



# Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 7 - Numéro 42

22 octobre 2010



AUTORITÉ  
DES MARCHÉS  
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2010

ISSN 17104149

# Table des matières

<b>1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers</b>	<b>4</b>
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
<b>2. Bureau de décision et de révision</b>	<b>8</b>
2.1 Rôle d'audiences	
2.2 Décisions	
<b>3. Distribution de produits et services financiers</b>	<b>60</b>
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d'audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
<b>4. Indemnisation</b>	<b>87</b>
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	
4.5 Fonds d'assurance-dépôts	
4.6 Autres décisions	

<b>5. Institutions financières</b>	<b>94</b>
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Autres décisions	
<b>6. Marchés des valeurs et des instruments dérivés</b>	<b>101</b>
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Régime de l'autorité principale	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
<b>7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées</b>	<b>184</b>
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	

## Liste des acronymes et abréviation :

Autorité :	Autorité des marchés financiers instituée en vertu de la LAMF
BDR :	Bureau de décision et de révision
CSF :	Chambre de la sécurité financière
ChAD :	Chambre de l'assurance de dommages instituée en vertu de la LDPSF
OAR :	Organismes d'autorégulation et organismes dispensés de reconnaissance à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la surveillance de l'Autorité
OCRCVM :	Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières

# 1.

## Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

---

- 1.1 Avis et communiqués
  - 1.2 Réglementation
  - 1.3 Autres décisions
-

## 1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 2.

## Bureau de décision et de révision

---

2.1 Rôle d'audiences

2.2 Décisions

---

## 2.1 RÔLES D'AUDIENCES



## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
1°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Carol McKeown et Daniel F. Ryan et Downshire Capital Inc. et Meadow Vista Financial Corp. et McKeown Baboon Building Family Trust et Herbert Baboon Building Family Trust et McKeown Baboon Business Family Trust et McKeown/Ryan Principal Residence Trust (intimés) et Demers Valeurs Mobilières Inc. et Dundee Securities Corporation et Desjardins Valeurs Mobilières et TD Canada Trust (mis en cause)</i>	2010-024	Alain Gélinas Claude St Pierre	25 octobre 2010 9 h 30	Ordonnance de blocage, d'interdiction d'opération sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller  Demande d'être entendus des intimés  [LVM-249, 265 et 266 et LAMF-93 et 115.9]	À la suite de l'audience du 29 juillet 2010

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
2°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Carol McKeown et Daniel F. Ryan et Downshire Capital Inc. et Meadow Vista Financial Corp. et McKeown Baboon Building Family Trust et Herbert Baboon Building Family Trust et McKeown Baboon Business Family Trust et McKeown/Ryan Principal Residence Trust (intimés) et Demers Valeurs Mobilières Inc. et Dundee Securities Corporation et Desjardins Valeurs Mobilières et TD Canada Trust (mis en cause)</i>	2010-024	Alain Gélinas Claude St Pierre	26 octobre 2010 9 h 30	Ordonnance de blocage, d'interdiction d'opération sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller  Demande d'être entendus des intimés  [LVM-249, 265 et 266 et LAMF-93 et 115.9]	À la suite de l'audience du 25 octobre 2010

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
3°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Carol McKeown et Daniel F. Ryan et Downshire Capital Inc. et Meadow Vista Financial Corp. et McKeown Baboon Building Family Trust et Herbert Baboon Building Family Trust et McKeown Baboon Business Family Trust et McKeown/Ryan Principal Residence Trust (intimés) et Demers Valeurs Mobilières Inc. et Dundee Securities Corporation et Desjardins Valeurs Mobilières et TD Canada Trust (mis en cause)</i>	2010-024	Alain Gélinas Claude St Pierre	27 octobre 2010 9 h 30	Ordonnance de blocage, d'interdiction d'opération sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller  Demande d'être entendus des intimés  [LVM-249, 265 et 266 et LAMF-93 et 115.9]	À la suite de l'audience du 26 octobre 2010
4°	<i>Autorité des marchés financiers c. Sherpa Holding inc. et Relève d'entreprise Élan inc. faisant affaires sous le</i>	2010-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	28 octobre 2010 14 h 30	Demande de radiation, de pénalité administrative, ordonnance de remise de dossiers clients  [LDPSF-115 et LAMF-93]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 18 octobre 2010  Audience <i>pro forma</i>

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>nom de Guillaume Chabot inc. et Guillaume Chabot Services financiers inc. et Déry Capital inc. (intimés)</i>					
5°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Carol McKeown et Daniel F. Ryan et Downshire Capital Inc. et Meadow Vista Financial Corp. et McKeown Baboon Building Family Trust et Herbert Baboon Building Family Trust et McKeown Baboon Business Family Trust et McKeown/Ryan Principal Residence Trust (intimés) et Demers Valeurs Mobilières Inc. et Dundee Securities Corporation et Desjardins Valeurs Mobilières et TD Canada Trust (mis en cause)</i>	2010-024	Alain Gélinas Claude St Pierre	29 octobre 2010 9 h 30	Ordonnance de blocage, d'interdiction d'opération sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller Demande d'être entendus des intimés  [LVM-249, 265 et 266 et LAMF-93 et 115.9]	À la suite de l'audience du 27 octobre 2010

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
6°	Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Kenneth Battah (intimé)	2008-032	Alain Gélinas Claude St Pierre	2 novembre 2010 10 h	Interdiction d'opération sur valeurs et d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-265 et 266]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 14 juillet 2010 et de la demande de remise Audience <i>pro forma</i>
7°	Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Alan Murphy (intimé)	2010-014	Alain Gélinas Claude St Pierre	2 novembre 2010 10 h	Interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller, radiation d'inscription de représentant autonome, interdiction d'activité de représentant, dépôt de la décision au greffe de la Cour supérieure. [LAMF 93, 94 et 115.12, LDPSF 115 et 1461. et LVM 265 et 266]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 30 juin 2010 et de la demande de remise
8°	Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Alan Murphy (intimé)	2010-014	Alain Gélinas Claude St Pierre	3 novembre 2010 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller, radiation d'inscription de représentant autonome, interdiction d'activité de représentant, dépôt de la décision au greffe de la Cour supérieure. [LAMF 93, 94 et 115.12, LDPSF 115 et 1461. et LVM 265 et 266]	À la suite de l'audience du 2 novembre 2010

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
9°	<i>Alain Soucy (demandeur) c. Autorité des marchés financiers (intimée)</i>	2010-030	Alain Gélinas Claude St Pierre	4 novembre 2010 10 h	Demande de révision d'une décision [LVM-322 et LAMF-93]	À la suite de l'avis d'audience du 20 septembre 2010
10°	<i>Autorité des marchés financiers c. Themistoklis Papadopoulos et Mario Bright et PNB Management Inc. et 2967-9420 Québec Inc. et David Mizrahi et Brian Ruse et 4384610 Canada Inc. et 4190424 Canada Inc. (intimés) et Angela Skafidas et Services Financiers Dundee Inc. et M<sup>r</sup> Daniel Meyer Ouaknine et Sydney Elhadad et Royal-Lepage Versailles et Renée Sarah Arsenault et Nicolas Tétrault et Groupe Sutton Royal Inc. et D. Mizrahi &amp; Associated Ltd et Giuseppe (Joseph)</i>	2008-004	Alain Gélinas	5 novembre 2010 10 h	Demande de prolongation de blocage [LVM – 250]	À la suite de l'avis d'audience du 14 octobre 2010

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Geroue et Anthanasios Papadopoulos et Paul Chronopoulos, Officier de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal et Jean Robillard, ès qualités d'administrateur provisoire de P.N.B. Management Inc., 2967-9420 Québec Inc., 4190424 Canada Inc. et 4384610 Canada Inc. (mis en cause) et Nechi Investments inc. et 2938201 Canada inc. et Hymson Holdings inc. et Etinvest Holdings Ltd et Franfreluche Investments inc et Michael Zunenshine et Hazel Zunenshine et Howard Zunenshine et Linda Zunenshine (intervenants)</i>					

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
11°	<i>Autorité des marchés financiers c. Raphael Huppé et Johanne Lepage et Nicholas Petrella et Vida Pharma Internation Corporation et Manon Chiasson et Effective Control Corporation (intimés) et Banque de Montréal et Banque Royale du Canada (mises en cause)</i>	2010-023	Alain Gélinas Claude St Pierre	10 novembre 2010 9 h 30	Contestation prolongation de blocage	À la suite de l'audience du 19 octobre 2010
12°	Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. 4403380 Canada inc. et PI Immobilier Global et PI Global Properties et Marie-France Dayan et InvestPlus Properties Canada Ltd. et Dominic S. Mandato (intimés)	2009-033	Alain Gélinas Claude St Pierre	17 novembre 2010 9 h 30	Ordonnance d'interdiction d'opération sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller  Demande d'être entendus des intimés [LVM-265 et 266 et LAMF-93 et 115.9]	À la suite de l'audience du 14 octobre 2010

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
13°	Vincenzo Farrugia (demandeur) c. Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) (intimée)	2010-035	Alain Gélinas Claude St Pierre	19 novembre 2010 9 h 30	Demande de retirer d'un site Internet la référence au dossier du demandeur	À la suite de l'avis d'audience du 21 septembre 2010
14°	Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Allstate du Canada. Compagnie d'Assurance (intimée)	2010-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	25 novembre 2010 9 h 30	Pénalité administrative et mise en place de mesures de contrôle et de surveillance [LAMF – 93 et LDPSF - 115]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 18 octobre 2010
15°	Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Cailloux, Dagort et Associés inc. (intimée)	2010-033	Alain Gélinas Claude St Pierre	30 novembre 2010 9 h 30	Demande d'imposition de pénalité administrative et mise en place de mesures de contrôle et de surveillance [LAMF – 93 et LDPSF-115]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 30 septembre 2010

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
16°	Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Cailloux, Dagort et Associés inc. (intimée)	2010-033	Alain Gélinas Claude St Pierre	1 <sup>er</sup> décembre 2010 10 h	Demande d'imposition de pénalité administrative et mise en place de mesures de contrôle et de surveillance [LAMF – 93 et LDPSF-115]	À la suite de l'audience du 30 novembre 2010
17°	Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Gestion d'actif Ratio Capital Cor., et Denis Hamel et Christophe Leconte (intimés)	2010-003	Alain Gélinas	2 décembre 2010 9 h 30	Interdiction d'exercer l'activité de conseiller et mesure propre à assurer le respect de la loi. Demande d'être entendus des intimés [LVM-265 et 266 et LAMF-93, 94 et 115.9]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 30 mars 2010 et de la remise de l'audience prévue le 2 septembre 2010
18°	Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Luc Despatie (intimé)	2010-006	Alain Gélinas Claude St Pierre	3 décembre 2010 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'avis d'audience du 21 avril 2010 et de la demande de remise

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
19°	Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Lester Asset Management inc. (intimée)	2010-037	Alain Gélinas Claude St Pierre	3 décembre 2010 14 h 30	Demande de pénalité administrative et ordonnance de déposer les rapports de vérification et les états financiers annuels de 2008 et 2009 [LVM-273.1 et LAMF-93 et 94]	À la suite de l'avis d'audience du 18 octobre 2010
20°	AMF c. 9102-9520 Québec Inc. (faisant affaires sous la dénomination sociale de Promotion JFC)	2010-027	Alain Gélinas Claude St Pierre	7 décembre 2010 9 h 30	Demande d'assortir l'inscription d'un cabinet à des conditions et de radiation d'inscription [LDPSF-115]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 22 juillet 2010 et de la demande de remise
21°	AMF c. 9102-9520 Québec Inc. (faisant affaires sous la dénomination sociale de Promotion JFC)	2010-027	Alain Gélinas Claude St Pierre	8 décembre 2010 9 h 30	Demande d'assortir l'inscription d'un cabinet à des conditions et de radiation d'inscription [LDPSF-115]	À la suite de l'audience du 7 décembre 2010
22°	AMF c. Avro services de gestion de risques (intimée)	2010-036	Alain Gélinas Claude St Pierre	9 décembre 2010 9 h 30	Demande d'imposition de pénalité administrative et mise en place de mesures de contrôle et de surveillance [LDPSF-115 et LAMF-93 et 94]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 18 octobre 2010

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
23°	AMF c. F.D. De Leeuw & Associés Inc. et Francis Daniel De Leeuw	2006-026	Alain Gélinas	10 décembre 2010 9 h 30		À la suite de l'audience du 30 juin 2010 Audience pro forma
24°	AMF c. Avro services de gestion de risques (intimée)	2010-036	Alain Gélinas Claude St Pierre	10 décembre 2010 9 h 30	Demande d'imposition de pénalité administrative et mise en place de mesures de contrôle et de surveillance [LDPSF-115 et LAMF-93 et 94]	À la suite de l'audience du 9 décembre 2010
25°	AMF c. Christina Provost (intimée)	2010-032	Alain Gélinas Claude St Pierre	16 décembre 2010 9 h 30	Demande de retrait des droits conférés par l'inscription dans les disciplines de courtage en épargne collective et du courtage en plan de bourses d'études [LAMF-93 et LVM-152]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 18 octobre 2010
26	AMF c. Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Jean-Pierre Desmarais, Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats, Paul M. Gélinas,	2009-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	21 janvier 2011 9 h 30	Ordonnance de blocage et interdiction d'opération sur valeurs Demande d'être entendus des intimés Fondation Fer de Lance, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 24 septembre 2010  Audience <i>pro forma</i>

## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	Michel Hamel et George E. Fleury (intimés) et 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les Investissements Denise Verreault inc., Les Entreprises Richard Beaupré inc., Michel Roy, Pierre Forget, 9177-8977 Québec Inc., Mario Lavoie, Gilles Bédard, Éric Lambert, France Côté, Gérard Doiron, Ivan Nadeau, Daniel Blanchette, Gérard Bousquet, Pascal Bousquet, Claude Martel, 9151-0628 Québec Inc., Hervé Martin, Jacques Preschoux, Yves Carrier, Régis Loisel, Solutions Chemco Inc. et Sylvain Auger (intervenants)				[LVM-249, 250, 265 et 323.7]	



## RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
27	AMF c. 9153-2986 Québec inc. et 9154-1896 Québec inc. et Yvan Charron et Marcel Champagne et Réjean Gouin et Jacques Saint- Louis et Bernard de Valicourt et Mario Gouin et Guy Brisebois et Christian Lamarche (intimés)	2010-025	Alain Gélinas  Claude St Pierre	3 février 2011  9 h 30	Pénalité administrative et ordonnance de se conformer à la loi  [LAMF-93 et 94 - LVM-262.1 et 273.1]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 12 octobre 2010

Le 22 octobre 2010

Salle d'audience : Salle *Paul Fortugno*  
500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec M<sup>e</sup> Cathy Jalbert, au Secrétariat à l'adresse suivante :

500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7 Tél. : (514) 873-2211

Courriel : [secretariat@bdr.gouv.qc.ca](mailto:secretariat@bdr.gouv.qc.ca) [www.bdr@gouv.qc.ca](http://www.bdr@gouv.qc.ca)

**2.2 DÉCISIONS****BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2009-032

DÉCISION N° : 2009-032-006

DATE : Le 27 septembre 2010

---

EN PRÉSENCE DE : **M<sup>e</sup> ALAIN GÉLINAS**  
**M<sup>e</sup> CLAUDE ST PIERRE**

---

**AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**

Partie demanderesse

c.

**JEAN BISSONNETTE**

et

**LES SERVICES FINANCIERS JEAN BISSONNETTE INC.**

Parties intimées

et

**CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE L'EST DE DRUMMOND**

et

**CAISSE DESJARDINS DE DRUMMONDVILLE**

et

**BANQUE DE MONTRÉAL**

Parties mises en cause

---

**ORDONNANCE DE PROLONGATION DE BLOCAGE**

[art. 250 (2<sup>e</sup> al.), *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V.-1.1) et art. 93, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (L.R.Q., c. A-33.2)]

---

M<sup>e</sup> Sébastien Simard

(Girard et al.)

Procureur de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 24 septembre 2010

---

**DÉCISION**

---

[1] Le 7 octobre 2009, l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« *Autorité* ») a saisi le Bureau de décision et de révision (ci-après le « *Bureau* ») d'une demande afin qu'il prononce une ordonnance de blocage, une interdiction d'opération sur valeurs et une interdiction d'agir à titre de conseiller à l'encontre des intimés, le tout en vertu des articles 249, 265, 266 et 323.7 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>1</sup> (ci-après la « *Loi* ») et de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>2</sup>.

[2] Suivant l'audience *ex parte* du 7 octobre 2009, le Bureau a, le 9 octobre 2009, prononcé les ordonnances demandées<sup>3</sup>, dont les ordonnances de blocage suivantes :

**« ORDONNANCE DE BLOCAGE EN VERTU DE L'ARTICLE 93 DE LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS ET DES ARTICLES 249 ET 323.7 DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES :**

Il ordonne à Jean Bissonnette et à la société Les Services financiers Jean Bissonnette inc. de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qui sont en leur possession;

Il ordonne à Jean Bissonnette et à la société Les Services financiers Jean Bissonnette inc. de ne pas, directement ou indirectement, retirer ou s'approprier de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle, y compris dans les comptes énumérés ci-après qui sont détenus par les institutions financières suivantes :

- Compte portant le numéro 815-10042-10691 détenu à la Caisse Populaire Desjardins de l'Est de Drummond, 330, rue Notre-Dame, C.P. 430, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Québec, J0C 1A0 ou de l'un de ses points de service;
- Comptes portant les numéros 815-90104-562349 et 815-90104-823007 détenus à la Caisse Desjardins de Drummondville, 50, rue Notre-Dame, 2<sup>e</sup> Étage, Drummondville, Québec, J2C 2K3 ou de l'un de ses points de service;
- Comptes portant les numéros 0294-1026-850 et 0294-6016-459 détenus à la Banque de Montréal, succursale de Drummondville, située au 1001, boul. St-Joseph, Drummondville, Québec, J2C 2C4 ou de toute autre succursale de la Banque de Montréal;

Il ordonne aux institutions financières dont les noms apparaissent ci-après :

- Caisse Populaire Desjardins de l'Est de Drummond, 330, rue Notre-Dame, C.P. 430, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Québec, J0C 1A0;
- Caisse Desjardins de Drummondville, 50, rue Notre-Dame, 2<sup>e</sup> Étage, Drummondville, Québec, J2C 2K3; et
- Banque de Montréal, située au 1001, boul. St-Joseph, Drummondville, Québec, J2C 2C4;

de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens appartenant à Jean Bissonnette et à Les Services financiers Jean Bissonnette inc. qu'elles ont en dépôt ou en ont la garde ou le contrôle, notamment respectivement dans les comptes suivants :

- Compte numéro 815-10042-10691;
- Comptes portant les numéros 815-90104-562349 et 815-90104-823007; et
- Comptes portant les numéros 0294-1026-850 et 0294-6016-459; »

<sup>1</sup> L.R.Q., c. V-1.1.

<sup>2</sup> L.R.Q., c. A-33.2.

<sup>3</sup> *Autorité des marchés financiers c. Bissonnette*, 2009 QCBDRVM 59.

[3] Le 16 octobre 2009, suite à une demande de l'Autorité le Bureau a rendu séance tenante<sup>4</sup>, une décision autorisant un mode spécial de signification de la décision, afin qu'elle puisse être signifiée aux intimés sous l'huis de la porte de la résidence de M. Jean Bissonnette qui est située au 842, route 143, L'Avenir (Québec) J0C 1B0. Cela fut exécuté le 19 octobre 2009.

[4] Cette ordonnance de blocage du 9 octobre 2009<sup>5</sup> a été prolongée le 3 février 2010<sup>6</sup> et le 2 juin 2010<sup>7</sup>, pour des périodes de 120 jours renouvelables.

#### LA DEMANDE DE PROLONGATION DE BLOCAGE

[5] Le 26 août 2010, l'Autorité a saisi le Bureau d'une demande à l'effet de prolonger l'ordonnance de blocage initiale pour une période de 120 jours, en vertu du second alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. Une audience a été fixée au 24 septembre 2010, relativement à cette demande. À cette occasion, le Bureau a accordé une requête pour mode spécial de signification et un avis d'audience a été dûment signifié aux parties intéressées, afin de les convoquer à une audience devant se tenir le 24 septembre 2010.

#### L'AUDIENCE

[6] Le Bureau tient à noter que les intimés et les mises en cause n'étaient ni présents ni représentés lors de l'audience.

[7] Lors de l'audience, le procureur de l'Autorité a fait entendre le témoignage d'une enquêteuse de cet organisme. Celle-ci a souligné que les motifs initiaux au soutien de l'ordonnance de blocage sont toujours existants et que le rapport d'enquête a été remis le 25 mars 2010 au contentieux de l'Autorité, laquelle a ensuite transmis ce rapport à des avocats externes le 16 juillet 2010.

[8] Suivant le rapport d'enquête remis le 25 mars 2010, l'Autorité a reçu des réponses provenant des questionnaires envoyés à 9 investisseurs. Un supplément du rapport d'enquête a donc été transféré le 2 septembre 2010 aux avocats externes.

[9] L'enquête de l'Autorité a permis de retracer des personnes qui auraient été sollicitées par M. Bissonnette après l'ordonnance du Bureau datée du 9 octobre 2009.

[10] L'enquêteuse a souligné que l'audition sur sanction n'est pas encore fixée, suivant la décision du comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière rendue le 10 mai 2010 concluant à la culpabilité de M. Bissonnette pour chacun des 23 chefs d'accusation<sup>8</sup>.

[11] Le procureur de l'Autorité a précisé que les motifs initiaux à l'appui de l'ordonnance de blocage demeurent et que les intimés ne se sont pas présentés à l'audience pour contester ce fait.

[12] Par conséquent, l'Autorité demande une prolongation de l'ordonnance de blocage pour une période de 120 jours, afin de permettre l'analyse du rapport d'enquête pour décider des procédures qui pourraient être entreprises par la suite, le cas échéant.

#### L'ANALYSE

[13] L'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que l'Autorité peut demander au Bureau de prononcer une décision à l'effet d'ordonner à une personne qui fait l'objet d'une enquête de ne pas se

<sup>4</sup> *Autorité des marchés financiers c. Jean Bissonnette et Les Services financiers Jean Bissonnette inc. et Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond et Caisse Desjardins de Drummondville et Banque de Montréal*, Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières, Montréal, décision n° 2009-032-002, 16 octobre 2009, M<sup>e</sup> C. St Pierre, 1 page.

<sup>5</sup> Précitée, note 3.

<sup>6</sup> *Autorité des marchés financiers c. Bissonnette*, 2010 QCBDRVM 7.

<sup>7</sup> *Autorité des marchés financiers c. Bissonnette*, 2010 QCBDR 35.

<sup>8</sup> *Chambre de la sécurité financière c. Bissonnette*, Comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière, CD00-0775, 10 mai 2010, F. Folot, G. Racine et P. Perreault.

départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession<sup>9</sup>. De même, le Bureau peut rendre une ordonnance à l'encontre d'une personne qui fait l'objet d'une enquête afin qu'elle ne puisse pas retirer de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle<sup>10</sup>.

[14] Enfin, le Bureau peut ordonner à toute personne de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens dont elle a le dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle<sup>11</sup>. Le 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que le Bureau peut prolonger une ordonnance de blocage si les personnes intéressées ne manifestent pas leur intention de se faire entendre ou si elles n'arrivent pas à établir que les motifs de l'ordonnance de blocage initiale ont cessé d'exister.

[15] Le Bureau tient à souligner que les intimés n'étaient pas présents ni représentés lors de l'audience du 24 septembre 2010; ils ont par conséquent fait défaut d'établir que les motifs de l'ordonnance initiale ont cessé d'exister.

[16] Le Bureau estime qu'il est nécessaire de prolonger l'ordonnance de blocage, afin de permettre l'analyse du rapport d'enquête pouvant mener l'Autorité à entreprendre, le cas échéant, les procédures qui s'ensuivent dans l'intérêt public. À ce sujet, le Bureau rappelle le passage suivant d'une décision du Bureau dans l'affaire *Gestion Guychar*<sup>12</sup>, quant à l'étendue de la notion d'enquête :

« Dans une affaire de la Commission des valeurs mobilières du Québec, une question similaire s'était posée à savoir que le requérant alléguait que le blocage ne pouvait être renouvelé puisque l'enquête était terminée et par conséquent, l'ordonnance de blocage devait être levée. Se prononçant sur cette question et sur l'étendue de l'enquête, la Commission émit les commentaires suivants :

« L'enquête à laquelle la Loi réfère s'étend au-delà de la simple cueillette et de l'analyse d'éléments de preuve. Elle inclut les mesures visant l'application de la Loi et du Règlement, en vue de réprimer les infractions prévues par la Loi sur les valeurs mobilières ou les infractions prévues au Règlement et les infractions en matière de valeurs mobilières résultant des dispositions adoptées par une autre autorité législative. La répression inclut l'imposition d'une peine suite à la commission d'un délit prévu soit par la Loi sur les valeurs mobilières ou le Règlement ou par une loi adoptée par une autre autorité législative.

Interpréter le pouvoir de blocage au cours d'une enquête aussi restrictivement que le propose le procureur de M. Mercille entraînerait qu'il faille débloquer les fonds dès que l'enquêteur a pu faire certaines constatations ou au plus tard dès qu'il conclut qu'il y a des motifs de croire qu'une infraction prévue par la Loi sur les valeurs mobilières ou le Règlement a été commise. »<sup>13</sup>

Par ailleurs, dans l'affaire *Autorité des marchés financiers c. Gagné*<sup>14</sup>, le Bureau a reconnu que l'enquête de l'Autorité « s'étend aux mesures visant l'application de la réglementation en matière de valeurs mobilières, y compris celles visant à réprimer les infractions »<sup>15</sup>. »<sup>16</sup>

<sup>9</sup> Précitée, note 1, art. 249 (1°).

<sup>10</sup> *Id.*, art. 249 (2°).

<sup>11</sup> *Id.*, art. 249 (3°).

<sup>12</sup> *Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) Inc.*, 2010 QCBDRVM 13.

<sup>13</sup> *Mercille (Richard)*, (1990) 21 B.C.V.M.Q. n° 50, 22.

<sup>14</sup> 2008 QCBDRVM 24.

<sup>15</sup> *Id.*, p. 4.

<sup>16</sup> Précitée, note 12.

## LA DÉCISION

[17] Le Bureau de décision et de révision a pris connaissance de la demande de l'Autorité des marchés financiers, du témoignage de l'enquêtrice de cet organisme et des arguments du procureur de l'Autorité, le tout tel qu'entendu au cours de l'audience du 24 septembre 2010 devant ce tribunal.

[18] Le Bureau estime qu'il est dans l'intérêt public de prolonger l'ordonnance de blocage prononcée le 9 octobre 2009, telle que renouvelée depuis, et que les motifs initiaux de l'ordonnance de blocage existent toujours. Les intimés ne se sont pas manifestés pour s'opposer à ce fait.

[19] Par conséquent, le Bureau accueille la demande de l'Autorité, le tout en vertu de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>17</sup> et du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>18</sup>, et prolonge l'ordonnance de blocage initiale prononcée le 9 octobre 2009<sup>19</sup>, telle que renouvelée depuis<sup>20</sup>, et ce, de la manière suivante :

- Il ordonne à Jean Bissonnette et à la société Les Services financiers Jean Bissonnette inc. de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qui sont en leur possession;
- Il ordonne à Jean Bissonnette et à la société Les Services financiers Jean Bissonnette inc. de ne pas, directement ou indirectement, retirer ou s'appropriier de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle, y compris dans les comptes énumérés ci-après qui sont détenus par les institutions financières suivantes :
  - Compte portant le numéro 815-10042-10691 détenu à la Caisse Populaire Desjardins de l'Est de Drummond, 330, rue Notre-Dame, C.P. 430, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Québec, J0C 1A0 ou de l'un de ses points de service;
  - Comptes portant les numéros 815-90104-562349 et 815-90104-823007 détenus à la Caisse Desjardins de Drummondville, 50, rue Notre-Dame, 2<sup>e</sup> Étage, Drummondville, Québec, J2C 2K3 ou de l'un de ses points de service;
  - Comptes portant les numéros 0294-1026-850 et 0294-6016-459 détenus à la Banque de Montréal, succursale de Drummondville, située au 1001, boul. St-Joseph, Drummondville, Québec, J2C 2C4 ou de toute autre succursale de la Banque de Montréal;
- Il ordonne aux institutions financières dont les noms apparaissent ci-après de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens appartenant à Jean Bissonnette et à Les Services financiers Jean Bissonnette inc. qu'elles ont en dépôt ou dont elles ont la garde ou le contrôle, notamment dans les comptes suivants :
  - Le compte numéro 815-10042-10691 qui a été ouvert auprès de la Caisse Populaire Desjardins de l'Est de Drummond, 330, rue Notre-Dame, C.P. 430, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Québec, J0C 1A0;
  - Les comptes portant les numéros 815-90104-562349 et 815-90104-823007 qui ont été ouverts auprès de la Caisse Desjardins de Drummondville, 50, rue Notre-Dame, 2<sup>e</sup> Étage, Drummondville, Québec, J2C 2K3; et
  - Les comptes portant les numéros 0294-1026-850 et 0294-6016-459 qui ont été ouverts auprès de la Banque de Montréal, située au 1001, boul. St-Joseph, Drummondville, Québec, J2C 2C4.

<sup>17</sup> Précitée, note 2.

<sup>18</sup> Précitée, note 1.

<sup>19</sup> Précitée, note 3.

<sup>20</sup> Précitées, notes 5 et 6.

[20] Conformément à l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>21</sup>, la présente ordonnance de blocage entre immédiatement en vigueur pour une période de 120 jours, renouvelable, à moins qu'elle ne soit modifiée ou abrogée avant l'échéance de ce terme.

[21] Le Bureau autorise la signification aux intimés de la présente décision sous l'huis de la porte de la résidence de M. Jean Bissonnette qui est située au 842, route 143, L'Avenir (Québec) J0C 1B0.

Fait à Montréal, le 27 septembre 2010.

*(S) Alain Gélinas*

---

**M<sup>e</sup> Alain Gélinas, président**

*(S) Claude St Pierre*

---

**M<sup>e</sup> Claude St Pierre, vice-président**

---

<sup>21</sup> Précitée, note 1.

**2.2 DÉCISIONS (SUITE)****BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2009-012

DÉCISION N° : 2009-012-007

DATE : Le 5 octobre 2010

---

EN PRÉSENCE DE : **M<sup>e</sup> ALAIN GÉLINAS**  
**M<sup>e</sup> CLAUDE ST PIERRE**

---

**AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**

Partie demanderesse

c.

**RÉAL SAMSON**

et

**SUZANNE LABRECQUE**

Parties intimées

et

**M<sup>e</sup> JOËL LAFRENIÈRE**

et

**LEMIEUX NOLET INC., ÈS-QUALITÉS DE SYNDIC À LA FAILLITE DE RÉAL SAMSON**

Parties mises en cause

**ORDONNANCE DE PROLONGATION DE BLOCAGE**

[art. 250 (2<sup>e</sup> al.), *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1) et  
art. 93, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*  
(L.R.Q., c. A-33.2)]

---

M<sup>e</sup> Sébastien Simard  
(Girard et al.)  
Procureur de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 4 octobre 2010

**DÉCISION**


---

[1] Le 23 juin 2009, l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« *Autorité* ») a saisi le Bureau de décision et de révision (ci-après le « *Bureau* ») d'une demande afin qu'il prononce une ordonnance de blocage à l'encontre des intimés Réal Samson et Suzanne Labrecque et à l'égard du mis en cause M<sup>e</sup>

Joël Lafrenière, en vertu des articles 249 et 323.7 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>1</sup> et de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>2</sup>.

[2] Lors de l'audience *ex parte* du 23 juin 2009, le Bureau avait rendu une décision verbale<sup>3</sup> prononçant les ordonnances suivantes :

- Il ordonne à M<sup>e</sup> Joël Lafrenière, notaire, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'il a en dépôt ou dont il a la garde ou le contrôle appartenant directement ou indirectement à l'intimé Réal Samson;
- Il ordonne à M<sup>e</sup> Joël Lafrenière, notaire, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'il a en dépôt ou dont il a la garde ou le contrôle appartenant directement ou indirectement à l'intimée Suzanne Labrecque;
- Il ordonne à Réal Samson de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'il a en dépôt ou dont il a la garde ou le contrôle lui appartenant directement ou indirectement et provenant notamment de la vente de l'immeuble résidentiel situé au 2837, rue des Berges, Lévis (Québec) G6V 8Y5;
- Il ordonne à Suzanne Labrecque de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle lui appartenant directement ou indirectement et provenant notamment de la vente de l'immeuble résidentiel situé au 2837, rue des Berges, Lévis (Québec) G6V 8Y5.

[3] Les motifs écrits de cette décision ont été rendus par le Bureau le 30 juin 2009<sup>4</sup>. Cette ordonnance de blocage a été renouvelée pour des périodes de 120 jours aux dates suivantes :

- le 19 octobre 2009<sup>5</sup>;
- le 12 février<sup>6</sup>; et
- le 9 juin 2010<sup>7</sup>.

[4] Le 2 décembre 2009, le Bureau a reçu une demande de levée partielle du susdit blocage de la part de Lemieux Nolet Inc., ès qualités de syndic à la faillite de Réal Samson. À la suite d'une audience tenue le 11 janvier 2010 au siège du Bureau, ce dernier a rendu, le 15 janvier 2010<sup>8</sup>, une décision accordant la levée partielle de l'ordonnance de blocage, dont voici le dispositif :

« Par conséquent, le Bureau, en vertu de l'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, lève partiellement le blocage qu'il a prononcé le 23 juin 2009, tel que confirmé le 30 juin 2009, afin de permettre à Lemieux Nolet Inc. de prendre possession du montant de 11 257,37 \$ qui résulte de la vente de la part indivise d'un immeuble qui appartenait à Réal Samson.

Cette somme est actuellement entre les mains de M<sup>e</sup> Joël Lafrenière, notaire, mis en cause dans le présent dossier. L'ordonnance de blocage du Bureau est

<sup>1</sup> L.R.Q., c. V-1.1.

<sup>2</sup> L.R.Q., c. A-33.2.

<sup>3</sup> *Autorité des marchés financiers c. Réal Samson, Suzanne Labrecque et M<sup>e</sup> Joël Lafrenière*, Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières, Montréal, décision n° 2009-012-001, 23 juin 2009, M<sup>e</sup> A. Gélinas et M<sup>e</sup> C. St Pierre, 3 pages.

<sup>4</sup> *Autorité des marchés financiers c. Réal Samson, Suzanne Labrecque et M<sup>e</sup> Joël Lafrenière*, 2009 QCBDRVM 37.

<sup>5</sup> *Autorité des marchés financiers c. Réal Samson, Suzanne Labrecque et M<sup>e</sup> Joël Lafrenière*, 2009 QCBDRVM 52.

<sup>6</sup> *Autorité des marchés financiers c. Réal Samson, Suzanne Labrecque et M<sup>e</sup> Joël Lafrenière*, 2010 QCBDRVM 5.

<sup>7</sup> *Autorité des marchés financiers c. Réal Samson, Suzanne Labrecque et M<sup>e</sup> Joël Lafrenière*, 2010 QCBDR 40.

<sup>8</sup> *Samson (Syndic de) c. Autorité des marchés financiers*, 2010 QCBDRVM 3.

également partiellement levée à l'égard de M<sup>e</sup> Joël Lafrenière, afin qu'il lui soit permis d'effectuer cette remise entre les mains de la requérante. »<sup>9</sup>

#### LA REQUÊTE POUR ABRÈGEMENT DE DÉLAI

[5] Le 27 septembre 2010, l'Autorité a saisi le Bureau d'une demande à l'effet de prolonger l'ordonnance de blocage pour une période de 120 jours en vertu du second alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. Cette demande de prolongation de blocage contenait également une demande afin que soit abrégé le délai de 15 jours prévu à l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* pour aviser les parties intéressées de la tenue d'une audience sur une demande de prolongation de blocage.

[6] L'Autorité n'étant pas en mesure de respecter ce délai, considérant que l'ordonnance de blocage venait à échéance le 7 octobre 2010. Par conséquent, le Bureau a fait parvenir aux parties un avis d'audience le 27 septembre 2010 afin de les aviser de la tenue d'une audience le 30 septembre 2010 portant sur la requête en abrègement de délai et, advenant que le Bureau accorde cette requête, il a avisé les parties de la tenue d'une audience le 4 octobre 2010 sur la demande de prolongation de blocage.

[7] Le 30 septembre 2010 une audience, portant sur la requête de l'Autorité pour abrèger le délai de signification de l'avis d'audience prévu à l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, s'est tenue au siège du Bureau en présence de la procureure de l'Autorité. Les intimés et les mis en cause n'étaient ni présents ni représentés à l'audience, quoique dûment signifiés.

[8] La procureure de l'Autorité a souligné que les parties intéressées ne se sont pas présentées à l'audience du 30 septembre 2010 pour contester la requête de l'Autorité visant à abrèger le délai de signification. Elle ajoute que les parties adverses ne subiront pas de préjudice si le Bureau accorde l'abrègement du délai. À défaut d'accorder la requête, ce sont les investisseurs qui seront pénalisés.

[9] Lors de l'audience du 30 septembre 2010, le Bureau a accordé séance tenante la requête de l'Autorité dans les termes suivants :

« CONSIDÉRANT que la demande est non contestée;

CONSIDÉRANT que les ordonnances de blocage sont rendues dans l'intérêt public et afin de protéger les investisseurs;

CONSIDÉRANT les articles 3 et 5 du *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision*;

CONSIDÉRANT l'arrêt *Cité de Pont Viau c. Gauthier Mfg. Ltd.*, [1978] 2 R.C.S. 516 de la Cour suprême du Canada;

EN CONSÉQUENCE le tribunal accepte la requête afin d'abrèger le délai prévu à l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. »<sup>10</sup>

[10] Par conséquent, le tribunal a fixé l'audience sur la prolongation de blocage au 4 octobre 2010, tel que prévu dans l'avis d'audience signifiés aux parties intéressées le 27 septembre 2010.

#### L'AUDIENCE

[11] L'audience sur la demande de prolongation de blocage s'est tenue au siège du Bureau le 4 octobre 2010, en présence du procureur de l'Autorité. Les intimés et les mis en cause n'étaient ni présents ni représentés à l'audience, quoique dûment signifiés.

[12] Le procureur de l'Autorité a rappelé que des accusations pénales ont été portées à l'encontre de Réal Samson; 54 chefs d'accusation ont été déposés. De plus, deux chefs d'accusation ont été déposés

<sup>9</sup>

*Ibid.*

<sup>10</sup>

*Autorité des marchés financiers c. Réal Samson et al.* Bureau de décision et de révision, Montréal 2007-012, 30 septembre 2001, A. Gélinas et C. St Pierre.

contre Réal Samson et Suzanne Labrecque pour avoir contrevenu à la décision n° 2009-012-002 prononcée par le Bureau. Il a souligné que les procédures pénales suivent leur cours normal. Une audience *pro forma* se tiendra le 28 octobre 2010 pour ces deux dossiers.

[13] Par conséquent, le procureur de l'Autorité a plaidé que considérant que les procédures pénales se poursuivent, il est nécessaire que le Bureau prolonge l'ordonnance de blocage pour une période de 120 jours. Il a également confirmé que l'enquête se continue.

## L'ANALYSE

[14] L'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que l'Autorité peut demander au Bureau de prononcer une décision à l'effet d'ordonner à une personne qui fait l'objet d'une enquête de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession<sup>11</sup>. De même, le Bureau peut rendre une ordonnance à l'encontre d'une personne qui fait l'objet d'une enquête afin qu'elle ne puisse pas retirer de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle<sup>12</sup>.

[15] Enfin, le Bureau peut ordonner à toute personne de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens dont elle a le dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle<sup>13</sup>. Le 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que le Bureau peut prolonger une ordonnance de blocage si les personnes intéressées ne manifestent pas leur intention de se faire entendre ou si elles n'arrivent pas à établir que les motifs de l'ordonnance de blocage initiale ont cessé d'exister.

[16] Le Bureau note que les intimés et les mis en cause ne se sont pas présentés et n'étaient pas représentés lors de l'audience du 4 octobre 2010 et ont par conséquent fait défaut d'établir que les motifs de l'ordonnance initiale ont cessé d'exister.

[17] Le procès pénal sur les 54 chefs d'accusation déposés à l'encontre de M. Samson suit son cours, de même que les procédures pénales intentées contre M. Samson et Mme Labrecque pour avoir contrevenu à une décision du Bureau. Une audience *pro forma* se tiendra sur ces dossiers en octobre 2010.

[18] Par conséquent, le Bureau estime que les motifs initiaux existent toujours et qu'il est nécessaire de prolonger l'ordonnance de blocage en l'espèce, afin de protéger les investisseurs et pour permettre aux procédures pénales entreprises de suivre leur cours.

## LA DÉCISION

[19] Le Bureau de décision et de révision a pris connaissance de la demande de l'Autorité des marchés financiers et des arguments du procureur de l'Autorité, le tout tel qu'entendu au cours de l'audience du 4 octobre 2010 devant ce tribunal.

[20] Le Bureau estime que l'Autorité a prouvé que les motifs initiaux de l'ordonnance de blocage existent toujours et qu'il est dans l'intérêt public de prolonger l'ordonnance de blocage.

[21] Par conséquent, le Bureau accueille la demande de l'Autorité, le tout en vertu de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>14</sup> et du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>15</sup>, et prolonge l'ordonnance de blocage initiale prononcée le 23 juin 2009<sup>16</sup>, dont les motifs écrits ont été rendus le 30 juin 2009<sup>17</sup>, telle que renouvelée depuis<sup>18</sup>, et ce, de la manière suivante :

<sup>11</sup> *Id.*, art. 249 (1°).

<sup>12</sup> *Id.*, art. 249 (2°).

<sup>13</sup> *Id.*, art. 249 (3°).

<sup>14</sup> Précitée, note 2.

<sup>15</sup> Précitée, note 1.

<sup>16</sup> Précitée, note 3.

<sup>17</sup> Précitée, note 4.

- Il ordonne à M<sup>e</sup> Joël Lafrenière, notaire, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'il a en dépôt ou dont il a la garde ou le contrôle appartenant directement ou indirectement à l'intimé Réal Samson;
- Il ordonne à M<sup>e</sup> Joël Lafrenière, notaire, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'il a en dépôt ou dont il a la garde ou le contrôle appartenant directement ou indirectement à l'intimée Suzanne Labrecque;
- Il ordonne à Réal Samson de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'il a en dépôt ou dont il a la garde ou le contrôle lui appartenant directement ou indirectement et provenant notamment de la vente de l'immeuble résidentiel situé au 2837, rue des Berges, Lévis (Québec) G6V 8Y5;
- Il ordonne à Suzanne Labrecque de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle lui appartenant directement ou indirectement et provenant notamment de la vente de l'immeuble résidentiel situé au 2837, rue des Berges, Lévis (Québec) G6V 8Y5.

[22] La présente ordonnance de blocage entre en vigueur à la date à laquelle elle est prononcée et le restera pour une période de 120 jours ou jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ou abrogée.

Fait à Montréal, le 5 octobre 2010.

*(S) Alain Gélinas*

---

**M<sup>e</sup> Alain Gélinas, président**

*(S) Claude St Pierre*

---

**M<sup>e</sup> Claude St Pierre, vice-président**

**2.2 DÉCISIONS (SUITE)****BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2009-013

DÉCISION N° : 2009-013-005

DATE : Le 12 octobre 2010

---

**EN PRÉSENCE DE : M<sup>e</sup> ALAIN GÉLINAS**

---

**AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**

Partie demanderesse

c.

**RENÉ SAURIOL**, 1427, rue Dupras, Mont-Tremblant (Québec) J8E 3E7

Partie intimée

et

**BANQUE ROYALE DU CANADA**, succursale située au 759, rue de Saint-Jovite, Mont-Tremblant (Québec) J8E 3J8

et

**BANQUE SCOTIA**, succursale située au 144, boul. de l'hôpital, Gatineau (Québec) J8T 7S7

et

**BANQUE DE MONTRÉAL**, succursale située au 845, rue de St-Jovite, Mont-Tremblant (Québec) J8E 3J8

et

**BANQUE CIBC**, succursale située au 25, chemin de la Savane, Gatineau (Québec) J8T 8A4

et

**CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE GATINEAU**, 655, boul. Saint-René Ouest, Gatineau (Québec) J8T 8M4

Parties mises en cause

**ORDONNANCE DE PROLONGATION DE BLOCAGE**

[art. 250 (2<sup>e</sup> al.), *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1) et

art. 93, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*

(L.R.Q., c. A-33.2)]

---

M<sup>e</sup> Stéphanie Jolin

(Girard et al.)

Procureure de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 12 octobre 2010

---

**DÉCISION**

---

[1] Le 25 juin 2009, l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« *Autorité* ») a saisi le Bureau de décision et de révision (ci-après le « *Bureau* ») d'une demande afin qu'il prononce à l'encontre de René Sauriol une ordonnance de blocage, une interdiction d'opération sur valeurs et d'agir à titre de conseiller en valeurs et une mesure propre à assurer le respect de la loi, le tout en vertu des articles 249, 265, 266 et 323.7 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>1</sup> et des articles 93 et 94 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>2</sup>.

[2] Une audience *ex parte* s'est tenue au siège du Bureau le 25 juin 2009 afin d'entendre la demande de l'Autorité. Après avoir délibéré, le Bureau a rendu, le 2 juillet 2009 une décision<sup>3</sup> prononçant les ordonnances suivantes :

**i) BLOCAGE EN VERTU DE L'ARTICLE 93 DE LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS ET DES ARTICLES 249, 250 ET 323.7 DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES :**

ORDONNE à René Sauriol de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens dans le compte no. 06419-5008750 de la Banque Royale du Canada, succursale située au 759, rue de Saint-Jovite, Mont-Tremblant (Québec) J8E 3J8;

ORDONNE à René Sauriol de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens dans le compte no. 71191 04068 21 de la Banque Scotia, succursale située au 144 boul. de l'hôpital, Gatineau, Québec J8T 7S7;

ORDONNE à René Sauriol de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens dans les comptes ci-après décrits de la Banque de Montréal, succursale située au 845 de St-Jovite, Mont-Tremblant (Québec) J8E 3J8 :

Compte au nom de René Sauriol (compte no. 2138 7201 570);

Compte au nom de René Sauriol (compte no. 2138 3060 301);

ORDONNE à René Sauriol de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens dans le compte no. 0198 7727534 de la Banque CIBC, succursale située au 25, chemin de la Savane, Gatineau (Québec) J8T 8A4;

ORDONNE à René Sauriol de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens dans les comptes ci-après décrits de la Caisse populaire Desjardins de Gatineau, située au 655, boulevard Saint-René Ouest, Gatineau (Québec) J8T 8M4 :

Compte au nom de René Sauriol (compte no. 438 546);

Compte au nom de René Sauriol (compte no. 456227);

Compte au nom de René Sauriol (profil no. 120970) - placement à terme rachetable sans pénalité au montant de 30 945,59 \$, venant à échéance le 29 août 2009;

ORDONNE à René Sauriol de ne pas retirer ou s'approprier de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour lui;

ORDONNE à René Sauriol de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'il a en sa possession;

ORDONNE à la Banque Royale 759, rue de Saint-Jovite, Mont-Tremblant (Québec) J8E 3J8, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou en a la garde ou le contrôle dans le compte portant le numéro 06419-5008750;

<sup>1</sup> L.R.Q., c. V-1.1.

<sup>2</sup> L.R.Q., c. A-33.2.

<sup>3</sup> *Autorité des marchés financiers c. René Sauriol et Banque Royale du Canada et Banque Scotia et Banque de Montréal et Banque CIBC et Caisse Populaire Desjardins de Gatineau*, 2009 QCBDRVM 30.

ORDONNE à la Banque Scotia, succursale située au 144 boul. de l'hôpital, Gatineau (Québec) J8T 7S7 de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou en a la garde ou le contrôle dans le compte portant le numéro 71191 04068 21;

ORDONNE à la Banque de Montréal, succursale située au 845 de St-Jovite, Mont-Tremblant (Québec) J8E 3J8, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou en a la garde ou le contrôle dans les comptes portant les numéros 2138 7201 570 et 2138 3060 301;

ORDONNE à la Banque CIBC, succursale située au 25, chemin de la Savane, Gatineau (Québec) J8T 8A4 de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou en a la garde ou le contrôle dans le compte portant le numéro 01981 7727534;

ORDONNE à la Caisse populaire Desjardins de Gatineau située au 655, boulevard Saint-René Ouest, Gatineau (Québec) J8T 8M4 de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou en a la garde ou le contrôle dans les comptes portant les numéros 438 546, 456227 et profil no. 120970 - placement à terme rachetable sans pénalité au montant de 30 945,59 \$, venant à échéance le 29 août 2009;

**ii) INTERDICTION D'OPÉRATION SUR VALEURS ET INTERDICTION D'AGIR À TITRE DE CONSEILLER EN VALEURS EN VERTU DE L'ARTICLE 93 DE LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS ET DES ARTICLES 265, 266 ET 323.7 DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES :**

INTERDIT à René Sauriol d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, tel que défini à l'article 5 de la *Loi sur les valeurs mobilières*;

INTERDIT à René Sauriol toute activité en vue d'effectuer, directement ou indirectement, une opération sur valeurs sur toute forme d'investissement visée par la *Loi sur les valeurs mobilières*;

**iii) ORDONNANCE POUR LA FERMETURE D'UN SITE INTERNET EN VERTU DE L'ARTICLE 94 DE LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS ET DES ARTICLES 323.5 ET 323.7 DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES :**

ORDONNE à René Sauriol de fermer immédiatement le site Internet [www.nvrcorporation.com](http://www.nvrcorporation.com).

[3] Cette ordonnance de blocage a été renouvelée pour des périodes de 120 jours le 28 octobre 2009<sup>4</sup>, le 17 février 2010<sup>5</sup> et le 15 juin 2010<sup>6</sup>.

#### LA DEMANDE DE PROLONGATION DE BLOCAGE

[4] Le 24 septembre 2010, l'Autorité a saisi le Bureau d'une demande à l'effet de prolonger l'ordonnance de blocage pour une période de 120 jours en vertu du second alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. À la suite de cette demande, un avis d'audience a été dûment signifié aux parties intéressées, afin de les convoquer à une audience devant se tenir le 12 octobre 2010.

#### L'AUDIENCE

[5] Lors de l'audience du 12 octobre 2010, la procureure de l'Autorité a précisé que 93 chefs d'accusation pénale ont été déposés à l'encontre de René Sauriol. M. Sauriol a enregistré un plaidoyer

<sup>4</sup> *Autorité des marchés financiers c. René Sauriol et Banque Royale du Canada et Banque Scotia et Banque de Montréal et Banque CIBC et Caisse Populaire Desjardins de Gatineau*, 2009 QCBDRVM 57.

<sup>5</sup> *Autorité des marchés financiers c. René Sauriol et Banque Royale du Canada et Banque Scotia et Banque de Montréal et Banque CIBC et Caisse Populaire Desjardins de Gatineau*, 2010 QCBDRVM 6.

<sup>6</sup> *Autorité des marchés financiers c. René Sauriol et Banque Royale du Canada et Banque Scotia et Banque de Montréal et Banque CIBC et Caisse Populaire Desjardins de Gatineau*, 2010 QCBDR 41.

de non-culpabilité sur tous les chefs et une audience *pro forma* est fixée au 22 novembre 2010. Le procureur de M. Sauriol souhaite entreprendre des discussions avec l'Autorité.

[6] La procureure de l'Autorité a précisé que les motifs initiaux à l'appui de l'ordonnance de blocage demeurent et que les parties intéressées ne se sont pas présentées à l'audience. Par conséquent, l'Autorité demande une prolongation de l'ordonnance de blocage pour une période de 120 jours, ce qui permettra à l'Autorité de poursuivre les procédures pénales entamées.

## L'ANALYSE

[7] L'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que l'Autorité peut demander au Bureau de prononcer une décision à l'effet d'ordonner à une personne qui fait l'objet d'une enquête de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession<sup>7</sup>. De même, le Bureau peut rendre une ordonnance à l'encontre d'une personne qui fait l'objet d'une enquête afin qu'elle ne puisse pas retirer de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle<sup>8</sup>.

[8] Enfin, le Bureau peut ordonner à toute personne de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens dont elle a le dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle<sup>9</sup>. Le 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que le Bureau peut prolonger une ordonnance de blocage si les personnes intéressées ne manifestent pas leur intention de se faire entendre ou si elles n'arrivent pas à établir que les motifs de l'ordonnance de blocage initiale ont cessé d'exister.

[9] Le Bureau tient à souligner que l'intimé et les mises en cause ne se sont pas présentés et n'étaient pas représentés lors de l'audience et ont par conséquent fait défaut d'établir que les motifs de l'ordonnance initiale ont cessé d'exister.

[10] Le Bureau tient également à noter que les procédures pénales entreprises par l'Autorité suivent leur cours, les chefs d'accusation pénale à l'encontre de René Sauriol ont été déposés et une audience *pro forma* se tiendra prochainement.

[11] Par conséquent, le Bureau considère qu'il est nécessaire de prolonger l'ordonnance de blocage en l'espèce, afin de protéger les investisseurs et pour permettre au dossier pénal de suivre son cours.

## LA DÉCISION

[12] Le Bureau de décision et de révision a pris connaissance de la demande de l'Autorité des marchés financiers et des représentations de la procureure de l'Autorité, le tout tel qu'entendu au cours de l'audience du 12 octobre 2010 devant ce tribunal.

[13] Le Bureau estime que l'Autorité a prouvé qu'il est dans l'intérêt public de prolonger l'ordonnance de blocage initiale.

[14] Par conséquent, le Bureau accueille la demande de l'Autorité, le tout en vertu de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>10</sup> et du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>11</sup>, et prolonge l'ordonnance de blocage initiale prononcée le 2 juillet 2009<sup>12</sup>, telle que renouvelée depuis<sup>13</sup>, et ce, de la manière suivante :

<sup>7</sup> Précitée, note 1, art. 249 (1°).

<sup>8</sup> *Id.*, art. 249 (2°).

<sup>9</sup> *Id.*, art. 249 (3°).

<sup>10</sup> Précitée, note 2.

<sup>11</sup> Précitée, note 1.

<sup>12</sup> Précitée, note 3.

<sup>13</sup> Précitées, notes 4 à 6.

ORDONNE à René Sauriol de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens dans le compte no. 06419-5008750 de la Banque Royale du Canada, succursale située au 759, rue de Saint-Jovite, Mont-Tremblant (Québec) J8E 3J8;

ORDONNE à René Sauriol de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens dans le compte no. 71191 04068 21 de la Banque Scotia, succursale située au 144, boul. de l'hôpital, Gatineau, Québec J8T 7S7;

ORDONNE à René Sauriol de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens dans les comptes ci-après décrits de la Banque de Montréal, succursale située au 845, rue de St-Jovite, Mont-Tremblant (Québec) J8E 3J8 :

- Compte au nom de René Sauriol (compte no. 2138 7201 570);
- Compte au nom de René Sauriol (compte no. 2138 3060 301);

ORDONNE à René Sauriol de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens dans le compte no. 0198 7727534 de la Banque CIBC, succursale située au 25, chemin de la Savane, Gatineau (Québec) J8T 8A4;

ORDONNE à René Sauriol de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens dans les comptes ci-après décrits de la Caisse populaire Desjardins de Gatineau, située au 655, boul. Saint-René Ouest, Gatineau (Québec) J8T 8M4 :

- Compte au nom de René Sauriol (compte no. 438 546);
- Compte au nom de René Sauriol (compte no. 456227);
- Compte au nom de René Sauriol (profil no. 120970) - placement à terme rachetable sans pénalité au montant de 30 945,59 \$, venant à échéance le 29 août 2009;

ORDONNE à René Sauriol de ne pas retirer ou s'approprier de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour lui;

ORDONNE à René Sauriol de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'il a en sa possession;

ORDONNE à la Banque Royale du Canada 759, rue de Saint-Jovite, Mont-Tremblant (Québec) J8E 3J8, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou en a la garde ou le contrôle dans le compte portant le numéro 06419-5008750;

ORDONNE à la Banque Scotia, succursale située au 144, boul. de l'hôpital, Gatineau (Québec) J8T 7S7 de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou en a la garde ou le contrôle dans le compte portant le numéro 71191 04068 21;

ORDONNE à la Banque de Montréal, succursale située au 845, rue de St-Jovite, Mont-Tremblant (Québec) J8E 3J8, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou en a la garde ou le contrôle dans les comptes portant les numéros 2138 7201 570 et 2138 3060 301;

ORDONNE à la Banque CIBC, succursale située au 25, chemin de la Savane, Gatineau (Québec) J8T 8A4 de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou en a la garde ou le contrôle dans le compte portant le numéro 01981 7727534;

ORDONNE à la Caisse populaire Desjardins de Gatineau située au 655, boul. Saint-René Ouest, Gatineau (Québec) J8T 8M4 de ne pas se départir des fonds, titres ou

autres biens qu'elle a en dépôt ou en a la garde ou le contrôle dans les comptes portant les numéros 438546, 456227 et profil no. 120970 - placement à terme rachetable sans pénalité au montant de 30 945,59 \$, venant à échéance le 29 août 2009.

[15] Conformément à l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, la présente ordonnance de blocage entre immédiatement en vigueur pour une période de 120 jours, renouvelable, à moins qu'elle ne soit modifiée ou abrogée avant l'échéance de ce terme.

Fait à Montréal, le 12 octobre 2010.

(S) *Alain Gélinas*

---

**M<sup>e</sup> Alain Gélinas, président**

**2.2 DÉCISIONS (SUITE)****BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA  
 PROVINCE DE QUÉBEC  
 MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2010-024  
 DÉCISION N° : 2010-024-003  
 DATE : Le 18 octobre 2010

---

**EN PRÉSENCE DE :**        **M<sup>e</sup> ALAIN GÉLINAS**  
                                       **M<sup>e</sup> CLAUDE ST PIERRE**

---

**AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**, 800, Square Victoria, 22<sup>e</sup> étage, C.P. 246, Montréal, district de Montréal

Partie demanderesse

c.

**CAROL M<sup>c</sup>KEOWN**, 3011, rue Barat, Montréal (Québec) H3Y 2H4

et

**DANIEL F. RYAN**, 3011 rue Barat, Montréal (Québec) H3Y 2H4

et

**DOWNSHIRE CAPITAL INC.**, personne morale ayant son domicile au 3011, rue Barat, Montréal (Québec) H3Y 2H4

et

**MEADOW VISTA FINANCIAL CORP.**, personne morale ayant son domicile au 2710, Thomes Ave, Cheyenne, WY 82001 USA et au 1000, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2700, Montréal (Québec) H3A 3G4

Parties intimées

et

**RICHARDSON GMP LIMITED**, 1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 1500, Montréal (Québec) H3B 4W8

et

**CANACCORD CAPITAL CORPORATION**, 1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) H3B 4Y1

Parties mises en cause

---

**ORDONNANCE DE BLOCAGE EX PARTE ET DÉCISION DE DÉPÔT AU GREFFE DE LA COUR SUPÉRIEURE**  
 [art. 249, *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V.-1.1) et art. 93, 115.9 et 115.12, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (L.R.Q., c. A-33.2)]

---

2010-024-003

/2

M<sup>e</sup> Mélanie Hébert  
(Girard et al.)  
Procureure de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 8 octobre 2010

---

## DÉCISION

---

[1] Le 8 octobre 2010, l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« *Autorité* ») a saisi le Bureau de décision et de révision (ci-après le « *Bureau* ») d'une demande *ex parte* de blocage ainsi que de dépôt de la décision du Bureau à intervenir au greffe de la Cour supérieure, le tout en vertu de l'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>1</sup> et des articles 93, 115.9 et 115.12 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>2</sup>.

[2] La demande de l'Autorité a été présentée en vertu de l'article 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, selon lequel il est loisible au Bureau de prononcer une décision affectant défavorablement les droits d'une personne sans audition préalable, lorsqu'un motif impérieux le requiert. Une audience *ex parte* s'est donc tenue au siège du Bureau le 8 octobre 2010, afin que l'Autorité puisse présenter sa demande.

[3] L'Autorité a déposé avec sa demande l'affidavit requis par l'article 19 du *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision*, en vertu duquel une demande fondée sur des motifs impérieux doit être accompagnée d'une déclaration sous serment écrite à l'appui des faits de la demande et des motifs impérieux. Des copies conformes de la demande de l'Autorité et de la déclaration sous serment sont annexées à la présente décision.

### L'HISTORIQUE DU DOSSIER

[4] Dans le présent dossier le Bureau a, à la suite d'une demande de l'Autorité, prononcé, le 25 juin 2010, une interdiction d'opération sur valeurs, une interdiction d'exercer l'activité de conseiller et un blocage de fonds à l'encontre des personnes et entités et à l'égard des institutions mentionnées ci-après :

- Carol M<sup>c</sup>Keown;
- Daniel F. Ryan;
- Downshire Capital Inc.;
- Meadow Vista Financial Corp.;
- M<sup>c</sup>Keown Baboon Building Family Trust;
- Herbert Baboon Building Family Trust;
- M<sup>c</sup>Keown Baboon Business Family Trust;
- M<sup>c</sup>Keown/Ryan Principal Residence Trust;
- Demers Valeurs Mobilières Inc.;
- Dundee Securities Corporation;

---

1. L.R.Q., c. V-1.1.

2. L.R.Q., c. A-33.2.

2010-024-003

/3

- Desjardins Valeurs Mobilières; et
- TD Canada Trust.<sup>3</sup>

[5] La plupart des intimés ont comparu au dossier pour demander d'être entendus. Le 23 juillet 2010, les intimés Carol M<sup>c</sup>Keown et Daniel F. Ryan ont présenté au Bureau une demande de levée partielle de blocage. Le 10 août 2010, le Bureau a accueilli cette requête en partie, en levant partiellement le blocage qui les visait, pour les autoriser à payer certains comptes et à ouvrir un compte de banque personnel non soumis au blocage du Bureau, le tout sujet à certaines conditions<sup>4</sup>.

#### LA DEMANDE DE L'AUTORITÉ

[6] La demande de l'Autorité apparaît ci-après :

##### « INTRODUCTION »

1. La demanderesse l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») est chargée de l'application de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (« LVM »), et elle exerce les fonctions qui y sont prévues conformément à l'article 7 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q. c. V-33.2 (« LAMF »).
2. Le 25 juin 2010, l'Autorité a présenté une demande *ex parte* devant le Bureau de décision et de révision (le « Bureau ») requérant le prononcé d'ordonnances de blocage et d'ordonnances d'interdiction d'opérations sur valeurs à l'encontre, notamment, de Carol M<sup>c</sup>Keown, Daniel F. Ryan et Downshire Capital inc. (« Downshire »), tel qu'il appert de la demande déposée au dossier 2010-024 du Bureau.
3. Dans sa demande, l'Autorité alléguait essentiellement les faits suivants à l'égard de Carol M<sup>c</sup>Keown, Daniel F. Ryan et les sociétés sous leur contrôle, dont Downshire :
  - i. ils participent à des activités visant la manipulation du cours de différents titres et agissent à titre de conseiller en valeurs sans être dûment inscrits auprès de l'Autorité;
  - ii. ils tirent profit de ces activités, au détriment des investisseurs et des marchés financiers;
  - iii. les profits réalisés suite à ces activités ont été transférés dans des certains comptes qu'ils détiennent au Québec, lesquels comptes ont été identifiés par l'Autorité dans le cadre de son enquête;

tel qu'il appert de la demande de l'Autorité, déposée au dossier 2010-024 du Bureau.
4. Le 25 juin 2010, le Bureau a prononcé des ordonnances de blocage et des ordonnances d'interdiction d'opérations sur valeurs à l'égard notamment de Carol M<sup>c</sup>Keown, Daniel F. Ryan et Downshire, dans sa décision 2010-024-001, tel qu'il appert de ladite décision, déposée au dossier 2010-024 du Bureau.
5. De façon plus précise, le Bureau a notamment prononcé les ordonnances de blocage suivantes :

<sup>3</sup>. *Autorité des marchés financiers c. M<sup>c</sup>Keown*, 2010 QCBDR 44.

<sup>4</sup>. *Autorité des marchés financiers et M<sup>c</sup>Keown*, 2010 QCBDR 60.

2010-024-003

/4

« **IL ORDONNE** aux intimés Carol M<sup>c</sup>Keown, Daniel F. Ryan, Downshire Capital inc. et Meadow Vista Financial Corp. de ne pas, directement ou indirectement, retirer des fonds, titres ou autres biens, de comptes bancaires ou de comptes de courtage qu'ils détiennent, incluant, mais sans limiter la généralité de ce qui précède, les comptes suivants :

Détenteur du/des compte(s)	Numéro(s) du/des Compte(s)	Solde(s)	Institution financière
Downshire Capital inc.	2CFDD4A (CAN) et 2CFDD4B (US)	Compte inactif pour le moment	Demers Valeurs Mobilières
Downshire Capital inc.	2A00VCBN et 2A00VCAN	1 513 885,21\$US et 69 654,79\$	Dundee Securities Corporation
Carol M <sup>c</sup> Keown	277 391 AN et 277 391 BN	Comptes inactifs pour le moment	Dundee Securities Corporation
Carol M <sup>c</sup> Keown	31SNHB0 et 31SNHW1	À préciser	Desjardins Valeurs Mobilières
Meadow Vista Financial Corp.	5215416 et 7307730	796,72\$ et 304 643,92US\$	TD Canada Trust (succursale 4772)
Downshire Capital inc.	5211666 et 7305479	55 957,55\$ et 331,65US\$	TD Canada Trust (succursale 4772)
M <sup>c</sup> Keown/Ryan Principal Residence	5218024	377,23\$	TD Canada Trust (succursale 4772)

2010-024-003

/5

Détenteur du/des compte(s)	Numéro(s) du/des Compte(s)	Solde(s)	Institution financière
Carol M <sup>c</sup> Keown	3130815, 6267278 et 7124520	30 349,46\$, 1 000 024,00\$ et 18,96US\$	TD Canada Trust (succursale 4772)

**IL ORDONNE** aux intimés Carol M<sup>c</sup>Keown, Daniel F. Ryan, Downshire Capital inc. et Meadow Vista Financial Corp. de ne pas, directement ou indirectement, se départir de fonds, titres ou autres bien en leur possession; »

tel qu'il appert de ladite décision, déposée au dossier 2010-024 du Bureau.

6. Le 20 juillet 2010, Carol M<sup>c</sup>Keown et Daniel F. Ryan ont déposé une requête pour levée partielle d'une ordonnance de blocage, tel qu'il appert de ladite requête déposée au dossier 2010-024 du Bureau.
7. Dans cette requête, Carol M<sup>c</sup>Keown et Daniel F. Ryan prétendent, au paragraphe 6, qu'ils ne possèdent aucun autre bien que ceux mentionnés dans la demande présentée par l'Autorité auprès du Bureau; ils prétendent également, au paragraphe 7 de la requête, avoir toujours agi de bonne foi et n'avoir jamais tenté de dissimuler ou cacher quelque sommes d'argent que ce soit, tel qu'il appert de ladite requête, déposée au dossier 2010-024 du Bureau.
8. Le 3 août 2010, Carol M<sup>c</sup>Keown et Daniel F. Ryan ont amendé leur requête pour levée partielle d'une ordonnance de blocage afin notamment d'y ajouter une conclusion visant à leur permettre de travailler et d'ouvrir un nouveau compte de banque, tel qu'il appert de ladite requête amendée, déposée au dossier 2010-024 du Bureau.
9. Le 5 août 2010, lors de l'audience de la requête amendée pour levée partielle d'une ordonnance de blocage, Carol M<sup>c</sup>Keown et Daniel F. Ryan ont témoigné au support de leur demande.
10. Lors de leur contre-interrogatoire, ni Carol M<sup>c</sup>Keown ni Daniel F. Ryan n'ont révélé l'existence d'autres comptes bancaires ou de courtage, détenus au Québec par eux ou par Downshire et/ou Meadow Vista Financial Corp. et n'ayant pas été identifiés dans la demande de l'Autorité.
11. Le 10 août 2010, le Bureau a rendu la décision 2010-024-002, accueillant en partie la requête amendée pour levée partielle d'une ordonnance de blocage, tel qu'il appert de ladite décision, déposée au dossier 2010-024 du Bureau.
12. Plus précisément, dans cette décision, le Bureau a prononcé les conclusions suivantes :
  - i. il a levé partiellement l'ordonnance de blocage prononcée dans la décision 2010-024-001 afin de permettre à Carol M<sup>c</sup>Keown et à Daniel F. Ryan d'ouvrir un nouveau compte de banque dans une institution financière de leur choix, en vue d'y déposer leur salaire et d'y effectuer toutes les opérations nécessaires pour assurer leur subsistance, sous réserve de plusieurs conditions;

2010-024-003

/6

- ii. il a levé partiellement l'ordonnance de blocage prononcée dans la décision 2010-024-001 afin de permettre à Carol M<sup>c</sup>Keown de prélever un montant total de 4 350\$ de certains comptes, à certaines conditions

tel qu'il appert de ladite décision, déposée au dossier 2010-024 du Bureau.

#### DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS

13. Le 6 octobre 2010, l'Autorité a été avisée que Downshire, par l'entremise de Carol M<sup>c</sup>Keown, a procédé à une demande d'ouverture de compte de courtage auprès de la Financière Banque Nationale le 30 septembre 2010.
14. Le 7 octobre 2010, l'Autorité a reçu copie des documents de demande d'ouverture de compte signée par Carol M<sup>c</sup>Keown au nom de Downshire.
15. Or, l'Autorité a des motifs raisonnables et probables de croire que Downshire, par l'entremise de Carol M<sup>c</sup>Keown, a procédé à cette demande d'ouverture de compte afin d'effectuer des transferts de titres et/ou valeurs détenus dans un compte de courtage auprès de la société Richardson GMP.
16. Dans le cadre de son enquête, l'Autorité a appris que Carol M<sup>c</sup>Keown et Downshire possèdent les comptes suivants auprès de la société Richardson GMP :

Détenteur du/des compte(s)	Numéro(s) du/des Compte(s)	Type de compte
Carol M <sup>c</sup> Keown	400-BK-30-J	Compte d'épargne libre d'impôt
Carol M <sup>c</sup> Keown	40F-BK-30-A	Compte comptant CAD
Carol M <sup>c</sup> Keown	40F-BK-30-B	Compte comptant USD
Downshire	400-BN-30-E	Compte sur marge CAD
Downshire	400-BN-30-F	Compte sur marge CAD

2010-024-003

17

17. Également, dans le cadre de son enquête, l'Autorité a identifié les comptes additionnels suivants, détenus auprès de Canaccord Capital Corporation :

Détenteur du/des compte(s)	Numéro(s) du/des Compte(s)	Institution financière
Downshire	58D-187A-8, 58D-187B-7, 58D-187G-1  (soldes 0\$)	Canaccord Capital Corporation
Meadow Vista Financial Corp.	18M-434A-1, 18M-434B1  (soldes 0\$)	Canaccord Capital Corporation

18. Les comptes détenus auprès de Canaccord Capital Corporation semblent cependant inactifs, en date des présentes. »

[7] L'Autorité a soumis les arguments suivants à l'appui de sa demande :

**« URGENCE ET MOTIFS IMPÉRIEUX**

19. Les développements récents démontrent que Carol M<sup>o</sup>Keown et Downshire détiennent des comptes auprès de la société Richardson GMP.
20. L'existence de ces comptes n'a pas été dévoilé par Carol M<sup>o</sup>Keown ou par Daniel F. Ryan dans le cadre des procédures pendantes devant le Bureau et ce, même s'ils ont été contre-interrogés spécifiquement au sujet des actifs qu'ils possédaient, incluant les actifs au nom de Downshire et de Meadow Vista Financial corp.
21. Au contraire Carol M<sup>o</sup>Keown et Daniel F. Ryan ont déposé une requête en levée d'une ordonnance de blocage dans laquelle ils allèguent spécifiquement qu'ils ne possèdent aucun autre bien que ceux mentionnés dans la demande présentée par l'Autorité auprès du Bureau.
22. Ces développements récents démontrent également que Downshire, par l'entremise de Carol M<sup>o</sup>Keown, a procédé à une demande d'ouverture d'un nouveau compte de courtage

2010-024-003

/8

auprès de la Financière Banque Nationale afin d'y effectuer un transfert de titres et/ou valeurs.

23. Ces développements récents démontrent donc que Carol M<sup>c</sup>Keown et Daniel F. Ryan ont entrepris des démarches contrevenant aux ordonnances prononcées par le Bureau dans la décision 2010-024-001.
24. Ainsi, et malgré que des ordonnances de blocage générales aient déjà été prononcées, il est nécessaire, pour la protection des investisseurs, que le Bureau prononce les ordonnances de blocage spécifiques, incluses dans la présente demande et ce, sans audition préalable, conformément à l'article 115.9 de la LAMF.
25. De plus, il est nécessaire, pour la protection des investisseurs ainsi que de l'ordre public, que la décision du Bureau 2010-024-001 prononçant les ordonnances de blocage et les ordonnances d'interdiction d'opérations sur valeurs ainsi que la décision portant sur la présente demande, le cas échéant, soient déposées au greffe de la Cour supérieure du district de Montréal. »

#### L'AUDIENCE

[8] Au cours de l'audience du 8 octobre 2010, l'Autorité a fait entendre le témoignage d'un membre de son personnel d'enquête qui a fait la preuve des faits reprochés aux intimés, tels qu'ils sont énumérés tout au long de la demande. À cette occasion, l'Autorité a demandé l'autorisation d'amender cette dernière, afin d'y ajouter d'autres comptes ouverts au nom des intimés qu'elle avait identifiés.

[9] Il s'agit d'abord de deux comptes ouverts auprès de Richardson GMP Ltd :

Détenteur	N° de compte
Donwshire Capital	40F BN-30-E Compte sur marge canadien
Donwshire Capital	40F-BN-30-F Compte sur marge américain

[10] Un autre compte a été ouvert auprès de Canaccord Capital Corporation, à savoir :

Détenteur	N° de compte
Daniel F. Ryan	5092-523A-4

[11] Le Bureau a accordé l'autorisation d'amender la demande de l'Autorité. Le témoin a ensuite témoigné sur le fait que Carol M<sup>c</sup>Keown, intimée en l'instance, a fait les démarches pour ouvrir un compte de courtage auprès de la Financière Banque Nationale en septembre 2010.

[12] Le témoin a expliqué pourquoi elle croit que Carol M<sup>c</sup>Keown entend transférer des titres et des valeurs détenues dans un compte de courtage auprès de la société Richardson GMP. Elle a aussi établi l'existence de comptes ouverts auprès de cette dernière société au nom de cette intimée ou de Downshire Capital. Il y a également des comptes ouverts auprès de Canaccord Capital Corporation.

2010-024-003

/9

[13] Or, il appert qu'un des comptes de Downshire Capital, intimée en l'instance, ouvert chez Richardson contiendrait des titres dont la valeur s'élevait à un montant de 291 349 \$, alors qu'un autre compte chez le même courtier contient 3 867 \$. De plus, en tentant d'ouvrir un compte auprès de la Financière Banque Nationale au nom de Downshire Capital, Carol M<sup>c</sup>Keown a indiqué dans la documentation qu'elle a remplie, qu'elle détenait des actifs liquides de 315 000 \$.

[14] Sa transaction initiale auprès de la Financière Banque Nationale serait d'y transférer un tel montant. Le témoin rappelle que dans sa demande de levée partielle de blocage du mois d'août, les intimés déclaraient ne posséder aucun autre bien que ceux déjà identifiés dans la décision d'interdiction et de blocage du Bureau du 25 juin 2010<sup>5</sup>.

[15] De plus, Carol M<sup>c</sup>Keown a témoigné au cours de l'audience du Bureau du 5 août 2010 « *ne pas avoir d'autres comptes de banque que ceux qui ont été identifiés par l'Autorité, et ce, que ce soit au Canada, aux États-Unis ou ailleurs. Ni elle ni son mari ni les sociétés intimées ne possèdent d'autres résidences ni d'autres actifs* »<sup>6</sup>.

[16] Enfin, le témoignage de l'enquêtrice a permis de constater que l'Autorité n'a pas reçu de la part des intimés les renseignements qu'elle aurait dû recevoir suite à la levée partielle de blocage que le Bureau a prononcée à l'égard des intimés Carol M<sup>c</sup>Keown et Daniel F. Ryan, le 10 août 2010<sup>7</sup>. Cette levée était assujettie à l'exécution de certaines conditions qui y étaient énoncées. Il semblerait donc qu'elles n'ont pas été respectées.

[17] L'Autorité a donc demandé au Bureau de prononcer une ordonnance de blocage visant les nouveaux comptes dont son enquête a permis de révéler l'existence, afin de protéger les montants qu'ils contiennent, au profit des investisseurs, et d'empêcher les intimés de les utiliser pour y faire des transactions qui seraient en contravention des décisions du Bureau.

## L'ANALYSE

[18] Vu les circonstances du présent dossier, le Bureau est prêt à accéder à la demande de l'Autorité. Malgré les assurances au contraire qui ont été données à l'Autorité et au Bureau, Carol M<sup>c</sup>Keown, Daniel F. Ryan, Downshire Capital Inc. et Meadow Visa Financial Corp. semblent posséder des comptes dont ils n'ont pas su révéler l'existence ainsi que des actifs dont ils semblent vouloir disposer en catimini.

[19] Subsidiairement, il appert également que les intimés Daniel F. Ryan et Carol M<sup>c</sup>Keown ne respecteraient pas les conditions de la levée partielle de blocage qui leur a été accordée récemment par le Bureau. Si on additionne les divers faits mis en preuve par l'Autorité, le Bureau constate qu'il a le devoir d'intervenir et de prononcer le blocage demandé afin d'assurer la protection des actifs ainsi découverts et s'assurer que les comptes dont l'existence a été attestée ne servent pas à couvrir des transactions illégales.

[20] Dans le cadre de sa demande et en cas de succès de sa part, l'Autorité a requis le Bureau de déposer sa décision du 25 juin 2010<sup>8</sup> ainsi que la décision à intervenir au greffe de la Cour supérieure. Le Bureau estime que le dépôt d'une décision de sa part auprès de la Cour supérieure est un geste qui peut être lourd de conséquences pour des intimés. Une telle demande doit donc être analysée soigneusement, d'autant plus qu'elle a été présentée au cours d'une audience *ex parte*.

[21] Les intimés n'ont pas eu le loisir de se faire entendre sur ce point alors que les conséquences d'une telle décision seront très lourdes à porter. Comme le Bureau l'a déjà dit précédemment, la règle doit

5. Précitée, note 3.

6. *Autorité des marchés financiers et M<sup>c</sup>Keown*, précitée, note 4, par. 9.

7. *Ibid.*

8. Précitée, note 3.

2010-024-003

/10

être qu'une partie puisse faire valoir son point de vue à cet égard. Ajoutons que le Bureau prononcera une telle décision lorsqu'il a de bonnes raisons de croire qu'une personne visée par une décision n'entend pas s'y conformer et pourrait continuer à agir illégalement malgré les objurgations de notre tribunal, et ce, au détriment des épargnants.

[22] Or, les intimés au présent dossier sont depuis le mois de juin 2010 sous le coup d'une interdiction d'opération sur valeurs, d'une interdiction d'agir à titre de conseiller et d'une ordonnance de blocage. Lorsque Carol M<sup>c</sup>Keown et Daniel F. Ryan se sont adressés au Bureau en août 2010 pour une levée partielle de blocage, ils l'ont assuré qu'ils ne possédaient aucun autre bien que ceux identifiés par l'Autorité dans sa demande de juin 2010.

[23] En cours d'audience, Carol M<sup>c</sup>Keown a témoigné sous serment qu'elle ne possédait pas d'autres comptes de banque que ceux déjà identifiés ni d'autres actifs. Or, la preuve de l'Autorité a révélé qu'il en était autrement. Ce faisant, les intimés donnent la désagréable impression de dissimuler des faits importants au présent dossier et de se servir discrètement de sommes importantes qu'ils détiendraient, en contravention des décisions du Bureau.

[24] Dans ces circonstances, le Bureau est amené à croire que les intimés n'entendent pas respecter ces décisions, dont ils sont pourtant clairement informés, qui leur interdisent de se départir de biens et d'actifs. Ce comportement, que le Bureau estime dommageable pour les investisseurs, est justement de ceux qu'un dépôt de décision au greffe de la Cour supérieure peut contribuer à prévenir.

[25] Le fait que deux des intimés ne respecteraient pas non plus les conditions de la décision de notre tribunal du mois d'août 2010 apporte de l'eau au moulin de notre opinion. C'est pourquoi le Bureau est prêt à accueillir la demande de l'Autorité à ce sujet.

## LA DÉCISION

[26] Le Bureau a pris connaissance de la demande de l'Autorité, du témoignage de son enquêteuse, des éléments de preuve présentés en cours d'audience et de l'argumentation de la procureure de cet organisme. Il est prêt à prononcer les décisions demandées pour les motifs évoqués plus haut.

[27] En conséquence de quoi, le Bureau de décision et de révision, en vertu de l'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>9</sup> et des articles 93, 115.9 et 115.12 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>10</sup> accueille les demandes de l'Autorité dans les termes suivants :

**1) ORDONNANCE DE BLOCAGE EN VERTU DE L'ARTICLE 249 DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES ET DE L'ARTICLE 93 DE LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS :**

**IL ORDONNE** à Richardson GMP Limited, mise en cause au présent dossier, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle, au nom ou pour le compte des intimés, notamment dans les comptes suivants :

Détenteur du/des compte(s)	Numéro(s) du/des compte(s)	Type de compte
Carol M <sup>c</sup> Keown	400-BK-30-J	Compte d'épargne libre d'impôt
Carol McKeown	40F-BK-30-A	Compte comptant CAD

<sup>9</sup>. Précitée, note 1.

<sup>10</sup>. Précitée, note 2.

2010-024-003

/11

Détenteur du/des compte(s)	Numéro(s) du/des compte(s)	Type de compte
Carol McKeown	40F-BK-30-B	Compte comptant É-U
Downshire	400-BN-30-E	Compte sur marge CAD
Downshire	400-BN-30-F	Compte sur marge CAD
Downshire	40F-BN-30-E	Compte sur marge CAD
Downshire	40F-BN-30-F	Compte sur marge É-U

**IL ORDONNE** à Canaccord Capital Corporation, mise en cause au présent dossier, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens, qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle, au nom ou pour le compte des intimés, notamment dans les comptes suivants :

Détenteur du/des compte(s)	Numéro(s) du/des compte(s)	Institution financière
Downshire	58D-187A-8, 58D-187B-7, 58D-187G-1	Canaccord Capital Corporation
Meadow Vista Financial Corp.	18M-434A-1, 18M-434B1	Canaccord Capital Corporation
Daniel F. Ryan	592-523A-4	Canaccord Capital Corporation

**2) ORDONNANCE DE DÉPÔT AUPRÈS DU GREFFE DE LA COUR SUPÉRIEURE, EN VERTU DE L'ARTICLE 115.12 DE LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS :**

**IL AUTORISE** le dépôt au greffe de la Cour supérieure du district de Montréal de la présente décision ainsi que la décision n° 2010-024-001 que le Bureau a prononcée le 25 juin 2010<sup>11</sup>.

[28] En application du second alinéa de l'article 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, le Bureau informe les intimés qu'ils ont une période de quinze jours pour demander au Bureau de tenir une audience relative à la présente décision. Celle-ci se tiendra alors dans la salle d'audience *Paul Fortugno* qui est située au 500, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 16.40, à Montréal (Québec).

[29] Il appartient alors aux intimés de communiquer avec le Secrétariat du Bureau, au 1-877-873-2211, afin d'informer le Bureau qu'ils entendent exercer leur droit d'être entendus. Les intimés sont aussi invités à prendre note qu'une partie a le droit de se faire représenter par un avocat. Le Bureau informe également les personnes morales et les entités désirant être entendues dans le cadre du présent dossier qu'elles sont tenues de se faire représenter par avocat au cours d'une audience devant le Bureau.

<sup>11</sup>. Précitée, note 3.

2010-024-003

/12

[30] Conformément au premier alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, l'ordonnance de blocage entre en vigueur à la date à laquelle elle est prononcée et le restera pour une période de 120 jours, à moins qu'elle ne soit modifiée ou abrogée avant l'échéance de ce terme.

Fait à Montréal, le 18 octobre 2010.

*(S) Alain Gélinas*

---

**M<sup>e</sup> Alain Gélinas, président**

*(S) Claude St Pierre*

---

**M<sup>e</sup> Claude St Pierre, vice-président**

PROVINCE DE QUÉBEC  
MONTRÉAL

BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION

DOSSIER N°2010-024

**AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**, 800  
Square Victoria, 22<sup>e</sup> étage, C.P. 246, Montréal, district  
de Montréal

**DEMANDERESSE**

c.

**CAROL MCKEOWN**, 3011 rue Barat, Montréal  
(Québec) H3Y 2H4

ET

**DANIEL F. RYAN** 3011 rue Barat, Montréal (Québec)  
H3Y 2H4

et

**DOWNSHIRE CAPITAL INC.**, personne morale ayant  
son domicile au 3011 rue Barat, Montréal (Québec)  
H3Y 2H4

et

**MEADOW VISTA FINANCIAL CORP.**, personne  
morale ayant son domicile au 2710 Thomes Ave,  
Cheyenne, WY 82001 USA et au 1000, rue  
Sherbrooke Ouest, bureau 2700, Montréal (Québec)  
H3A 3G4

**INTIMÉS**

et

**RICHARDSON GMP LIMITED**, 1250 boulevard René-  
Lévesque Ouest, bureau 1500, Montréal (Québec)  
H3B 4W8

**CANACCORD CAPITAL CORPORATION**, 1250  
boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500,  
Montréal (Québec) H3B 4Y1

**MIS EN CAUSE**

---

**Demande de l'Autorité des marchés financiers en vertu des articles 93, 94, 115.9 et 115.12 de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers, L.R.Q., c. A-33.2, de l'article 249 de la Loi sur les valeurs mobilières, L.R.Q., c. V-1.1, et de l'article 16 du Règlement sur les procédures du Bureau de décision et de révision, c. V-1.1, R.0.1.3**

L'Autorité des marchés financiers soumet respectueusement ce qui suit au Bureau de décision et révision :

**INTRODUCTION**

1. La demanderesse l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») est chargée de l'application de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (« LVM »), et elle exerce les fonctions qui y sont prévues conformément à l'article 7 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q. c. V-33.2 (« LAMF »).
2. Le 25 juin 2010, l'Autorité a présenté une demande *ex parte* devant le Bureau de décision et de révision (le « Bureau ») requérant le prononcé d'ordonnances de blocage et d'ordonnances d'interdiction d'opérations sur valeurs à l'encontre, notamment, de Carol McKeown, Daniel F. Ryan et Downshire Capital inc. (« Downshire »), tel qu'il appert de la demande déposée au dossier 2010-024 du Bureau.
3. Dans sa demande, l'Autorité alléguait essentiellement les faits suivants à l'égard de Carol McKeown, Daniel F. Ryan et les sociétés sous leur contrôle, dont Downshire :
  - iv. ils participent à des activités visant la manipulation du cours de différents titres et agissent à titre de conseiller en valeurs sans être dûment inscrits auprès de l'Autorité;
  - v. ils tirent profit de ces activités, au détriment des investisseurs et des marchés financiers;
  - vi. les profits réalisés suite à ces activités ont été transférés dans des certains comptes qu'ils détiennent au Québec, lesquels comptes ont été identifiés par l'Autorité dans le cadre de son enquête;

tel qu'il appert de la demande de l'Autorité, déposée au dossier 2010-024 du Bureau.
4. Le 25 juin 2010, le Bureau a prononcé des ordonnances de blocage et des ordonnances d'interdiction d'opérations sur valeurs à l'égard notamment de Carol McKeown, Daniel F. Ryan et Downshire, dans sa décision 2010-024-001, tel qu'il appert de ladite décision, déposée au dossier 2010-024 du Bureau.
5. De façon plus précise, le Bureau a notamment prononcé les ordonnances de blocage suivantes :

« **IL ORDONNE** aux intimés Carol McKeown, Daniel F. Ryan, Downshire Capital inc. et Meadow Vista Financial Corp. de ne pas, directement ou indirectement, retirer des fonds, titres ou autres biens, de comptes bancaires ou de comptes de courtage qu'ils détiennent, incluant, mais sans limiter la généralité de ce qui précède, les comptes suivants :

Détenteur du/des compte(s)	Numéro(s) du/des Compte(s)	Solde(s)	Institution financière
		Compte inactif pour le	Demers

Downshire Capital inc.	2CFDD4A (CAN) et 2CFDD4B (US)	moment	Valeurs Mobilières
Downshire Capital inc.	2A00VCBN et 2A00VCAN	1 513 885,21\$US et 69 654,79\$	Dundee Securities Corporation
Carol McKeown	277 391 AN et 277 391 BN	Comptes inactifs pour le moment	Dundee Securities Corporation
Carol McKeown	31SNHB0 et 31SNHW1	À préciser	Desjardins Valeurs Mobilières
Meadow Vista Financial Corp.	5215416 et 7307730	796,72\$ et 304 643,92US\$	TD Canada Trust (succursale 4772)
Downshire Capital inc.	5211666 et 7305479	55 957,55\$ et 331,65US\$	TD Canada Trust (succursale 4772)
McKeown/Ryan Principal Residence	5218024	377,23\$	TD Canada Trust (succursale 4772)
Carol McKeown	3130815, 6267278 et 7124520	30 349,46\$, 1 000 024,00\$ et 18,96US\$	TD Canada Trust (succursale 4772)

**IL ORDONNE** aux intimés Carol McKeown, Daniel F. Ryan, Downshire Capital inc. et Meadow Vista Financial Corp. de ne pas, directement ou indirectement, se départir de fonds, titres ou autres bien en leur possession; »

tel qu'il appert de ladite décision, déposée au dossier 2010-024 du Bureau.

6. Le 20 juillet 2010, Carol McKeown et Daniel F. Ryan ont déposé une requête pour levée partielle d'une ordonnance de blocage, tel qu'il appert de ladite requête déposée au dossier 2010-024 du Bureau.
7. Dans cette requête, Carol McKeown et Daniel F. Ryan prétendent, au paragraphe 6, qu'ils ne possèdent aucun autre bien que ceux mentionnés dans la demande présentée par l'Autorité auprès du Bureau; ils prétendent également, au paragraphe 7 de la requête, avoir toujours agi de bonne foi et n'avoir jamais tenté de dissimuler ou cacher quelque sommes d'argent que ce soit, tel qu'il appert de ladite requête, déposée au dossier 2010-024 du Bureau.

8. Le 3 août 2010, Carol McKeown et Daniel F. Ryan ont amendé leur requête pour levée partielle d'une ordonnance de blocage afin notamment d'y ajouter une conclusion visant à leur permettre de travailler et d'ouvrir un nouveau compte de banque, tel qu'il appert de ladite requête amendée, déposée au dossier 2010-024 du Bureau.
9. Le 5 août 2010, lors de l'audience de la requête amendée pour levée partielle d'une ordonnance de blocage, Carol McKeown et Daniel F. Ryan ont témoigné au support de leur demande.
10. Lors de leur contre-interrogatoire, ni Carol McKeown ni Daniel F. Ryan n'ont révélé l'existence d'autres comptes bancaires ou de courtage, détenus au Québec par eux ou par Downshire et/ou Meadow Vista Financial Corp. et n'ayant pas été identifiés dans la demande de l'Autorité.
11. Le 10 août 2010, le Bureau a rendu la décision 2010-024-002, accueillant en partie la requête amendée pour levée partielle d'une ordonnance de blocage, tel qu'il appert de ladite décision, déposée au dossier 2010-024 du Bureau.
12. Plus précisément, dans cette décision, le Bureau a prononcé les conclusions suivantes :
- iii. il a levé partiellement l'ordonnance de blocage prononcée dans la décision 2010-024-001 afin de permettre à Carol McKeown et à Daniel F. Ryan d'ouvrir un nouveau compte de banque dans une institution financière de leur choix, en vue d'y déposer leur salaire et d'y effectuer toutes les opérations nécessaires pour assurer leur subsistance, sous réserve de plusieurs conditions;
  - iv. il a levé partiellement l'ordonnance de blocage prononcée dans la décision 2010-024-001 afin de permettre à Carol McKeown de prélever un montant total de 4 350\$ de certains comptes, à certaines conditions

tel qu'il appert de ladite décision, déposée au dossier 2010-024 du Bureau.

#### DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS

13. Le 6 octobre 2010, l'Autorité a été avisée que Downshire, par l'entremise de Carol McKeown, a procédé à une demande d'ouverture de compte de courtage auprès de la Financière Banque Nationale le 30 septembre 2010.
14. Le 7 octobre 2010, l'Autorité a reçu copie des documents de demande d'ouverture de compte signée par Carol McKeown au nom de Downshire.
15. Or, l'Autorité a des motifs raisonnables et probables de croire que Downshire, par l'entremise de Carol McKeown, a procédé à cette demande d'ouverture de compte afin d'effectuer des transferts de titres et/ou valeurs détenus dans un compte de courtage auprès de la société Richardson GMP.
16. Dans le cadre de son enquête, l'Autorité a appris que Carol McKeown et Downshire possèdent les comptes suivants auprès de la société GMP Richardson :

Détenteur du/des compte(s)	Numéro(s) du/des Compte(s)	Type de compte
Carol McKeown	400-BK-30-J	Compte d'épargne libre d'impôt
Carol McKeown	40F-BK-30-A	Compte comptant CAD

Carol McKeown	40F-BK-30-B	Compte comptant USD
Downshire	400-BN-30-E	Compte sur marge CAD
Downshire	400-BN-30-F	Compte sur marge CAD

17. Également, dans le cadre de son enquête, l'Autorité a identifié les comptes additionnels suivants, détenus auprès de Canaccord Capital Corporation :

Détenteur du/des compte(s)	Numéro(s) du/des Compte(s)	Institution financière
Downshire	58D-187A-8, 58D-187B-7, 58D-187G-1 (soldes 0\$)	Canaccord Capital Corporation
Meadow Vista Financial Corp.	18M-434A-1, 18M-434B1 (soldes 0\$)	Canaccord Capital Corporation

18. Les comptes détenus auprès de Canaccord Capital Corporation semblent cependant inactifs, en date des présentes.

#### URGENCE ET MOTIFS IMPÉRIEUX

19. Les développements récents démontrent que Carol McKeown et Downshire détiennent des comptes auprès de la société Richardson GMP.
20. L'existence de ces comptes n'a pas été dévoilé par Carol McKeown ou par Daniel F. Ryan dans le cadre des procédures pendantes devant le Bureau et ce, même s'ils ont été contre-interrogés spécifiquement au sujet des actifs qu'ils possédaient, incluant les actifs au nom de Downshire et de Meadow Vista Financial corp.
21. Au contraire Carol McKeown et Daniel F. Ryan ont déposé une requête en levée d'une ordonnance de blocage dans laquelle ils allèguent spécifiquement qu'ils ne possèdent aucun autre bien que ceux mentionnés dans la demande présentée par l'Autorité auprès du Bureau.
22. Ces développements récents démontrent également que Downshire, par l'entremise de Carol Mckeown, a procédé à une demande d'ouverture d'un nouveau compte de courtage auprès de la Financière Banque Nationale afin d'y effectuer un transfert de titres et/ou valeurs.

23. Ces développements récents démontrent donc que Carol McKeown et Daniel F. Ryan ont entrepris des démarches contrevenant aux ordonnances prononcées par le Bureau dans la décision 2010-024-001.
24. Ainsi, et malgré que des ordonnances de blocage générales aient déjà été prononcées, il est nécessaire, pour la protection des investisseurs, que le Bureau prononce les ordonnances de blocage spécifiques, incluses dans la présente demande et ce, sans audition préalable, conformément à l'article 115.9 de la LAMF.
25. De plus, il est nécessaire, pour la protection des investisseurs ainsi que de l'ordre public, que la décision du Bureau 2010-024-001 prononçant les ordonnances de blocage et les ordonnances d'interdiction d'opérations sur valeurs ainsi que la décision portant sur la présente demande, le cas échéant, soient déposées au greffe de la Cour supérieure du district de Montréal.

**EN CONSÉQUENCE**, l'Autorité des marchés financiers demande au Bureau de décision et de révision, en vertu des articles 93, 94, 115.9 et 115.12 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* et de l'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et l'article 16 du Règlement sur les procédures du Bureau de décision et de révision, c. V-1.1, R.0.1.3, de rendre les conclusions suivantes :

**D'ORDONNER** à GMP Richardson Limited de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens, qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle au nom ou pour le compte des intimés, notamment dans les comptes suivants :

Détenteur du/des compte(s)	Numéro(s) du/des Compte(s)	Type de compte
Carol McKeown	400-BK-30-J	Compte d'épargne libre d'impôt
Carol McKeown	40F-BK-30-A	Compte comptant CAD
Carol McKeown	40F-BK-30-B	Compte comptant USD
Downshire	400-BN-30-E	Compte sur marge CAD
Downshire	400-BN-30-F	Compte sur marge CAD

**D'ORDONNER** à Canaccord Capital Corporation de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens, qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle au nom ou pour le compte des intimés, notamment dans les comptes suivants :

Détenteur du/des compte(s)	Numéro(s) du/des Compte(s)	Institution financière
Downshire	58D-187A-8, 58D-	Canaccord Capital Corporation

	187B-7, 58D-187G-1 (soldes 0\$)	
Meadow Vista Financial Corp.	18M-434A-1, 18M-434B1 (soldes 0\$)	Canaccord Capital Corporation

**D'ORDONNER** à GMP Richardson Limited et à Canaccord Capital Corporation de ne pas permettre l'ouverture de compte de courtage au nom des intimés ou pour le compte de ceux-ci;

**DE DÉCLARER** en vertu de l'article 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* que la décision du Bureau de décision et de révision entre en vigueur sans audition préalable et donner aux parties l'occasion d'être entendues dans un délai de quinze (15) jours;

**D'AUTORISER**, le cas échéant, le dépôt au greffe de la Cour supérieure du district de Montréal de la décision à intervenir ainsi que de la décision 2010-024-001;

Fait à Montréal, le 8 octobre 2010

---

GIRARD ET AL.  
Procureurs de l'Autorité des marchés financiers

**AFFIDAVIT**

Je, soussignée, Fannie Turcot, enquêtrice à l'Autorité des marchés financiers exerçant ma profession au 800, square Victoria, 23<sup>ième</sup> étage, dans la ville et le district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis enquêtrice à l'Autorité des marchés financiers;
2. Je suis assignée au dossier d'enquête faisant l'objet dans la présente procédure;
3. Tous les faits allégués dans la Demande d'ordonnance de blocage sont vrais.

EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ À MONTRÉAL,  
ce 8 octobre 2010

---

Affirmé solennellement devant moi à  
Montréal, ce 8 octobre 2010

---

Commissaire à l'assermentation pour tous les  
districts judiciaires du Québec

# 3.

## Distribution de produits et services financiers

---

- 3.1 Avis et communiqués
  - 3.2 Réglementation
  - 3.3 Autres consultations
  - 3.4 Retraits aux registres des représentants
  - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
  - 3.6 Avis d'audiences
  - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
  - 3.8 Autres décisions
-

### 3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

### 3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

### 3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

#### Erratum

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans la section 3.4 (*Retrait aux registres des représentants*) du bulletin du 24 septembre 2010 (Vol. 7, n° 38). À cet effet, un avis relatif au retrait du représentant M. Bruno Morin à l'égard de firme Valeurs mobilières Desjardins inc. a été publié par erreur et n'aurait pas dû paraître.

Le 22 octobre 2010

#### Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Alawieh	Mohamad	Placements Banque Nationale inc.	2010-10-03
Ambrosio	Stéphane	Courtage Direct Banque Nationale inc.	2010-10-08
Anctil	Ghislain	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-09-24
Arbic	Paul	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-10-15
Asprakis	Anna	Placements CIBC inc.	2010-10-07
Beauchemin	Bernard	BLC services financiers inc.	2010-10-01
Bernaquez	Josée	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-10-15
Bernier	Linda	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-10-15
Blouin	Benoit	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-10-15
Bonneau	Elodée	Placements Banque Nationale inc.	2010-10-15
Boukendakdji	Ratiba	Placements Banque Nationale inc.	2010-10-08
Boulet-Lachance	Mylene	Placements Scotia inc.	2010-10-09
Bourassa	Steve	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-10-18
Bourgeois	Sylvie	Manulife securities investment services inc.	2010-10-15
Braley	Herbert	Manulife securities investment services inc.	2010-10-15
Cao	Yizhang	Services financiers groupe Investors inc.	2010-10-12
Carrier	Diane	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-10-08
Chagnon	Pierre	Placements financière Sun Life (Canada) inc.	2010-10-15
Chang	Moe Kitt	Services d'investissement TD inc.	2010-10-09
Choquette	Jean-François	Placements Banque Nationale inc.	2010-10-13
Cléroux	Richard	Placements Banque Nationale inc.	2010-10-15
Cloutier	Lucie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-10-13
Conroy	Shelley	Manulife securities investment services inc.	2010-10-15
Courval	Claude	Manulife securities investment services inc.	2010-10-15
Coutu	Louissette	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-10-13
Crête	Gilles	Investissements Excel inc.	2010-10-15
Delisle	Aline	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-10-13
Della Rocca	Anthony	Manulife securities investment services inc.	2010-10-15

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Della Rocca	Domenico	Manulife securities investment services inc.	2010-10-15
Denis	Alain	Investia services financiers inc.	2010-10-18
Denis	Pascale	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-10-13
Dossou-Yovo	Angelo Marcos	Services financiers groupe Investors inc.	2010-10-13
Duchesne	Daniel	Investissements Excel Inc.	2010-10-13
Fortin	Luc Patrick Michel	Valeurs Mobilières TD inc.	2010-10-13
Fournier	Dominic	Placements financière Sun Life (Canada) inc.	2010-10-12
Galimi	Sylvia	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-10-15
Glaude	Nathalie	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-10-12
Grondin	Valérie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-10-15
Hardy	Hélène	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-10-13
Inkster	Victoria	Manulife securities investment services inc.	2010-10-15
Jacques	Maxime	Services d'investissement TD inc.	2010-10-08
Jobin	Audrey	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-10-15
Jubinville	Patricia	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-10-15
L'Ecuyer	Alain	Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.	2010-10-15
Lacouture	Chantale	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-10-15
Lahens	Jean Richard	Services financiers groupe Investors inc.	2010-10-14
Langlois	Micheline	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-10-13
Larose	Nicole	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-10-15
Leclerc	Martin	Financière Banque Nationale Inc.	2010-10-01
Lemire	Brendan	Fonds d'investissement Royal inc.	2010-10-16
Lessard	Nathalie	BLC services financiers inc.	2010-09-07
Lévesque	Isabelle	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-10-15
Manson	Mary	Manulife securities investment services inc.	2010-10-15
Marcone	Fiorino	Manulife securities investment services inc.	2010-10-15
Mariani	Cynthia	Manulife securities investment services inc.	2010-10-15
Markey	Henry	Manulife securities investment services inc.	2010-10-15
Markey-Dery	Janice	Manulife securities investment services inc.	2010-10-15
Marquis	Stéphane	Corporation de Valeurs Mobilières Dundee	2010-10-01
Martin	Michael	Manulife securities investment services inc.	2010-10-15
Mcateer	Michael	Capital Hub inc.	2010-10-11
Mercier	Anie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-10-14
Miranda	Lionel Unildo	Scotia Capitaux Inc.	2010-10-18
Mounaam	Jaouad	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-10-15
Nasr	Omar	Services financiers groupe Investors inc.	2010-10-13
Ouerghi	Mohamed Maher	Courtage Direct Banque Nationale inc.	2010-10-01

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Pelletier	Valérie	Financière Banque Nationale Inc.	2010-10-08
Petit	Julie	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-10-13
Pinard Allard	Jocelyne	Investia services financiers inc.	2010-10-18
Poce	Robert	Manulife securities investment services inc.	2010-10-15
Polito	Bruno	Placements CIBC inc.	2010-10-18
Proietti	Marino	PFSL Investments Canada Ltd.	2010-10-14
Racine	Gabriel	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-10-08
Raymond	Lyse	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-09-24
Reid	Wendell Addison	Financière Banque Nationale Inc.	2010-10-07
Ross	Josée	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-10-15
Roy	Olivier	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-09-11
Sarrazin	Alexis Patrick	Financière Banque Nationale Inc.	2010-10-08
Sirois	Sandra	Placements Banque Nationale inc.	2010-10-19
Soh Moukam	Patrice	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-10-12
St-Jacques	Annie	BLC services financiers inc.	2010-09-23
St-Laurent	Manon	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-10-15
Taillefer	Marc	Financière Banque Nationale inc.	2010-10-08
Tanguay	Nicole	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-10-12
Taylor	Richard	Manulife securities investment services inc.	2010-10-15
Thibodeau	Johanne	Desjardins cabinet de services financiers inc.	2010-10-14
Tittley	Laurent	Manulife securities investment services inc.	2010-10-15
Viau	Alexandre	Financière Banque Nationale inc.	2010-09-30
Ward	Christopher Barkley	Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.	2010-10-15
West	James Douglas	Manulife securities investment services inc.	2010-10-15
Wilkins	Lynn Ann	Manulife securities investment services inc.	2010-10-15

### Conseillers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Bastasic	Daniel	Mackenzie Financial Corporation	2010-10-19
Buchanan	Douglas	Les conseillers en placements Macdougall inc.	2010-10-01
Grammer	Mark	Mackenzie Financial Corporation	2010-10-19
Knezy	Andrew	Mackenzie Financial Corporation	2010-10-19
Raschkowan	Norman	Mackenzie Financial Corporation	2010-10-19
Taieb	Gregory	Conseillers en gestion globale State	2010-06-18

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Street Itée.			

## Cabinets de services financiers

### Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès du agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337  
 Montréal : (514) 395-0337  
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veuillez vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6, et les mentions spéciales, de A à E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	A Restreint à l'assurance-vie
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	B Restreint aux produits d'assurance collective contre les accidents et la maladie
2a Assurance collective de personnes	C Courtage spécial
2b Régime d'assurance collective	D Courtage relatif à des prêts garantis par hypothèque immobilière
2c Régime de rentes collectives	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	

## 4a Assurance de dommages (Courtier)

4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)

4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)

## 5a Expertise en règlement de sinistres

5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers

5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises

## 6 Planification financière

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
100089	Ait Abdesselam	Tahar	6	2010-10-15
101371	Beauchemin	Bernard	6	2010-10-19
111032	Duchesne	Danielle	1A	2010-10-14
112794	Fournier	Dominic	1A, 2A	2010-10-19
119340	Lapointe	Guy	4A	2010-10-19
128074	Pugliese	Dino	2A	2010-10-19
132257	Thériault	Luc	2A	2010-10-15
135741	Benoit	Michel	5A	2010-10-18
136515	Richard	Claudia	3A	2010-10-18
149526	Bernier	Nadine	1A	2010-10-18
151698	Mercier	Anie	6	2010-10-18
152895	Beloin	Vanessa	1A	2010-10-18
156711	Rivest	Guillaume	4A	2010-10-19
162146	Brassard	Maxim	1A	2010-09-17
165642	Bonneau	Élodée	6	2010-10-18
168383	Filion-Labelle	Andrée-Anne	3B	2010-10-18
169549	Lamontagne	Patricia	4B	2010-10-15
169868	Gagné	Marie-Lou	3A	2010-10-18
171349	Dossou-Yovo	Angelo Marcos	1A	2010-10-14
171487	Daoust	Charles-Henri	1A	2010-10-14
172763	Arfaoui	Sana	6	2010-10-15
176313	Veilleux	Manon	6	2010-10-14
177215	Simard	Sylvain	4A	2010-10-18

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
180944	L Delorme	Katherine	1A	2010-10-14
185850	Latouche	Caroline	4B	2010-10-19
186012	Pépin	Suzie	3B, E	2010-10-14
186227	Courmoyer	Steve	1A	2010-10-14
186516	Ivan	Ion Laurentiu	1A	2010-10-14
186673	Corbeil	Gabrielle	1A	2010-10-14
187476	Couette	Nancy	4B	2010-10-15
187946	Boussefres	Hayat	1A	2010-10-14

### Suspensions

Le tableau suivant contient le nom de représentants dont une ou plusieurs disciplines a/ont été suspendue(s) parce qu'ils n'ont pas respecté les exigences de formation continue.

Il est possible que leur situation soit déjà corrigée. Si vous souhaitez vérifier si un représentant dispose d'un droit de pratique, veuillez consulter le registre prévu à cette fin à l'adresse suivante :

<http://www.lautorite.qc.ca/clientele/consommateur/registre-entreprises-individus-autorises-exercer.fr.html>

ou veuillez contacter notre centre d'information à Québec au (418) 525-0337 ou à Montréal au (514) 395-0337 ou par notre ligne sans frais au 1-877-525-0337.

Certificat	Prénom	Nom	N° décision	Décision	Disciplines	Date de la décision
116122	Hélène	Hanna	2010-PDIS-2614	Suspension	7	2010-10-18
116607	Marguerite	Houle-Laroche	2010-PDIS-2611	Suspension	7	2010-10-18
117280	Lawrence	Joseph	2010-PDIS-2615	Suspension	1A, 2A	2010-10-18

### 3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

#### 3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Aucune information.

#### 3.5.2 Les cessations d'activités

##### Suspensions et radiations pour les cabinets de services financiers.

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Numéro de décision	Décision	Date de la décision
502858	Marc Castonguay	2010-PDIS-2607	Suspension	2010-10-15
503960	Élaine Tremblay	2010-PDIS-2609	Suspension	2010-10-15
509772	Dominique Le Corvec	2010-PDIS-2585	Radiation	2010-09-17
511264	Nadia Lampron	2010-PDIS-2588	Radiation	2010-09-17
513760	Josée Gagnon	2010-PDIS-2608	Suspension	2010-10-15
514343	Élite Lan inc.	2010-PDIS-2581	Suspension	2010-09-17

##### Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
504967	Dino Pugliese	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2010-10-19
505833	Carr & Compagnie courtiers d'assurances ltée	Assurance de dommages	2010-10-19
506601	Sylvain Lapointe	Assurance de personnes	2010-10-15
510164	Sophie Noël	Assurance de personnes Planification financière	2010-10-18
511744	9144-2350 Québec inc.	Assurance de personnes	2010-10-18
512390	Denis Rochette Interspect (2006) inc.	Expertise en règlement de sinistres	2010-10-19
514171	Gestion Robert Montanaro inc.	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2010-10-18
514336	Kerby Noël	Assurance de personnes	2010-10-15

#### 3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, les chefs de la conformité ou les dirigeants responsables

Aucune information.

### 3.5.4 Les nouvelles inscriptions

#### Courtiers

Nom de la firme	Catégorie	Nom du chef de conformité	Date de la décision
Amundi Canada inc.	Marché dispensé	Louis Fortin	2010-10-14
Gestion Cristallin inc.	Marché dispensé	Marc Amirault	2010-10-14
Gestion de capitaux Desautels inc.	Marché dispensé	Kenneth Lester	2010-10-14
Investia Services financiers inc.	Marché dispensé	Donald Norris	2010-10-14

#### Gestionnaires

Nom de la firme	Catégorie	Nom du chef de conformité	Date de la décision
Gestion Cristallin inc.	Fonds d'investissement	Marc Amirault	2010-10-14
Gestion de capitaux Desautels inc.	Fonds d'investissement	Kenneth Lester	2010-10-14
Industrielle Alliance, Gestion de placements inc.	Fonds d'investissement	François Lalande	2010-10-14
Société de gestion de placements GE Canada	Fonds d'investissement	Robert Herlihy	2010-10-12

#### Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
514997	Ironshore Canada Ltd	Yves Daigneault	Assurance de dommages	2010-10-15
515010	Gestion Jebar inc.	Régis Gagnon	Assurance de personnes	2010-10-14
515015	Focus services financiers inc.	Sylvain Lapointe	Assurance de personnes	2010-10-15
515019	Opus Experts en sinistres inc.	Jay Bassila	Expertise en règlement de sinistres	2010-10-19
515020	Services financiers Louis-Léon Girard inc.	Louis-Léon Girard	Assurance de personnes	2010-10-19

### 3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

## 3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

### 3.7.1 Autorité

Décision no 2010-PDIS-2585

**DOMINIQUE LE CORVEC**

[...]

Inscription n° 509 772

---

#### Décision

**(articles 115 et 146.1 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)**

---

CONSIDÉRANT que Dominique Le Corvec détenait un certificat portant le n° 120 236, lequel n'a pas été renouvelé dans la discipline de l'assurance de personnes, puisque les exigences prévues aux articles 63 et 64 du *Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 7 (le « Règlement »), n'ont pas été rencontrées;

CONSIDÉRANT que Dominique Le Corvec détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 509 772;

CONSIDÉRANT que Dominique Le Corvec n'est plus un représentant certifié pouvant agir par son inscription de représentant autonome dans la discipline de l'assurance de personnes;

CONSIDÉRANT que Dominique Le Corvec a fait défaut de respecter l'article 128 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF ») en omettant d'être certifié à titre de représentant afin de détenir une inscription à titre de représentant autonome;

CONSIDÉRANT la lettre du 6 juillet 2010 mentionnant les manquements et la décision projetée;

CONSIDÉRANT l'absence d'observation présentée par Dominique Le Corvec;

CONSIDÉRANT les articles 115, 127, 146 et 146.1 de la LDPSF;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3;

CONSIDÉRANT la protection du public;

**Il convient pour l'Autorité de :**

**RADIER** l'inscription de représentant autonome de Dominique Le Corvec dans la discipline suivante :

- assurance de personnes.

**ORDONNER** au représentant autonome Dominique Le Corvec d'informer par écrit l'Autorité de la manière dont il entend disposer de ses dossiers clients, livres et registres (les « dossiers »), et ce, **dans les quinze (15) jours de la signification de la présente décision.**

**Dans l'éventualité où l'Autorité se déclare satisfaite de la manière dont le représentant autonome Dominique Le Corvec entend disposer de ses dossiers :**

**ORDONNER** la remise des dossiers au nouvel acquéreur, à l'assureur ou au consommateur concerné, **au plus tard dans les quarante-cinq (45) jours suivant la réponse de l'Autorité**.

**Dans l'éventualité où l'Autorité ne se déclare pas satisfaite de la manière dont le représentant autonome Dominique Le Corvec entend disposer de ses dossiers :**

**ORDONNER** à Dominique Le Corvec de remettre, **dans les trente (30) jours suivant la réponse de l'Autorité**, tous ses dossiers à la personne et l'endroit désignés par l'Autorité.

**Et, par conséquent, que Dominique Le Corvec :**

**Cesse** d'exercer ses activités.

**La décision prendra effet à la date de sa signature et sera exécutoire malgré appel.**

Signé à Québec, le 17 septembre 2010.

M<sup>e</sup> Yan Paquette  
Directeur des OAR, de l'indemnisation et  
des pratiques en matière de distribution

**Décision n° 2010-PDIS-2588**

**NADIA LAMPRON**  
[...]  
Inscription n° 511 264

---

#### Décision

**(articles 115 et 146.1 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)**

---

CONSIDÉRANT que Nadia Lampron détenait un certificat portant le n° 150 896, lequel n'a pas été renouvelé dans la discipline de l'assurance de personnes, puisque les exigences prévues aux articles 63 et 64 du *Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 7 (le « Règlement »), n'ont pas été rencontrées;

CONSIDÉRANT que Nadia Lampron détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 511 264;

CONSIDÉRANT que Nadia Lampron n'est plus une représentante certifiée pouvant agir par son inscription de représentant autonome dans la discipline de l'assurance de personnes;

CONSIDÉRANT que Nadia Lampron a fait défaut de respecter l'article 128 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF ») en omettant d'être certifié à titre de représentant afin de détenir une inscription à titre de représentant autonome;

CONSIDÉRANT la lettre du 6 juillet 2010 mentionnant les manquements et la décision projetée;

CONSIDÉRANT l'absence d'observation présentée par Nadia Lampron;

CONSIDÉRANT les articles 115, 127, 146 et 146.1 de la LDPSF;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3;

CONSIDÉRANT la protection du public;

**Il convient pour l'Autorité de :**

**RADIER** l'inscription de représentant autonome de Nadia Lampron dans la discipline suivante :

- assurance de personnes.

**ORDONNER** au représentant autonome Nadia Lampron d'informer par écrit l'Autorité de la manière dont il entend disposer de ses dossiers clients, livres et registres (les « dossiers »), et ce, dans les quinze (15) jours de la signification de la présente décision.

**Dans l'éventualité où l'Autorité se déclare satisfaite de la manière dont le représentant autonome Nadia Lampron entend disposer de ses dossiers :**

**ORDONNER** la remise des dossiers au nouvel acquéreur, à l'assureur ou au consommateur concerné, **au plus tard dans les quarante-cinq (45) jours suivant la réponse de l'Autorité.**

**Dans l'éventualité où l'Autorité ne se déclare pas satisfaite de la manière dont le représentant autonome Nadia Lampron entend disposer de ses dossiers :**

**ORDONNER** à Nadia Lampron de remettre, dans les trente (30) jours suivant la réponse de l'Autorité, tous ses dossiers à la personne et l'endroit désignés par l'Autorité.

**Et, par conséquent, que Nadia Lampron :**

**Cesse** d'exercer ses activités.

**La décision prendra effet à la date de sa signature et sera exécutoire malgré appel.**

Signé à Québec, le 17 septembre 2010.

M<sup>e</sup> Yan Paquette  
Directeur des OAR, de l'indemnisation et  
des pratiques en matière de distribution

**DÉCISION N° 2010-PDIS-2609**

**ÉLAINE TREMBLAY**  
[...]  
Inscription n° 503 960

---

#### Décision

(articles 115 et 146.1 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)

---

#### LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. Éline Tremblay détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 503 960, dans les disciplines de l'assurance de

personnes et de l'assurance collective de personnes. À ce titre, Élane Tremblay est assujettie à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q. c. D-9.2 (la « LDPSF »).

2. Élane Tremblay n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 1<sup>er</sup> août 2010.
3. Le 30 juin 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Élane Tremblay, une lettre l'avisant que sa couverture d'assurance de responsabilité professionnelle viendrait à échéance le 1<sup>er</sup> août 2010 et lui demandant de faire parvenir une preuve d'assurance de responsabilité professionnelle avant l'échéance de la police.
4. Le 10 septembre 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Élane Tremblay, par poste certifiée, un avis de défaut dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle dans les 15 jours de la présente. Dans ce cas, la représentante avait jusqu'au 25 septembre 2010.
5. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de Élane Tremblay.

## LA DÉCISION

**CONSIDÉRANT** l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus, demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas. »;

**CONSIDÉRANT** l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

(...). »;

**CONSIDÉRANT** l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Le premier alinéa de l'article 115 s'applique à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. Le deuxième alinéa de cet article s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135

et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »;

**CONSIDÉRANT** l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...) »;

**CONSIDÉRANT** la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

**Il convient pour l'Autorité de :**

**SUSPENDRE** l'inscription de représentant autonome de Élane Tremblay dans les disciplines de l'assurance de personnes et de l'assurance collective de personnes jusqu'à ce elle se soit conformée au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

**Et, par conséquent, que Élane Tremblay :**

**Cesse** d'exercer ses activités.

**La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.**

Fait le 15 octobre 2010.

M<sup>e</sup> Yan Paquette  
Directeur des OAR, de l'indemnisation et  
des pratiques en matière de distribution

**Veillez prendre note que si vous n'êtes plus intéressée à exercer des activités en tant que représentant autonome, vous devez faire le retrait de votre inscription. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre site Internet au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca) afin de vous procurer le formulaire « Demande de retrait de l'inscription » que vous devrez remplir et nous retourner dans les 30 jours de la présente décision.**

**N.B. Pour que votre suspension soit levée, veuillez transmettre votre assurance et le paiement de la pénalité à M<sup>me</sup> Claudia Maschis par télécopie au 418-528-7031, par courriel à [claudia.maschis@lautorite.qc.ca](mailto:claudia.maschis@lautorite.qc.ca) ou par la poste à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, M<sup>me</sup> Claudia Maschis, analyste au Service de la conformité, 2640, boulevard Laurier,**

bureau 400, Québec (Québec) G1V 5C1. Le chèque doit être libellé à l'ordre de l'Autorité des marchés financiers.

## DÉCISION N° 2010-PDIS-2607

**MARC CASTONGUAY**

[...]

Inscription n° 502 858

### Décision

(articles 115 et 146.1 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)

### LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. Marc Castonguay détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 502 858, dans les disciplines de l'assurance de personnes et de l'assurance collective de personnes. À ce titre, Marc Castonguay est assujéti à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q. c. D-9.2 (la « LDPSF »).
2. Marc Castonguay n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 22 août 2010.
3. Le 30 juin 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Marc Castonguay, une lettre l'avisant que sa couverture d'assurance de responsabilité professionnelle viendrait à échéance le 22 août 2010 et lui demandant de faire parvenir une preuve d'assurance de responsabilité professionnelle avant l'échéance de la police.
4. Le 10 septembre 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Marc Castonguay, par poste certifiée, un avis de défaut dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle dans les 15 jours de la présente. Dans ce cas, le représentant avait jusqu'au 25 septembre 2010.
5. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de Marc Castonguay.

### LA DÉCISION

**CONSIDÉRANT** l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus, demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de

l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas. »;

**CONSIDÉRANT** l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

(...). »;

**CONSIDÉRANT** l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Le premier alinéa de l'article 115 s'applique à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. Le deuxième alinéa de cet article s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135 et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »;

**CONSIDÉRANT** l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...) »;

**CONSIDÉRANT** la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

**Il convient pour l'Autorité de :**

**SUSPENDRE** l'inscription de représentant autonome de Marc Castonguay dans les disciplines de l'assurance de personnes et de l'assurance collective de personnes jusqu'à ce qu'il se soit conformé au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

**Et, par conséquent, que Marc Castonguay** : d'exercer ses activités.

**La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.**

Fait le 15 octobre 2010.

M<sup>e</sup> Yan Paquette  
 Directeur des OAR, de l'indemnisation et  
 des pratiques en matière de distribution

**Veillez prendre note que si vous n'êtes plus intéressé à exercer des activités en tant que représentant autonome, vous devez faire le retrait de votre inscription. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre site Internet au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca) afin de vous procurer le formulaire « *Demande de retrait de l'inscription* » que vous devrez remplir et nous retourner dans les 30 jours de la présente décision.**

**N.B. Pour que votre suspension soit levée, veuillez transmettre votre assurance et le paiement de la pénalité à M<sup>me</sup> Claudia Maschis par télécopie au 418-528-7031, par courriel à [claudia.maschis@lautorite.qc.ca](mailto:claudia.maschis@lautorite.qc.ca) ou par la poste à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, M<sup>me</sup> Claudia Maschis, analyste au Service de la conformité, 2640, boulevard Laurier, bureau 400, Québec (Québec) G1V 5C1. Le chèque doit être libellé à l'ordre de l'Autorité des marchés financiers.**

## DÉCISION N° 2010-PDIS-2608

**JOSÉE GAGNON**

[...]

Inscription n° 513 760

---

### Décision

**(articles 115 et 146.1 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)**

---

### LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. Josée Gagnon détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 513 760, dans la discipline de l'assurance de personnes. À ce titre, Josée Gagnon est assujettie à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q. c. D-9.2 (la « LDPSF »).
2. Josée Gagnon n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 1<sup>er</sup> août 2010.
3. Le 30 juin 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Josée Gagnon, une lettre l'avisant que sa couverture d'assurance de responsabilité professionnelle viendrait à échéance le 1<sup>er</sup> août 2010 et lui demandant de faire parvenir une preuve d'assurance de responsabilité professionnelle avant l'échéance de la police.
4. Le 10 septembre 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Josée Gagnon, par poste certifiée, un avis de défaut dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle dans les 15 jours de la présente. Dans ce cas, la représentante avait jusqu'au 25 septembre 2010.
5. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de Josée Gagnon.

### LA DÉCISION

**CONSIDÉRANT** l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus, demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas. »;

**CONSIDÉRANT** l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

(...). »;

**CONSIDÉRANT** l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Le premier alinéa de l'article 115 s'applique à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. Le deuxième alinéa de cet article s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135 et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »;

**CONSIDÉRANT** l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...). »;

**CONSIDÉRANT** la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

**Il convient pour l'Autorité de :**

**SUSPENDRE** l'inscription de représentant autonome de Josée Gagnon dans la discipline de l'assurance de personnes jusqu'à ce qu'elle se soit conformée au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

**Et, par conséquent, que Josée Gagnon:**

**Cesse** d'exercer ses activités.

**La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.**

Fait le 15 octobre 2010.

M<sup>e</sup> Yan Paquette  
Directeur des OAR, de l'indemnisation et  
des pratiques en matière de distribution

**Veillez prendre note que si vous n'êtes plus intéressée à exercer des activités en tant que représentant autonome, vous devez faire le retrait de votre inscription. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre site Internet au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca) afin de vous procurer le formulaire « *Demande de retrait de l'inscription* » que vous devrez remplir et nous retourner dans les 30 jours de la présente décision.**

**N.B. Pour que votre suspension soit levée, veuillez transmettre votre assurance et le paiement de la pénalité à M<sup>me</sup> Claudia Maschis par télécopie au 418-528-7031, par courriel à [claudia.maschis@lautorite.qc.ca](mailto:claudia.maschis@lautorite.qc.ca) ou par la poste à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, M<sup>me</sup> Claudia Maschis, analyste au Service de la conformité, 2640, boulevard Laurier, bureau 400, Québec (Québec) G1V 5C1. Le chèque doit être libellé à l'ordre de l'Autorité des marchés financiers.**

**DÉCISION N<sup>o</sup> 2010-PDIS-2581**

**ÉLITE LAN INC.**  
4587, boul. Allard  
Saint-Nicéphore (Québec) J2A 1R9  
Inscription n<sup>o</sup> 514 343

---

**Décision**

**(article 115 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)**

---

**LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS**

1. Le cabinet Élite Lan inc. détient une inscription auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), portant le n<sup>o</sup> 514 343, dans la discipline de l'assurance de personnes. À ce titre, il

est assujetti à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D 9.2 (la « LDPSF »).

2. Élite Lan inc. n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010.
3. Le 2 juin 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Élite Lan inc., une lettre l'avisant que sa couverture d'assurance de responsabilité professionnelle viendrait à échéance le 1<sup>er</sup> juillet 2010 et lui demandant de faire parvenir une preuve d'assurance de responsabilité professionnelle avant l'échéance de la police.
4. Le 9 août 2010, un agent du Service de la conformité a envoyé à Élite Lan inc., par poste certifiée, un avis de défaut dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle dans les 15 jours de la présente. Dans ce cas, le cabinet avait jusqu'au 24 août 2010.
5. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de Élite Lan inc.

## LA DÉCISION

**CONSIDÉRANT** l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus, demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas »;

**CONSIDÉRANT** l'article 83 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un cabinet doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement, pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin. Il doit aussi s'assurer que tout représentant qui agit pour son compte sans être un de ses employés est couvert par une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, qu'il a acquitté la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin. »

**CONSIDÉRANT** l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...). »;

**CONSIDÉRANT** la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

**Il convient pour l'Autorité de :**

**SUSPENDRE** l'inscription de Élite Lan inc. dans la discipline de l'assurance de personnes jusqu'à ce que le cabinet se soit conformé au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

**Et, par conséquent, que Élite Lan inc. :**

**Cesse** d'exercer ses activités.

**La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.**

Fait à Québec le 17 septembre 2010.

M<sup>e</sup> Yan Paquette  
Directeur des OAR, de l'indemnisation et  
des pratiques en matière de distribution

**Veillez prendre note que si vous n'êtes plus intéressé à exercer des activités en tant que cabinet, vous devez faire le retrait de votre inscription. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre site Internet au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca) afin de vous procurer le formulaire « *Demande de retrait de l'inscription* » que vous devrez remplir et nous retourner dans les 30 jours de la présente décision.**

**N.B. Pour que votre suspension soit levée, veuillez transmettre votre assurance à Claudia Maschis par télécopie au 418-528-7031 ou par courriel à [claudia.maschis@lautorite.qc.ca](mailto:claudia.maschis@lautorite.qc.ca).**

### 3.7.2 BDR

Les décisions prononcées par le Bureau de décision et de révision sont publiées à la section 2.2 du bulletin.

### 3.7.3 OAR

**Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.**

3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

Aucune information.

3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

Aucune information.

3.7.3.3 OCRCVM

Aucune information.

3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

### 3.8 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 4.

## Indemnisation

---

- 4.1 Avis et communiqués
  - 4.2 Réglementation
  - 4.3 Autres consultations
  - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
  - 4.5 Fonds d'assurance-dépôts
  - 4.6 Autres décisions
-

#### 4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

#### 4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

## 4.5 FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

Aucune information.

## 4.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 5.

## Institutions financières

---

- 5.1 Avis et communiqués
  - 5.2 Réglementation et lignes directrices
  - 5.3 Autres consultations
  - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
  - 5.5 Sanctions administratives
  - 5.6 Autres décisions
-

## 5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

### 5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

**5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS**

Aucune information.

## 5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

## 5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 6.

## Marchés des valeurs et des instruments dérivés

---

- 6.1 Avis et communiqués
  - 6.2 Réglementation et instructions générales
  - 6.3 Autres consultations
  - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
  - 6.5 Interdictions
  - 6.6 Placements
  - 6.7 Régime de l'autorité principale
  - 6.8 Offres publiques
  - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
  - 6.10 Autres décisions
  - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

## 6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

### Prise d'effet au 1<sup>er</sup> novembre 2010 du délai de 5 jours pour le dépôt des déclarations d'initiés (sauf la déclaration initiale)

Un nouveau régime relatif aux déclarations d'initiés a été instauré par l'entrée en vigueur le 30 avril 2010 du *Règlement 55-104 sur les exigences et dispenses de déclaration d'initié* (le « Règlement »), de l'instruction générale connexe et de certaines modifications corrélatives. L'un des objectifs visé par ce régime est de raccourcir de 10 à 5 jours (sauf pour la déclaration initiale) le délai pour le dépôt d'une déclaration d'initié. Une période transitoire de 6 mois a été prévue au Règlement pour l'application du délai de 5 jours. Cette période transitoire prendra fin le 31 octobre 2010.

Au cours des derniers mois, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a déployé de nombreux efforts pour sensibiliser les émetteurs et initiés assujettis à ce nouveau régime de déclarations d'initiés. Parmi ces mesures, mentionnons les communications transmises par voie de courrier électronique aux émetteurs et initiés assujettis les 12 avril et 1<sup>er</sup> octobre 2010. La liste complète des mesures de sensibilisation prises par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM ») apparaissent en annexe ci-dessous.

Par conséquent, toute déclaration déposée hors du délai prescrit de 5 jours fera l'objet d'une publication à l'Annexe 3 - *Liste des déclarations d'initiés déposées hors délais* du *Bulletin de l'Autorité des marchés financiers*.

L'Autorité a également le pouvoir d'imposer, en vertu de l'article 274.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et de l'article 271.14 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, une sanction administrative pécuniaire pour toute déclaration déposée hors délai. Toutefois, l'Autorité annonce que, pour un défaut survenant pendant la période allant du 1<sup>er</sup> novembre 2010 au 30 avril 2011, elle n'imposera pas de sanction administrative pécuniaire pour le premier défaut d'un initié assujetti omettant de déclarer, dans le délai de 5 jours, une modification à son emprise sur les titres d'un émetteur assujetti si cet initié assujetti a déclaré la modification à son emprise dans un délai maximal de 10 jours suivant l'opération.

Nous rappelons que dans le cas de la déclaration initiale, le délai de dépôt de 10 jours pour les déclarations initiales demeure inchangé.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur ce sujet, veuillez communiquer avec :

M<sup>e</sup> Livia Alionte  
 Analyste aux déclarations d'initiés  
 Service de l'information continue  
 Autorité des marchés financiers  
 800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
 C.P. 246, tour de la Bourse  
 Montréal (Québec) H4Z 1G3  
 Téléphone : (514) 395-0337, poste 4336  
 Numéro sans frais : 1 877 395-0337  
 Télécopieur : (514) 873-312  
[livia.alionte@lautorite.qc.ca](mailto:livia.alionte@lautorite.qc.ca)

**Le 22 octobre 2010**

## ANNEXE

**Mesures prises par les ACVM pour sensibiliser les émetteurs et initiés assujettis au nouveau régime de déclarations d'initiés**

Depuis le début de l'année 2010, les ACVM ont déployé plusieurs mesures afin de sensibiliser les émetteurs et initiés assujettis au nouveau régime et notamment, au délai de dépôt de 5 jours pour les déclarations d'initiés :

- Publication le 22 janvier 2010 d'un communiqué annonçant l'adoption d'un nouveau régime de déclarations d'initiés. Ce communiqué indiquait, entre autres, que le délai de dépôt de déclarations d'initiés (sauf la déclaration initiale) sera raccourci de 10 à 5 jours après une période de transition de 6 mois.
- Transmission le 12 avril 2010 par voie de courrier électronique aux émetteurs assujettis et aux initiés de l'information relative au nouveau régime.
- Publication le 30 avril 2010 de l'information relative au nouveau régime dans le Bulletin du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).
- Publication le 30 avril 2010 de l'Avis 55-315 du personnel des ACVM : *Questions fréquemment posées à propos du Règlement 55-104 sur les exigences et dispenses de déclaration d'initié*. Cet avis porte sur les questions posées par les initiés sur la transition vers le nouveau régime. Il donne plusieurs exemples de conventions et d'opérations ainsi que la façon de déclarer les opérations en format SEDI.
- Publication le 11 juin 2010 de deux autres avis du personnel des ACVM : l'Avis 55-312 : *Lignes directrices concernant les déclarations d'initiés pour certaines opérations sur dérivés (monétisation d'actions)* et l'Avis 55-316 : *Questions et réponses concernant les déclarations d'initiés et le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI)*. L'Avis 55-316 a remplacé les deux avis suivants du personnel des ACVM : l'Avis 55-308, *Questions concernant les déclarations d'initiés* et l'Avis 55-310, *Questions et réponses concernant le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI)*.
- Mise à jour le 14 août 2010 de la rubrique *Aide de SEDI* du site Web de SEDI afin d'insérer les nouvelles exigences introduites par le nouveau régime de déclarations d'initiés.
- Transmission le 1<sup>er</sup> octobre 2010 par voie de courrier électronique aux émetteurs et initiés assujettis de l'information relative au nouveau délai de dépôt de 5 jours.

## 6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

### 6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

## 6.4 Sanctions administratives pécuniaires

L'Autorité des marchés financiers publie dans cette section la liste des sanctions administratives pécuniaires. Les décisions de révision des sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs ainsi qu'aux initiés sont publiées à la section 6.4.3, distinctement des sections 6.4.1 et 6.4.2 qui contiennent les décisions initiales imposées à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières* (« LVM ») ou encore, les articles 96 à 98 ou 102 de cette même loi. (274.1 LVM / 271.13, 271.14 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

### 6.4.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs assujettis à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.13 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

#### 271.13 RVM.

Tout émetteur assujetti qui contrevient à une disposition du titre III de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déposer un document d'information périodique, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par document pour chaque jour ouvrable au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$ au cours d'un même exercice financier de l'Autorité.

#### 271.15 RVM.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.13 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau produit ci-dessous indique le nom de l'émetteur concerné, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
Aucune information			

## 6.4.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux initiés suivant leur défaut de respecter l'une des dispositions des articles 96 à 98 ou 102 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 Loi sur les valeurs mobilières et 271.14 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

### 271.14.

Tout initié ou dirigeant réputé initié qui contrevient à une disposition des articles 96 à 98 ou 102 de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déclarer son emprise sur des titres ou une modification à cette emprise, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

### 271.15.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.14 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau ci-dessous indique le nom de l'initié concerné, le nom de l'émetteur à l'égard duquel il n'a pas fait la déclaration requise, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
SILBER, ARTHUR	LOOK COMMUNICATIONS INC.	20100019533-1	2010-10-13	60 100,00 \$

## 6.4.3 - Décisions de révision

Les tableaux ci-dessous présentent les informations relatives aux décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires.

Il s'agit plus particulièrement des cas où l'Autorité, dans le cadre d'un processus de révision, a décidé de maintenir, de réduire ou encore d'annuler le montant de la sanction administrative pécuniaire précédemment imposée.

#### 6.4.3.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les émetteurs assujettis.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

#### 6.4.3.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les initiés.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
CLOUTIER, GILLES	THERATECHNOLOGIES INC.	20100014719-1	2010-07-27	5 000,00 \$	
		20100014719-2	2010-10-18	2 100,00 \$	
LUPACCHINO, ROBERT	JEUX DYNASTY INC.	20090009408-1	2009-04-27	5 000,00 \$	
		20090009408-2	2010-10-18	5 000,00 \$	
UTT PHARMA INC.	SOLUTIONS MINDREADY INC.	20070008559-1	2007-04-17	5 000,00 \$	
		20070008559-2	2010-10-18	0,00 \$	

## 6.5 INTERDICTIONS

### 6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

#### **ConjuChem Biotechnologies Inc.**

Interdit à ConjuChem Biotechnologies Inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur, parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers intermédiaires, son rapport de gestion intermédiaire et ses attestations intermédiaires de la période terminée le 31 juillet 2010 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109.

L'interdiction est prononcée le 15 octobre 2010.

Décision n°: 2010-FIIC-0243

### 6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.

## 6.6 PLACEMENTS

### 6.6.1 Visas de prospectus

#### 6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Corporation Or Sulliden Itée	15 octobre 2010	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> </ul>
Fonds Énergie renouvelable Brookfield	15 octobre 2010	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> </ul>
Valener Inc.	18 octobre 2010	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> <li>- Territoires du Nord-Ouest</li> <li>- Yukon</li> </ul>

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
		- Nunavut
Banque Toronto-Dominion (La)	19 octobre 2010	Ontario
Canadian Utilities & Telecom Income Fund	19 octobre 2010	Ontario
Chartwell Seniors Housing Real Estate Investment Trust	18 octobre 2010	Ontario
CNH Capital Canada Receivables Trust	15 octobre 2010	Ontario
Fonds Conservation Capitale de Prosperata	18 octobre 2010	Ontario
General Motors Company (actions ordinaires)	15 octobre 2010	Ontario
General Motors Company (actions privilégiées)	15 octobre 2010	Ontario
GWR Global Water Resources Corp.	18 octobre 2010	Ontario
Ivanhoe Mines Ltd.	18 octobre 2010	Colombie-Britannique
Lake Shore Gold Corp.	20 octobre 2010	Ontario
Man Canada AHL DP Investment Fund	14 octobre 2010	Ontario
NorthWest Healthcare Properties Real Estate Investment Trust	15 octobre 2010	Ontario
Pathway 2010 GORR Limited Partnership	14 octobre 2010	Ontario
Pathway Mining 2010-II Flow-Through Limited Partnership	20 octobre 2010	Ontario
Sprott Physical Silver Trust	18 octobre 2010	Ontario
Tourmaline Oil Corp.	13 octobre 2010	Alberta
Whiterock Real Estate Investment Trust	20 octobre 2010	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Banque Nationale du Canada	20 octobre 2010	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> </ul>
Fonds de placement immobilier Homburg Canada	20 octobre 2010	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> <li>- Territoires du Nord-Ouest</li> <li>- Yukon</li> <li>- Nunavut</li> </ul>
Groupe Canam inc.	14 octobre 2010	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> <li>- Territoires du Nord-Ouest</li> <li>- Yukon</li> </ul>
Groupe de Fonds BMO Nesbitt Burns	19 octobre 2010	Ontario
Fonds d'actions canadiennes sélectionnées		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
BMO Nesbitt Burns Fonds d'actions américaines sélectionnées BMO Nesbitt Burns Fonds d'obligations BMO Nesbitt Burns Fonds équilibré BMO Nesbitt Burns Fonds d'actions internationales BMO Nesbitt Burns Fonds Portefeuille équilibré BMO Nesbitt Burns Fonds Portefeuille de croissance BMO Nesbitt Burns Fonds Portefeuille de croissance maximale BMO Nesbitt Burns		
Investissements Renaissance	15 octobre 2010	Ontario
Fonds du marché monétaire Renaissance Fonds de bons du Trésor canadiens Renaissance Fonds de revenu à court terme Renaissance Fonds d'obligations canadiennes Renaissance Fonds d'obligations à rendement réel Renaissance Fonds d'obligations de sociétés Renaissance Fonds équilibré canadien Renaissance <i>(auparavant Fonds de valeur équilibré            canadien Renaissance)</i> Fonds de dividendes canadien Renaissance <i>(auparavant Fonds de revenu            de dividendes canadien Renaissance)</i> Fonds de revenu mensuel canadien Renaissance Fonds de valeur de base canadien Renaissance Fonds de croissance canadien Renaissance Fonds d'actions américaines de valeur		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Renaissance		
Fonds d'actions américaines de croissance Renaissance		
Fonds d'actions américaines Renaissance		
Fonds de dividendes international Renaissance		
Fonds d'actions internationales Renaissance		
Fonds d'actions internationales neutre en devises Renaissance		
Fonds des marchés mondiaux Renaissance		
Portefeuille optimal d'actions mondiales Renaissance		
Portefeuille optimal d'actions mondiales neutre en devises Renaissance		
Fonds de valeur mondial Renaissance		
Fonds de croissance mondial Renaissance		
Fonds d'infrastructure mondial Renaissance		
Fonds d'infrastructure mondial neutre en devises Renaissance		
Fonds immobilier mondial Renaissance		
Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance		
Fonds du marché monétaire américain Renaissance		
Fonds d'obligations de sociétés à rendement en capital Renaissance		
Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance		
Fonds d'obligations mondiales Renaissance		
Portefeuille optimal de revenu Renaissance		
Fonds de revenu diversifié Renaissance		
Fonds de revenu élevé Millénium Renaissance		
Fonds de petites capitalisations canadien Renaissance		
Fonds d'actions américaines de croissance neutre en devises Renaissance		
Fonds de croissance mondial neutre en		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
devises Renaissance		
Fonds accent mondial Renaissance		
Fonds accent mondial neutre en devises Renaissance		
Fonds de petites capitalisations mondial Renaissance		
Fonds européen Renaissance		
Fonds asiatique Renaissance		
Fonds Chine plus Renaissance		
Fonds de marchés émergents Renaissance		
Fonds de sciences de la santé mondial Renaissance		
Fonds de ressources mondial Renaissance		
Fonds de sciences et de technologies mondial Renaissance		
Portefeuille équilibré de revenu Axiom		
Portefeuille diversifié de revenu mensuel Axiom		
Portefeuille équilibré de croissance Axiom		
Portefeuille de croissance à long terme Axiom		
Portefeuille canadien de croissance Axiom		
Portefeuille mondial de croissance Axiom		
Portefeuille de titres étrangers de croissance Axiom		
Portefeuille 100 % actions Axiom		

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds Canadien BluMont	12 octobre 2010	Ontario
Fonds d'actions productives de revenus Dynamique	20 octobre 2010	Ontario
Fonds de capital Goodwood	18 octobre 2010	Ontario
Fonds Sprott	19 octobre 2010	Ontario
Fonds d'actions mondiales Sprott Fonds toutes capitalisations Sprott		

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	14 octobre 2010	17 avril 2009
Brookfield Properties Corporation	14 octobre 2010	15 décembre 2009

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm), inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

### 6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

### SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Augen Gold Corp.	2010-09-30	7 974 500 unités accréditatives et 3 767 000 unités	2 394 780 \$	1	11	2.3
Canamex Silver Corp.	2010-10-08	6 000 000 d'unités	300 000 \$	8	10	2.3 / 2.5
Cincinnati Bell Inc.	2010-10-07	billets	13 469 950 \$	2	2	2.3
Colt Resources Inc.	2010-09-21	720 000 unités	180 000 \$	0	3	2.3
CommunityLend Inc.	2010-09-09 2010-09-16 2010-09-17 2010-09-23 2010-09-24 et 2010-09-30	titres d'emprunt et contrats d'investissement	38 600 \$	2	8	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Corporation Minière Golden Share	2010-09-30	8 519 998 actions ordinaires et 6 374 999 bons de souscription	937 800 \$	28	11	2.3 / 2.5
Corporation Minière Niogold	2010-09-30	500 000 actions ordinaires	175 000 \$	1	0	2.13
Corporation Minière Osisko	2010-10-01	17 100 actions ordinaires	299 250 \$	11	0	2.3
Corporation Minière Osisko	2010-10-07	864 127 actions ordinaires	15 122 223 \$	0	18	2.3
Corsa Capital Ltd.	2010-09-30	154 319 800 reçus de souscription	69 443 910 \$	1	227	2.3
Cowichan District Financial Centre Limited Partnership	2010-09-27 au 2010-09-30	692 500 unités de catégorie A	692 500 \$	1	13	2.3 / 2.10
DineEquity, Inc.	2010-10-06	billets	4 482 485 \$	1	2	2.3
Everett Resources Ltd.	2010-09-27	7 500 000 unités	412 500 \$	12	16	2.3 / 2.5
Exploration Diamond Frank inc.	2010-10-06	12 000 000 d'unités	3 000 000 \$	5	61	2.3
Exploration First Gold inc.	2010-10-01	750 000 actions ordinaires	282 500 \$	0	1	2.13
Exploration Z-Gold Inc.	2010-10-07	250 000 actions ordinaires	55 000 \$	1	0	2.13
Exploration Z-Gold Inc.	2010-10-07	400 000 actions ordinaires, 1 600 000 actions accréditatives et 1 000 000	400 000 \$	13	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
		de bons de souscription				
Exploration Z-Gold Inc.	2010-10-13	149 000 actions ordinaires, 1 341 000 actions accréditatives et 1 490 000 bons de souscription	298 000 \$	25	0	2.3
Fonds de Démarrage Centria Capital, s.e.c.	2010-10-06	148 886 parts de catégorie A	1 500 000 \$	1	0	2.3
Hinterland Metals Inc.	2010-09-30	3 750 000 unités	375 000 \$	2	37	2.3
IGW Real Estate Investment Trust	2010-09-27 au 2010-09-30	948 000 unités convertibles, 147 814 unités de catégorie AAA, 78 236 unités de catégorie II série 1, 46 236 unités de catégorie II série 3, 28 236 unités de catégorie II série 5A et 123 236 unités de catégorie II série 7A	1 373 975 \$	2	30	2.3 / 2.9
Intelsat Jackson Holdings S.A.	2010-09-30	billets	19 055 000 \$	1	4	2.3
Mark Limited Partnership (The)	2010-09-27	250 parts de société en commandite	500 000 \$	8	7	2.3 / 2.4
Métaux Focus Inc. (Les)	2010-10-01	2 895 000 unités	289 500 \$	4	9	2.3 / 2.5 / 2.24

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Métaux Focus Inc. (Les)	2010-10-04	3 956 466 actions ordinaires et 1 978 233 bons de souscription	336 299 \$	1	0	2.12
Mines Argex Inc. (Les)	2010-09-29	17 500 000 bons de souscription spéciaux	5 250 000 \$	4	27	2.3 / 2.10
Opawica Explorations Inc.	2010-10-01	6 050 000 unités	605 000 \$	1	29	2.3 / 2.5
Optosécurité Inc	2010-08-26	300 000 actions privilégiées catégorie C	300 000 \$	5	0	2.3
Pan American Lithium Corp.	2010-09-29 et 2010-10-04	5 432 873 unités	814 931 \$	50	14	2.3
Ressources Dianor Inc.	2010-10-04	3 800 000 actions ordinaires et 34 000 000 bons de souscription	304 000 \$	0	2	2.3
Ressources Majescor Inc.	2010-08-06	200 000 unités	50 000 \$	0	2	2.3
Ressources Métanor Inc.	2010-10-08	1 500 000 actions ordinaires	750 000 \$	2	0	2.10
Ressources Threegold Inc. (Les)	2010-09-30	3 916 632 unités	234 998 \$	12	13	2.3 / 2.5 / 2.24
SNS Precious Metals Inc.	2010-10-01	200 000 actions ordinaires	20 000 \$	1	0	2.13
Taku Gold Corp.	2010-09-20	1 800 000 actions ordinaires	468 000 \$	1	3	2.13

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Tecnologies D-Box Inc.	2010-10-05	3 947 368 actions ordinaires catégorie A	1 500 000 \$	1	0	2.10
Titan International Inc.	2010-10-01	billets	3 204 446 \$	1	2	2.3
Valeant Pharmaceuticals International	2010-09-28	billets	1 514 982 \$	1	5	2.3
Walton Southern U.S. Land 2 Investment Corporation	2010-10-08	66 932 actions ordinaires catégorie B	669 320 \$	3	24	2.3 / 2.9

## SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Bison Income Trust II	2010-08-13 2010-08-18 2010-08-19	144 000 parts	1 440 000 \$	1	2	2.9, 2.10
Dynamic Alpha Performance Fund	2009-07-01 au 2010-06-30	5 264 783,18 parts de catégorie A, F et T	38 338 220,73 \$	124	478	2.3, 2.10
Dynamic Contrarian Fund	2009-07-01 au 2010-06-30	1 343 579,04 parts de catégorie A et F	8 729 551,26 \$	19	242	2.3, 2.10
Dynamic Income Opportunities Fund	2009-07-01 au 2010-06-30	163 312,98 parts de catégorie A et F	1 699 127,39 \$	2	46	2.3, 2.10
Dynamic Power Emerging Markets Fund	2009-07-01 au 2010-06-30	875 014,29 parts de catégorie A,	4 202 945,72 \$	20	75	2.3, 2.10

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
		F, FC et C				
Dynamic Power Hedge Fund	2009-07-01 au 2010-06-30	1 660 234,27 parts de série A, F, FC et C	66 312 371,42 \$	75	671	2.3, 2.10
Dynamic Real Estate & Infrastructure Income Fund	2009-10-29 au 2010-06-30	8 461 582,98 parts de série A et F	87 256 678,35 \$	1	479	2.3, 2.10
Fonds d'actions canadiennes Newport	2010-09-11 au 2010-09-24	5 920,97 parts	738 305 \$	1	43	2.3
Fonds de croissance Sélect	2006-03-31	1 410,64 parts	250 000 \$	1	0	2.10
Fonds de croissance Sélect	2007-03-31	769,62 parts	150 000 \$	1	0	2.19
Fonds de croissance Sélect	2008-01-31 2008-12-31	908,72 parts	150 000 \$	2	0	2.19
Fonds de croissance Sélect	2009-01-31	1 029,19 parts	150 000 \$	1	0	2.10
Fonds de rendement Newport	2010-09-11 au 2010-09-24	13 537,49 parts	1 560 979,12 \$	1	44	2.3
GE Asset Management Canada Fund – Canadian Equity Section	2008-09-02 2008-12-31	1 089 216,76 parts	13 070 048,73 \$	1	0	2.3
M-L International Investment Fund	2009-01-01 au 2009-12-31	2 632 985,52 parts	217 944 390,64 \$	2	2	2.3
Pier 21 Global Value Pool	2010-10-01	73 794,93 parts	750 000 \$	1	0	2.3
Prosperity Balanced Fund	2008-02-05 au 2008-12-31	7 373 265,49 parts	55 528 769,16 \$	70	114	2.3
Rendez-vous Global Equity Fund,	2008-01-04 2008-01-31	76 244,86 parts	7 618 000 \$	9	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Limited Partnership	2008-02-29 2009-04-30 2008-06-30					
Rendez-vous Global Equity Fund, Limited Partnership U.S.	2008-01-04 2008-04-30 2008-06-30	51 513,54 parts	5 157 000 \$US	3	0	2.3
Sigorian Capital Holding Inc.	2010-09-28 2010-09-30	90 000 actions ordinaires	135 000 \$	0	4	2.3, 2.5
Treesdale Canada Finance Limited Partnership	2010-09-09	Parts de société en commandite	2 820 000 \$	24	3	2.3
Treesdale Canada Limited Partnership	2010-09-09	Parts de société en commandite	1 680 000 \$	24	3	2.3
Wynchurch Capital Partners III, L.P.	2010-09-30	Parts de société en commandite	31 807 195,26 \$	4	17	2.3
York Credit Opportunities Unit Trust	2010-10-01	Parts	1 787 625 \$	1	0	2.3

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

#### 6.6.4 Refus

Aucune information.

#### 6.6.5 Divers

##### Chartwell Seniors Housing Real Estate Investment Trust

Vu la demande présentée par Chartwell Seniors Housing Real Estate Investment Trust (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 14 octobre 2010 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le 18 octobre 2010 (la « dispense demandée ») :

1. Les états financiers annuels vérifiés comparatifs ainsi que le rapport de gestion qui les accompagne pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009;
2. Les états financiers intermédiaires non vérifiés comparatifs ainsi que le rapport de gestion qui les accompagne pour la période terminée le 30 juin 2010;
3. La notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009;
4. La circulaire de sollicitation de procurations datée du 16 avril 2010.

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 18 octobre 2010.

Patrick Théorêt  
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2010-FS-0618

### **Corporation Or Sulliden Ltée**

Vu la demande présentée par Corporation Or Sulliden Ltée (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 12 octobre 2010 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 15 octobre 2010 (la « dispense demandée ») :

1. Les états financiers annuels vérifiés comparatifs ainsi que le rapport de gestion qui les accompagne pour l'exercice terminé le 30 avril 2010;

2. Les états financiers intermédiaires non vérifiés comparatifs ainsi que le rapport de gestion qui les accompagne pour la période terminée le 31 juillet 2010;
3. La notice annuelle pour l'exercice terminé le 30 avril 2010;
4. La circulaire de sollicitation de procurations datée du 18 août 2010.

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 14 octobre 2010.

Patrick Théorêt  
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2010-FS-0613

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm), inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

## 6.7 RÉGIME DE L'AUTORITÉ PRINCIPALE (RÈGLEMENT 11-101)

La section 6.7 du Bulletin ne contient désormais plus d'information vu l'entrée en vigueur du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport*.

## 6.8 OFFRES PUBLIQUES

### 6.8.1 Avis

Aucune information.

### 6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm), inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

### 6.8.3 Refus

Aucune information.

### 6.8.4 Divers

Aucune information.

## 6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

### 6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

### 6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm), inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

### 6.9.3 Refus

Aucune information.

### 6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

#### CFI Trust

En conséquence, l'Autorité révoque l'état d'émetteur assujetti de CFI Trust.

La présente décision prend effet à la date de décision de l'autorité principale.

Décision n°: 2010-FIIC-0247

#### Public Storage Canadian Properties

En conséquence, l'Autorité révoque l'état d'émetteur assujetti de Public Storage Canadian Properties.

La présente décision prend effet à la date de décision de l'autorité principale.

Décision n°: 2010-FIIC-0248

### 6.9.5 Divers

Aucune information.

## 6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

## 6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

## ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

## RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
A&W REVENUE ROYALTIES INCOME FUND	2010-09-12
ACASTI PHARMA INC.	2010-08-31
ALLBANC SPLIT CORP. II	2010-08-31
AMI RESOURCES INC.	2010-08-31
ANACONDA MINING INC.	2010-08-31
CANADA MORTGAGE ACCEPTANCE CORPORATION	2010-09-30
CLINE MINING CORPORATION	2010-08-31
CNH CAPITAL CANADA RECEIVABLES TRUST	2010-09-30
CNH CAPITAL CANADA WHOLESALE TRUST	2010-09-30
CONTINENTAL PRECIOUS MINERALS INC.	2010-08-31
DEVOIR INC. (LE)	2010-09-25
GROUPE DISTINCTION INC.	2010-08-31
GSI GROUP INC	2009-04-03
GSI GROUP INC	2009-07-03
GSI GROUP INC	2009-10-02
INTELLIPHARMACEUTICS INTERNATIONAL INC.	2010-08-31
INTRAFOR, INC.	2010-09-30
LONSDALE APARTMENT PROJECT	2010-06-30
LORUS THERAPEUTICS INC.	2010-08-31
MERRILL LYNCH FINANCIAL ASSETS INC.	2010-09-30
NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.	2010-08-31
NOVAGOLD RESOURCES INC.	2010-08-31
OSI GEOSPATIAL INC.	2010-08-31
PAPIERS FRASER INC.	2010-07-03
PRISZM INCOME FUND	2010-09-05
SPEQ LE DEVOIR INC.	2010-09-30
TECHNOLOGIES SENSIO INC.	2010-08-31
VELAN INC.	2010-08-31
407 INTERNATIONAL INC.	2010-09-30

## ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CORPORATION LIFE CO SPLIT INC (LA)	2010-07-31
GSI GROUP INC	2009-12-31
TRANSPORT SCOLAIRE SOGESCO INC.	2010-06-30

## RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CORPORATION LIFE CO SPLIT INC (LA)	2010-07-31
GSI GROUP INC	2009-12-31
TRANSPORT SCOLAIRE SOGESCO INC.	2010-06-30

*CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION*

	Date du document
AMERICAN NATURAL ENERGY CORPORATION	
BIONICHE LIFE SCIENCES INC.	
BOYUAN CONSTRUCTION GROUP, INC.	
FORAGE ORBIT GARANT INC.	
INTERNATIONAL MINERALS CORPORATION	
JAVA CAPITAL, INC.	
JDS UNIPHASE CANADA LTD.	
JDS UNIPHASE CORPORATION	
RESSOURCES MURGOR INC.	
VECIMA NETWORKS INC.	

*NOTICE ANNUELLE*

	Date du document
CORPORATION LIFE CO SPLIT INC (LA)	2010-07-31
GSI GROUP INC	2009-12-31
RESSOURCES METANOR INC.	2009-06-30
TRANSPORT SCOLAIRE SOGESCO INC.	2010-06-30

## ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS CONFORMES (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

**Liste des symboles SEDI**

Prenez note que la période de transition concernant la réduction du délai de dix à cinq jours civils pour déposer une déclaration d'initié (sauf pour la déclaration initiale) prendra fin le 31 octobre 2010.

À partir du 1<sup>er</sup> novembre 2010, le délai de dépôt d'une déclaration d'initié passera donc à cinq jours civils (sauf pour les déclarations initiales).

<b>RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI</b>	45 : Contrepartie d'un bien
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	47 : Acquisition ou aliénation par don
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de % des titres d'un émetteur assujetti (Loi sur les valeurs mobilières du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation.	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	<b>Dérivés émis par l'émetteur</b>
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	50 : Attribution d'options
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription
<b>NATURE DE L'OPÉRATION</b>	54 : Exercice de bons de souscription
<b>Généralités</b>	55 : Expiration de bons de souscription
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	<b>Dérivés émis par un tiers</b>
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
35 : Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
36 : Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers
37 : Division ou regroupement d'actions	<b>Divers</b>
38 : Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété
40 : Vente à découvert	97 : Autres
	99 : Correction d'information
	<b>NATURE DE L'EMPRISE</b>
	D : Propriété directe
	I : Propriété indirecte
	C : Contrôle
	<b>AUTRES MENTIONS</b>
	O : Opération originale
	M : Première modification
	M' : Deuxième modification
	M" : Troisième modification, etc.
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).

\* : L'astérisque en regard d'un solde de clôture signifie que l'initié ou son agent déposant a aussi indiqué un solde calculé par lui-même lorsque l'opération a été déposée.

**AVIS**

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée cidessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais. Le personnel de l'Autorité rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières, déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec dans un délai de 10 jours, sauf dans certains cas précis. Ces opérations doivent être rapportées de façon exacte et claire. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>01 Communique Laboratory Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cheung, Andrew	4		O	2010-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	1.6600	
			M	2010-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	1.6600	10 000*
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	1.7500	0
<i>Options</i>									
Kissack, Gary	4		O	2010-10-05	D	50 - Attribution d'options	150 000		
			M	2010-10-05	D	50 - Attribution d'options	150 000		250 000
<b>49 North Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
49 North Resources Inc.	1		O	2010-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	1.8400	
			M	2010-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	7 300	1.8465	453 540
<i>Options</i>									
Davidson, Andrew	5		O	2010-10-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-15	D	50 - Attribution d'options	60 000	2.0000	60 000
<b>5N Plus Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Audet, Nicholas	5		O	2010-10-15	D	51 - Exercice d'options	18 125	3.0000	105 876
			O	2010-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 125)	6.3394	87 751
Bernier, Jean	5		O	2010-10-15	D	51 - Exercice d'options	21 875	3.0000	26 875
			O	2010-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 075)	6.3800	6 800
			O	2010-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	6.4000	5 000
BOURASSA, JEAN-MARIE	4		O	2010-10-14	D	51 - Exercice d'options	10 000	3.0000	160 000
			O	2010-10-15	D	51 - Exercice d'options	60 000	3.0000	210 000
			O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	6.1000	150 000
			O	2010-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 000)	6.1200	150 000
Suys, Marc	5		O	2010-10-18	D	51 - Exercice d'options	36 250	3.0000	2 438 215
			O	2010-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 600)	6.7700	2 411 615
			O	2010-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 200)	6.7600	2 405 415
			O	2010-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 450)	6.7500	2 401 965
<i>Options</i>									
Audet, Nicholas	5		O	2010-10-15	D	51 - Exercice d'options	(18 125)	3.0000	92 835
Bernier, Jean	5		O	2010-10-15	D	51 - Exercice d'options	21 875		
			M	2010-10-15	D	51 - Exercice d'options	(21 875)		100 866
BOURASSA, JEAN-MARIE	4		O	2010-10-14	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	3.0000	110 000
			O	2010-10-15	D	51 - Exercice d'options	(60 000)	3.0000	50 000
Suys, Marc	5		O	2010-10-18	D	51 - Exercice d'options	(36 250)	3.0000	84 745
<b>ACTIVEnergy Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Activenenergy Income Fund	1		O	2010-10-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	7.4800	19 784 684
			O	2010-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 500)	7.7300	19 776 184
			O	2010-10-15	D	38 - Rachat ou annulation	600	7.5500	19 776 784
			O	2010-10-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	7.5000	19 777 984
<b>Acuity Growth &amp; Income Trust</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Levitt, Caroline Lesley RRSP	7 PI		O	2010-10-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 081)	8.0100	0
<b>Advantage Oil &amp; Gas Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Balog, Stephen	4		O	2010-10-15	D	46 - Contrepartie de services	1 726	6.5200	14 501
Blackwood, Donald Craig	5		O	2010-10-15	D	46 - Contrepartie de services	9 443	6.5200	37 799
Bokenfohr, Neil	5		O	2010-10-15	D	46 - Contrepartie de services	13 839	6.5200	156 813
Cairns, Patrick James	5		O	2010-10-15	D	46 - Contrepartie de services	13 839	6.5200	354 529
Drader, Kelly Ivan	5		O	2010-10-15	D	46 - Contrepartie de services	19 864	6.5200	816 526
Haggis, Paul	4		O	2010-10-15	D	46 - Contrepartie de services	1 726	6.5200	11 031
Howard, John Arnold	4		O	2010-10-15	D	46 - Contrepartie de services	1 726	6.5200	19 031

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Kary, Weldon Myrle	5		O	2010-10-15	D	46 - Contrepartie de services	13 839	6.5200	225 036
Mah, Andy	5		O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 200	6.6000	
			M	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 200)	6.6000	203 939
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	6.6000	
			M	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	6.6000	183 939
			O	2010-10-15	D	46 - Contrepartie de services	25 400	6.5200	209 339
Mdntosh, Ronald A	4		O	2010-10-15	D	46 - Contrepartie de services	1 726	6.5200	46 848
O'Brien, Sheila	4		O	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 463	6.7600	
			M	2010-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 463)	6.7600	7 860
			O	2010-10-15	D	46 - Contrepartie de services	1 726	6.5200	9 586
Pennycook, Carol	4		O	2010-10-15	D	46 - Contrepartie de services	1 726	6.5200	9 568
Sharpe, Steven Blair	4		O	2010-10-15	D	46 - Contrepartie de services	2 605	6.5200	11 774
<b>Akela Pharma Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Emmelot, Rudy	5	R	O	2010-08-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.0809USD	1 000*
		R	O	2010-08-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.0799USD	2 000*
		R	O	2010-08-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.0807USD	3 000*
			O	2010-08-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.0760USD	6 000*
			O	2010-08-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.0759USD	10 000*
		R	O	2010-08-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.0804USD	11 000*
			O	2010-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1016USD	12 000*
			O	2010-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.0968USD	15 000*
			O	2010-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.0932USD	16 000*
			O	2010-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.0932USD	17 000*
			O	2010-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1030USD	18 000*
			O	2010-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.0981USD	20 000*
			O	2010-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.0981USD	23 000*
			O	2010-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.0931USD	27 000*
			O	2010-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.0932USD	31 000*
			O	2010-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.0932USD	35 000*
			O	2010-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.0981USD	39 000*
<b>Akita Drilling Ltd.</b>									
<i>Actions sans droit de vote</i>									
Southern, Nancy C.	4, 6		O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	10 000	5.4000	
			M	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	10 000	5.4000	13 570
<i>Options</i>									
Southern, Nancy C.	4, 6		O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	5.4000	6 000
<b>ALAMOS GOLD INC</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
McCuskey, John	4, 5		O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	17.1100	458 200
<b>Alaris Royalty Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Colabella, Manijeh Rachel	5		O	2010-10-15	D	97 - Autre	80		6 634
Driscoll, Darren John	5		O	2010-10-15	D	97 - Autre	348		177 587
King, Stephen Walter	4, 5		O	2010-10-15	D	97 - Autre	464		355 654
Neldner, Sherri	5		O	2010-10-15	D	97 - Autre	53		1 313
Reid, Stephen	5		O	2010-10-15	D	97 - Autre	139		234 562
<b>Alberta Oilsands Inc.</b>									
<i>Options director's and agent's</i>									
Constantinidis, Andrew	5		O	2010-10-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			175 000
<b>Alimentation Couche-Tard Inc.</b>									
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie B</i>									
D'Amours, Jacques	4, 7, 6, 5		O	2010-10-15	D	97 - Autre	(8 700)		274 500
<b>AllBanc Split Corp.</b>									
<i>Bons de souscription</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Allied Nevada Gold Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lassiter, Deborah Ann	5		O	2010-09-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			310
<b>AltaGas Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Anderson, Nancy	5		O	2010-10-15	D	35 - Dividende en actions	165	20.6523	37 105
Edgeworth, Allan Leslie	4		O	2010-10-15	D	35 - Dividende en actions	32	20.6523	6 098
<b>Anderson Energy Ltd.</b>									
<i>Options</i>									
Hockey, Glenn Douglas	4		O	2010-09-01	D	52 - Expiration d'options	(22 400)		145 200
Marshall, Jamie Alonzo	5		O	2010-09-01	D	52 - Expiration d'options	(9 000)		697 950
<b>Andrew Peller Limitée (auparavant Les Vins Andrés Ltée.)</b>									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
BERTI, GREGORY JOHN	5		O	2010-10-13	D	35 - Dividende en actions	66	8.7000	15 789*
BRISTOW, ANTHONY MARK	5		O	2010-10-13	D	35 - Dividende en actions	278	8.7000	32 639*
COLE, JAMES HERBERT	5		O	2010-10-13	D	35 - Dividende en actions	31	8.7000	6 082*
FRASER, SCOTT	5		O	2010-10-13	D	35 - Dividende en actions	41	8.7000	4 460*
NILES, SHARI ANN	5		O	2010-10-13	D	35 - Dividende en actions	77	8.7000	9 732*
Patchet, Peter Bruce	5		O	2010-10-13	D	35 - Dividende en actions	175	8.7000	18 911*
VAN WELY, ROBERT PETER	5		O	2010-10-13	D	35 - Dividende en actions	126	8.7000	13 496*
WALL, BRENDAN PATRICK	5		O	2010-10-13	D	35 - Dividende en actions	55	8.7000	5 379*
ZARAFONITIS, JAMES CHRISTOPHER	5		O	2010-10-13	D	35 - Dividende en actions	96	8.7000	10 873*
<b>Angiotech Pharmaceuticals, Inc.</b>									
<i>Awards</i>									
Dent, Jay Bernard	5		O	2010-10-16	D	52 - Expiration d'options	(25 000)		270 000
<b>Apella Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Adams, Brian Frank	4		O	2010-10-19	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	5 000	0.1300	505 000
<b>Aptilon Corporation</b>									
<i>Options</i>									
BROSSEAU, ANDRE	4		O	2009-12-03	D	52 - Expiration d'options	50 000	0.1050	
			M	2009-12-03	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.1050	3 550 000
<b>ARC Energy Trust</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Stadnyk, Myron Maurice	5								
Brokerage Account	PI		O	2010-10-14	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1)		166 230
			O	2010-10-19	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	823	19.8235	167 053
<b>Argex Mining Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dehn, Michael Alexander	4, 5		O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.3950	91 000
<b>Artis Real Estate Investment Trust</b>									
<i>Options</i>									
Crewson, Delmore Clair William	4		O	2010-10-15	D	50 - Attribution d'options	14 000	13.4400	38 000
Green, James	5		O	2010-10-15	D	50 - Attribution d'options	40 000	13.4400	110 000
Martens, Armin	4, 5		O	2010-10-15	D	50 - Attribution d'options	60 000	13.4400	169 999
Martens, Cornelius	4, 5		O	2010-10-15	D	50 - Attribution d'options	60 000	13.4400	198 438
McLeod, Allan	4		O	2010-10-15	D	50 - Attribution d'options	14 000	13.4400	57 900
Stevens, Kirsty Dawn	5		O	2010-10-15	D	50 - Attribution d'options	25 000	13.4400	90 329
Thielmann, Victor	4		O	2010-10-15	D	50 - Attribution d'options	14 000	13.4400	38 000
Townsend, Kenneth	4		O	2010-10-15	D	50 - Attribution d'options	14 000	13.4400	64 533
Warkentin, Edward	4, 5		O	2010-10-15	D	50 - Attribution d'options	16 000	13.4400	52 533
<b>Aston Hill Financial Inc. (formerly, Overlord Financial Inc.)</b>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
Bineau, Andre	4		O	2010-10-18	D	51 - Exercice d'options	50 000	0.3700	350 000
			O	2010-10-18	D	51 - Exercice d'options	26 667	0.4400	376 667
			O	2010-10-18	D	51 - Exercice d'options	16 667	0.3200	393 334
Butler, Joseph Scott	4		O	2010-10-18	D	51 - Exercice d'options	33 334	0.4400	1 233 334
			O	2010-10-18	D	51 - Exercice d'options	16 667	0.3200	1 250 001
Cheng, Benedict	4		O	2010-03-08	D	54 - Exercice de bons de souscription	88 000	0.4500	5 802 879
Lambert, Jean Guy	4		O	2010-10-14	D	51 - Exercice d'options	50 000	0.3700	260 700
			O	2010-10-14	D	51 - Exercice d'options	25 000	0.4400	285 700
			O	2010-10-14	D	51 - Exercice d'options	15 000	0.3200	300 700
Titley, Larry William	5		O	2010-10-18	D	51 - Exercice d'options	33 334	0.4400	279 984
			O	2010-10-18	D	51 - Exercice d'options	33 334	0.3200	313 318
TREMBLAY, Eric J.L.M.	4		O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	1.3600	1 804 443
			O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33 400)	1.3800	1 771 043
			O	2010-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 600)	1.3800	1 760 443
			O	2010-10-18	D	54 - Exercice de bons de souscription	100 000	0.4500	1 860 443
<b>Options</b>									
Bineau, Andre	4		O	2010-10-18	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	0.3700	140 000
			O	2010-10-18	D	51 - Exercice d'options	(26 667)	0.4400	113 333
			O	2010-10-18	D	51 - Exercice d'options	(16 667)	0.3200	96 666
Butler, Joseph Scott	4		O	2010-10-18	D	51 - Exercice d'options	(33 334)	0.4400	116 666
			O	2010-10-18	D	51 - Exercice d'options	(16 667)	0.3200	99 999
Lambert, Jean Guy	4		O	2010-10-14	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	0.3700	140 000
			O	2010-10-14	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	0.4400	115 000
			O	2010-10-14	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	0.3200	100 000
Titley, Larry William	5		O	2010-10-18	D	51 - Exercice d'options	(33 334)	0.4400	266 666
			O	2010-10-18	D	51 - Exercice d'options	(33 334)	0.3200	233 332
<b>Warrants</b>									
Cheng, Benedict	4	R	O	2010-03-08	D	54 - Exercice de bons de souscription	(88 000)	0.4500	0
TREMBLAY, Eric J.L.M.	4		O	2010-10-18	D	54 - Exercice de bons de souscription	(100 000)	0.4500	0
<b>ATCO LTD.</b>									
<i>Actions sans droit de vote Class I</i>									
ATCO Ltd.	1		O	2010-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	23 700	52.5200	
			M	2010-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	23 700	52.7700	23 700
			O	2010-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	(23 700)		
			M	2010-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	(23 700)		0
<b>Athabasca Oil Sands Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sullivan, Laura Alice	5		O	2010-09-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			77 900
			M	2010-09-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>ATLANTIS SYSTEMS CORP.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
ComVest Capital, LLC	3		O	2010-08-12	D	54 - Exercice de bons de souscription	9 300 000		148 686 000*
<i>Bons de souscription</i>									
ComVest Capital, LLC	3	R	O	2010-08-12	D	54 - Exercice de bons de souscription	(9 300 000)		0
<b>Atrium Innovations Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires redésignation des actions à droit de vote subalterne</i>									
Harvey, Jocelyn	7, 5		O	2010-10-14	D	51 - Exercice d'options	125 000	2.5000	125 623
<b>Options</b>									
Harvey, Jocelyn	7, 5		O	2010-10-14	D	51 - Exercice d'options	(125 000)	2.5000	58 000
<b>B2Gold Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
MacLean, Ian	5		O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 000)	2.0400	1 675 400
<b>Banque de Montréal</b>									
<i>Deferred Share Units</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
GALLOWAY, DAVID ALEXANDER	4		O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	84	60.4400	57 759
<b>BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA</b>									
<i>Droits à la plus value-DPVA/Stock Appreciation Rights-SARs</i>									
Berbiche, Yassir	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	7 000		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	7 000		7 000
Bernard, Luc	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	23 750		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	23 750		23 750
Desjardins, François	7, 5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	23 750		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	23 750		23 750
Duby, Philippe	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	12 500		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	12 500		12 500
Hurtubise, Paul	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	12 500		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	12 500		12 500
Lauzon, Michel C.	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	25 000		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	25 000		25 000
Marquis, Louis	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	15 000		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	15 000		15 000
Minville, Pierre	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	10 000		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	10 000		10 000
Pilon, Lorraine	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	27 500		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	27 500		27 500
Robitaille, Réjean	4, 5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	35 800		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	35 800		35 800
Trudeau, Michel Claude	7, 5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	15 000		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	15 000		15 000
<i>Unités actions performance-UAP/Performance Share Units-PSUs</i>									
Berbiche, Yassir	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	3 294		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	3 294		3 294
Bernard, Luc	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	2 385		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	2 385		2 385
Hurtubise, Paul	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	3 423		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	3 423		3 423
Marquis, Louis	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	3 432		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	3 432		3 432
Minville, Pierre	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	3 202		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	3 202		3 202
Pelletier, Stéphanie	5		O	2010-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	500	42.7200	
			M	2010-06-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	500	42.7200	500
Pilon, Lorraine	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	2 631		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	2 631		2 631
Trudeau, Michel Claude	7, 5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	6 026		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	6 026		6 026
<i>Unités d'actions de performance différées-UAPD / DPSUs</i>									
Berbiche, Yassir	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	1 444		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	1 444		1 444
Bernard, Luc	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	6 467		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	6 467		6 467
Desjardins, François	7, 5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	8 480		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	8 480		8 480
Duby, Philippe	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	5 007		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	5 007		5 007
Hurtubise, Paul	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	1 761		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	1 761		1 761
Lauzon, Michel C.	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	5 379		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	5 379		5 379
			M'	2010-04-29	D	97 - Autre	5 379		5 379

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Marquis, Louis	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	1 444		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	1 444		1 444
Minville, Pierre	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	1 406		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	1 406		1 406
Pilon, Lorraine	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	4 730		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	4 730		4 730
Trudeau, Michel Claude	7, 5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	35 988		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	35 988		35 988
<i>Unités d'actions restreintes différées-UARD / DRSUs</i>									
Berbiche, Yassir	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	1 813		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	1 813		1 813
Bernard, Luc	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	5 139		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	5 139		5 139
Desjardins, François	7, 5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	13 482		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	13 482		13 482
Hurtubise, Paul	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	2 563		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	2 563		2 563
Lauzon, Michel C.	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	2 440		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	2 440		2 440
Marquis, Louis	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	1 208		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	1 208		1 208
Minville, Pierre	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	1 237		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	1 237		1 237
Pilon, Lorraine	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	6 097		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	6 097		6 097
Robitaille, Réjean	4, 5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	11 822		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	11 822		11 822
<i>Unités d'actions restreintes-UAR/Restricted Share Units-RSUs</i>									
Bernard, Luc	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	7 437		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	7 437		7 437
Duby, Philippe	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	7 771		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	7 771		7 771
Hurtubise, Paul	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	4 888		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	4 888		4 888
Marquis, Louis	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	3 748		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	3 748		3 748
Minville, Pierre	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	5 341		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	5 341		5 341
Pilon, Lorraine	5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	2 361		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	2 361		2 361
Robitaille, Réjean	4, 5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	31 360		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	31 360		31 360
Trudeau, Michel Claude	7, 5		O	2010-04-29	D	97 - Autre	6 799		
			M	2010-04-29	D	97 - Autre	6 799		6 799
<b>Bell Copper Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Macquarie Group Limited	3		O	2010-10-14	D	36 - Conversion ou échange	230 980	0.2400	7 535 180
Werner, Michael	4		O	2009-12-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			80 000
<i>Options</i>									
Temneden, Richard	4		O	2010-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2010-05-12	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.3500	250 000
<b>Bellatrix Exploration Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
BLAIR, TIMOTHY	5		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	402	3.8300	9 011

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>BioWest Therapeutics Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Brown, Edward John	5		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	345	3.8300	62 195
Kathy Brown - RRSP	PI		O	2010-10-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	518	3.8300	23 060
Oide, Russell G.	5		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	815	3.8300	33 495
Woo, Ving Yee	5		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	489	3.8300	224 541
<b>Blue Note Mining Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Joe Dwek Management Consultants 2007 Inc. Pathway Multi Series Fund Inc.	3 PI		O	2010-10-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(151 500)	0.1500	148 500
			O	2010-10-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(148 500)	0.1500	0
<b>Brompton Corp. (formerly Duntroon Energy Ltd.)</b>									
<i>Class A Common Shares</i>									
Caranci, Mark A.	4, 6, 5		O	2006-08-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	15 599	1.2973	15 599
<b>Canadian Energy Services &amp; Technology Corp.</b>									
<i>Options</i>									
Cochlan, Scott Robert	5		O	2010-10-06	D	50 - Attribution d'options	9 000	18.5000	24 000
<b>Canadian Oil Recovery &amp; Remediation Enterprises Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gress, Alexander Edward	4		O	2010-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.0900	735 666
<b>Canadian Real Estate Investment Trust</b>									
<i>Parts Real Estate Investment Trust Units</i>									
Arsenault, Rene	7		O	2010-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	27.4980	
			M	2010-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	27.4980	
			M'	2010-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	27.4980	7 802
Bird, Bill	5		O	2010-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	27.4980	
			M	2010-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	27.4980	5 000
Hsiung, Fong	5		O	2010-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 850	27.4980	
			M	2010-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 850	27.4980	10 481
Lin, Jean	7		O	2010-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 750	27.4980	
			M	2010-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 750	27.4980	44 917
Mathur, Archana	5		O	2010-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	27.4980	
			M	2010-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	27.4980	3 750
Morehouse, John	7		O	2010-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 250	27.4980	
			M	2010-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 250	27.4980	38 348
O'Brien, Robert	5		O	2010-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	27.4980	
			M	2010-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	27.4980	6 873
Wong, Grace Felicity Dep	5		O	2010-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	27.4980	
			M	2010-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	27.4980	590
Wubbolts, Paul Clement	5		O	2010-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	27.4980	
			M	2010-03-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	27.4980	2 417
<b>Canadian Western Bank</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Harding, Gail Linda	5		O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 700)	25.4500	30 628
<b>Canexus Income Fund</b>									
<i>Droits Option Bonus Rights</i>									
Kreuz, Hazel Ann Blair	5		O	2010-10-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 712)	10.0000	77 288
			O	2010-10-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 287)	10.0000	64 001

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-10-18	D	58 - Expiration de droits de souscription	(3 001)		61 000
<i>Options</i>									
Kreuz, Hazel Ann Blair	5		O	2010-10-18	D	51 - Exercice d'options	(9 900)	10.0000	76 100
			O	2010-10-18	D	51 - Exercice d'options	(15 100)	10.0000	61 000
<i>Parts de fiducie</i>									
Bourgeois, Brian Paul	5		O	2010-08-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(46 646)	6.0400	
			M	2010-08-05	D	59 - Exercice au comptant	(46 646)	6.0400	20 000
Kreuz, Hazel Ann Blair	5		O	2010-10-18	D	51 - Exercice d'options	25 000	10.0000	35 000
			O	2010-10-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	21 999	10.0000	56 999
			O	2010-10-18	D	59 - Exercice au comptant	(28 387)	6.0400	28 612
Kubera, Gary L.	4, 5		O	2010-08-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(263 199)	6.0400	
			M	2010-08-17	D	59 - Exercice au comptant	(263 199)	6.0400	140 000
<i>Parts de société en commandite Exchangeable for Trust Units</i>									
Nexen Inc.	3		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	480 825	6.1488	65 316 244
<b>Canyon Services Group Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Weinberger, Dennis James	4, 5, 3								
D. Weinberger Holdings Ltd.	PI		O	2010-10-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(425 300)	7.5000	3 085 920
			O	2010-10-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	7.5100	3 083 420
			O	2010-10-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	7.5200	3 082 520
			O	2010-10-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	7.5500	3 082 320
			O	2010-10-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	7.6100	3 080 620
			O	2010-10-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 000)	7.6200	3 512 420
			O	2010-10-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	7.6400	3 080 520
			O	2010-10-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	7.6700	3 080 220
			O	2010-10-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	7.6800	3 078 420
			O	2010-10-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	7.7000	3 512 120
			O	2010-10-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	7.7500	3 511 220
			O	2010-10-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(374 400)	7.6500	2 704 020
			O	2010-10-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	7.6600	2 703 920
			O	2010-10-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	7.6700	2 703 620
			O	2010-10-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	7.6900	2 703 420
			O	2010-10-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(246 100)	7.5000	2 457 320
			O	2010-10-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	7.5100	2 457 020
			O	2010-10-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	7.5200	2 455 120
			O	2010-10-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	7.5300	2 454 120
			O	2010-10-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	7.5400	2 453 920
			O	2010-10-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	7.5500	2 453 420
Weinberger, Jason Curtis	5								
Argo Management Ltd.	PI		O	2010-10-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	7.7000	1 381 791
			O	2010-10-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(425 100)	7.5000	956 691
			O	2010-10-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	7.5100	954 191
			O	2010-10-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	7.5200	953 291
			O	2010-10-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	7.5500	953 091
			O	2010-10-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	7.6100	951 391
			O	2010-10-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	7.6000	951 291
			O	2010-10-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	7.6600	951 191
			O	2010-10-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	7.6700	950 991
			O	2010-10-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	7.6800	949 091
			O	2010-10-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(374 500)	7.6500	574 591
			O	2010-10-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	7.6600	574 491
			O	2010-10-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	7.6700	574 291
			O	2010-10-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	7.6900	574 091
			O	2010-10-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(24 600)	7.5000	549 491
			O	2010-10-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	7.5100	549 091

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-10-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	7.5200	547 191
			O	2010-10-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	7.5300	546 191
			O	2010-10-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	7.5400	546 091
			O	2010-10-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	7.5500	545 491
			O	2010-10-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(221 400)	7.5000	324 091
<b>Capital Rodocanachi inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Besner, Richard	4								
Vive le Vent Inc.	PI		O	2010-09-20	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	200 000	0.1000	
			M	2010-09-20	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	400 000	0.1000	
			M'	2010-09-20	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	400 000	0.0500	800 000
<b>Capstone Mining Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Benner, Colin Keith	4		O	2010-10-14	D	51 - Exercice d'options	117 450	1.9500	247 450
			O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(74 200)		173 250
Mercer, Bradley	5		O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	3.4800	49 539
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	3.4800	39 539
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	3.4900	29 539
			O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	3.4800	27 939
Quin, Stephen P.	4, 5		O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	3.5000	281 877
			O	2010-10-14	D	51 - Exercice d'options	100 000	100000.0000	
			M	2010-10-14	D	51 - Exercice d'options	100 000		381 877
<i>Options</i>									
Benner, Colin Keith	4		O	2010-10-14	D	51 - Exercice d'options	(117 450)	1.9500	262 640
Quin, Stephen P.	4, 5		O	2010-10-14	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	1.3000	1 125 550
<b>Catalyst Paper Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Third Avenue Management LLC	3								
Separately Managed Accounts	PI		O	2010-10-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	304 000	1.1050	56 139 506
<b>Chartwell Seniors Housing Real Estate Investment Trust</b>									
<i>Deferred Units</i>									
Bastarache, Lise	4		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	50	9.3032	10 370
Harris, Michael Deane	4		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	266	9.3032	55 325
Kuzmicki, Andre	7		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	108	9.3032	22 431
moses, charles russell	4		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	21	9.3032	4 275
Robinson, Sidney P H	4		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	213	9.3032	44 247
Sallows, Sharon	4		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8	9.3032	1 690
Schwartz, Thomas	4		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	181	9.3032	37 660
<i>Droits Restrédit Trust Units</i>									
Annable, Sheri Lynn	5		O	2007-09-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 793
			M	2007-09-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	23	9.3032	4 842
Binions, W. Brent	4, 5		O	2003-11-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			45 286
			M	2003-11-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	220	9.3032	45 748
Boulakia, Jonathan	5		O	2008-01-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 327
			M	2008-01-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	21	9.3032	4 371
McKenzie, Philip Harold	5		O	2003-11-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2003-11-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 234
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	11	9.3032	2 257
Noonan, Richard	5		O	2003-11-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 861
			M	2003-11-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 911
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	24	9.3032	4 911
Sullivan, Karen Leslie	5		O	2008-01-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 118
			M	2008-01-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 160
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	20	9.3032	4 160
Volodarski, Vlad	5		O	2003-12-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 481
			M	2003-12-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 548
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	32	9.3032	6 548
Whalen, Terrence Michael	5		O	2008-12-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 196
			M	2008-12-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 290
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	45	9.3032	9 290
<b>Chinook Energy Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Munro, Simon	4		O	2010-06-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options</i>									
Briester, Matthew	4, 5		O	2010-10-13	D	50 - Attribution d'options	75 000	2.1900	425 000
Brussa, John Albert	4		O	2010-10-13	D	50 - Attribution d'options	67 000	2.1900	100 000
Munro, Simon	4		O	2010-06-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-13	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.1900	100 000
<b>CI Financial Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Jamieson, Douglas J.R.	5		O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	21.5000	174 000
			O	2010-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	21.1000	170 000
<b>Clearwater Seafoods Income Fund</b>									
<i>Parts</i>									
Paddick, Brendan John	4		O	2010-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	0.8100	
			M	2010-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.8100	58 000
<b>Cline Mining Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Koyanagi, Shinji	4		O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	2.1000	100 000
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	2.1300	0
<b>ClubLink Entreprises Limited</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Campbell, Paul David	4		O	2010-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	6.9500	8 140
			O	2010-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	6.9500	11 140
<b>Coastal Contacts Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Belkin, Alton Stuart	4								
BII Acquisition Inc.	PI		O	2010-10-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	288 325	1.3450	388 325
<b>COMPASS Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
COMPASS Income Fund	1		O	2010-10-08	D	38 - Rachat ou annulation	600	10.6000	24 781 911
			O	2010-10-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	10.7300	24 783 111
<b>Continental Minerals Corporation</b>									
<i>Actions privilégiées</i>									
Thiessen, Ronald William	4		O	2003-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 000
			O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	2.5000	7 000
			O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	2.5100	10 000
<b>Corporation Carbon2Green</b>									
<i>Débiteures convertibles</i>									
Gauthier, Yves	4		O	2009-09-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	\$ 50 000.00	0.2500	\$ 50 000.00

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Corporation de Sécurité Garda World</b>									
<i>Actions ordinaires Catégorie "A"</i>									
Bolly, Patrice	5		O	2010-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	9.0000	46 500
Jamroz, Krzysztof Wieslaw	7		O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	113	8.8000	12 010
Trottier, Hugues	5		O	2010-10-12	D	51 - Exercice d'options	2 000	5.0000	2 400
<i>Options</i>									
Trottier, Hugues	5		O	2010-10-12	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	5.0000	23 000
<b>Corporation Minière Osisko</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Burzynski, John Feliks 4191137 Canada Inc.	5 PI		O	2010-10-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 700)	15.7500	183 300
			O	2010-10-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 300)	15.7600	170 000
			O	2010-10-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	15.8000	150 000
Wares, Robert	4, 5		O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 400)	14.5800	1 484 000*
			O	2010-10-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	14.8610	1 464 000*
<b>Corporation Technologies Wanted</b>									
<i>Actions ordinaires catégorie "A"</i>									
Amdur, Meredith	4		O	2010-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.3200	15 000
Forest, André	4		O	2010-10-19	D	99 - Correction d'information	(94 904)		50 808
Gestion-Conseil André Forest inc.	PI		O	2010-10-19	I	99 - Correction d'information	94 904		122 904
<b>Corridor Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bray, John	4		O	2010-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	81 100	6.0080USD	3 490 800
			O	2010-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	6.0100USD	3 520 800
			O	2010-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	38 900	5.8660USD	3 559 700
<b>Crescent Point Energy Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Colborne, Paul	4		O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	39.7500	208 515
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	39.7600	208 315
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 900)	39.7506	179 415
			O	2010-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 300)	40.0300	171 115
			O	2010-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	40.0290	169 815
			O	2010-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	40.0250	169 415
			O	2010-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 300)	40.0000	161 115
			O	2010-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	40.0000	160 915
			O	2010-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	40.0000	159 615
			O	2010-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	40.0000	159 415
Janice & Paul Colborne Spousal RRSP	PI		O	2010-10-13	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(12 200)	40.0400	0
<i>Restricted Share Units</i> ROMANZIN, GERALD A.	PI		O	2010-10-13	I	90 - Changements relatifs à la propriété	12 200	40.0400	111 860
<b>Dejour Enterprises Ltd.</b>									
<i>Options</i>									
Devine, Darren	4								
Chelmer Investments Corp.	PI		O	2010-10-05	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(200 000)		0
<b>DELPHI ENERGY CORP.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Angelidis, Tony	4, 5		O	2010-10-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 043	2.5200	649 281
Batteke, Hugo	5		O	2010-10-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 773	2.5200	95 390
Galvin, Michael	5		O	2010-10-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 485	2.5200	38 420
Hume, Rod Allan	5		O	2010-10-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 773	2.5200	88 531
Kaluza, Michael Sam	5		O	2010-10-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 156	2.5200	200 086

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Kohlhammer, Brian	5		O	2010-10-20	D	d'actionariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 156	2.5200	143 500
Reid, David James	4, 5		O	2010-10-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 565	2.5200	143 005
<b>Diagnos Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Larente, André	4		O	2010-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	0.3900	445 000
<b>DiaMedica Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Parsons, James Todd	5		O	2010-10-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-20	D	50 - Attribution d'options	40 000	0.4400	40 000*
<b>Divestco Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Popadynetz, Stephen	5		O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(420 000)	0.5100	2 816 863
Lisa Mallett	PI		O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 700)	0.5100	113 800
Lisa Mallett - RRSP	PI		O	2003-09-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 700	0.5100	12 700
			O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	420 000	0.5100	432 700
<b>Dollarama Inc.</b>									
<i>Options</i>									
David, Gregory	4		O	2010-10-16	D	50 - Attribution d'options	2 000		4 000
Gunn, Stephen	4		O	2010-10-16	D	50 - Attribution d'options	2 000		4 000
<b>Dundee Corporation</b>									
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Beauchamp, Normand	4								
Deferred share units plan	PI		O	2010-10-15	I	56 - Attribution de droits de souscription	1 531	14.3600	41 399
Cooper, Michael	7		O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	791	14.3600	2 804
Goodman, David Jason	4, 7		O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 235	14.3600	8 357
Goodman, Jonathan Carter	4								
Deferred Share Unit Plan	PI		O	2010-10-15	I	56 - Attribution de droits de souscription	1 235	14.3600	35 132
Goodman, Ned	4, 5, 3								
Deferred Share Unit Plan	PI		O	2010-10-15	I	56 - Attribution de droits de souscription	1 235	14.3600	261 780
Gordon, Harold P.	4, 5								
Deferred Share Unit Plan	PI		O	2010-10-15	I	56 - Attribution de droits de souscription	7 293	14.3600	265 247
Jacob, Ellis	4		O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 427		19 301
Iowy, frederick hans	4								
Deferred Share Unit Plan	PI		O	2010-10-15	I	56 - Attribution de droits de souscription	1 409	14.3600	43 751
MacRae, Garth A. C.	4, 5		O	2007-07-06	D	37 - Division ou regroupement d'actions	29 270		43 905
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	348	14.3600	44 253
McLeish, Robert	4								
Deferred Share Unit Plan	PI		O	2010-10-15	I	56 - Attribution de droits de souscription	887	14.3600	30 356
Sparks, Kenneth Barry	4		O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 192	14.3600	16 067
STEELE, HARRY RAYMOND	4		O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 340	14.3600	43 314*
<b>DundeeWealth Inc. (formerly Dundee Wealth Management Inc.)</b>									
<i>Billets 5.10 Unsecured Series 1 Notes due September 25, 2014</i>									
Bank of Nova Scotia, The	3								
Scotia Capital Inc.	PI		O	2010-10-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 50 000.00	103.7500	\$ 8 172 000.00
			O	2010-10-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 57 000.00)	105.4500	\$ 8 115 000.00
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Beallor, Morley	4								
DSUP	PI		O	2010-10-15	I	56 - Attribution de droits de souscription	1 114	15.2500	24 955
Brooks, Robert Leslie	4		O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	777	15.2500	7 480
Dalphond, Claude	4, 6, 5								

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
Deferred Share Unit Plan Goodman, Ned	PI		O	2010-10-15	I	56 - Attribution de droits de souscription	774	15.2500	32 058
Deferred Share Unit Plan Gordon, Harold P.	PI		O	2010-10-15	I	56 - Attribution de droits de souscription	4 212	15.2500	213 498
Deferred Share Unit Plan	PI		O	2010-10-15	I	55 - Expiration de bons de souscription	934	15.2500	
			M	2010-10-15	I	56 - Attribution de droits de souscription	934	15.2500	83 635
Kavanagh, Judith	4								
Deferred Share Unit Plan	PI		O	2010-10-15	I	56 - Attribution de droits de souscription	1 196	15.2500	32 375
McLeish, Robert	4								
Deferred Share Unit Plan	PI		O	2010-10-15	I	56 - Attribution de droits de souscription	1 802	15.2500	57 684
Molson, Andrew	4								
DSU Plan	PI		O	2010-10-15	I	56 - Attribution de droits de souscription	1 130	15.2500	4 143
Morgan, Russell Anthony	4								
DSU Plan	PI		O	2010-10-15	I	56 - Attribution de droits de souscription	995	15.2500	3 567
<b>Options</b>									
Pattillo, Robert	5		O	2010-10-14	D	59 - Exercice au comptant	(15 000)	10.5800	60 000
<b>Enbridge Inc.</b>									
<i>Options \$25.72 (\$51.44) - February 4, 2014 Expiry</i>									
Neyland, Stephen James	7		O	2010-10-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-10-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 400
<b>Endeavour Silver Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cooke, Bradford	4, 5		O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 000)	4.6000	1 290 939
			O	2010-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	4.9200	1 265 939
Dickson, Daniel	5		O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 631)	4.8800	0
			O	2010-10-14	D	51 - Exercice d'options	40 000	1.8700	40 000
			O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	5.0300	20 000
Walton, Godfrey John	4		O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	4.8400	160 189
<b>Options</b>									
Walton, Godfrey John	4		O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	2.8500	419 600
<b>Enerplus Exchangeable Limited Partnership (formerly Focus Limited Partnership)</b>									
<i>Droits Focus Exchangeable LP Units</i>									
O'Brien, David Peter	1		O	2010-10-14	D	36 - Conversion ou échange	(91 577)		0
<b>Enghouse Systems Limited</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lassonde, Pierre	4, 3		O	2010-04-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	8.4000	
		R	O	2010-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	46 000	8.4030	396 895
			O	2010-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	8.3500	496 895
RRSP	PI		M	2010-04-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	8.4000	659 505
<b>Entreprises Minières Globex Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
STOCH, DIANNE	4, 5		O	2010-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	1.6900	557 947*
			O	2010-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	1.6900	559 047*
<b>Equal Energy Ltd.</b>									
<b>Options</b>									
Chapman, Wendell Percy	5		O	2010-10-07	D	50 - Attribution d'options	15 000		85 000
Chimahusky, John S.	5		O	2010-10-07	D	50 - Attribution d'options	9 000		102 333
PEET, SHANE	5		O	2010-10-07	D	50 - Attribution d'options	15 000		98 333
Reader, John Frederick	5		O	2010-10-07	D	50 - Attribution d'options	15 000		173 333
<b>Restricted Shares</b>									
Chapman, Wendell Percy	5		O	2010-09-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	39 000		39 000
Chimahusky, John S.	5		O	2010-10-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 500		24 294
PEET, SHANE	5		O	2010-10-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 000		34 333
Reader, John Frederick	5		O	2010-10-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 000		40 629

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Erdene Resource Development Corporation</b>									
<i>Options</i>									
COX, Malcolm	4		O	2010-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-08	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.5800	100 000
<b>Esperanza Resources Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
ZUKER, John Stevens	5		O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	2.0725	153 000
<b>Everton Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Audet, André	4		O	2010-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2500	1 096 350
<b>Exploration Amex Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Joe Dwek Management Consultants 2007 Inc.	3								
Pathway Multi Series Fund Inc.	PI		O	2010-10-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(110 000)	0.2300	1 118 642
Lemay, Michel	5								
Services Miniers Lemco inc	PI		O	2010-10-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.2350	533 500
<b>Exploration Fieldex inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Inventash, Sheldon	6								
Pinetree Capital Ltd	PI		O	2010-10-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250 000	0.1800	7 129 278
<b>Exploration Minière MacDonald Ltée</b>									
<i>Options</i>									
Butler, Hadyn	4		O	2010-10-11	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.1950	1 725 000
Chisholm, Robin	4		O	2010-10-11	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.1950	300 000
Heng, Joseph, Ching-Hiang	4		O	2010-10-11	D	50 - Attribution d'options	35 000	0.1950	1 080 000
Iannone, Alex	4		O	2010-10-11	D	50 - Attribution d'options	35 000	0.1950	200 000
Lee Harris, Julie	4		O	2010-10-11	D	50 - Attribution d'options	75 000	0.1950	185 000
McKinnon, Jacob	8		O	2010-10-11	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.1950	1 450 000
McKinnon, Kirk	4, 5		O	2010-10-11	D	50 - Attribution d'options	310 000	0.1950	4 775 000
Sanderson, John Peter	4		O	2010-10-11	D	50 - Attribution d'options	95 000	0.1950	995 000
Schler, Richard	4, 5		O	2010-10-11	D	50 - Attribution d'options	305 000	0.1950	4 375 000
Yarie, Quentin	5		O	2010-10-11	D	50 - Attribution d'options	165 000	0.1950	235 000
<b>Exploration Puma Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Robillard, Marcel	5		O	2010-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.1400	350 000
			O	2010-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1360	360 000
			O	2010-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1400	370 000
<b>Faircourt Gold Income Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Faircourt Asset Management Inc.	8		O	2010-10-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.9900	4 800
Panagopoulos, Christopher	8		O	2010-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12	9.9900	2 752
<b>Faircourt Split Trust</b>									
<i>Actions privilégiées "B" Preferred Shares</i>									
Waterson, Douglas John	4		O	2010-10-18	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 085)	10.3500	0
RRSP	PI		O	2010-10-18	I	90 - Changements relatifs à la propriété	1 085	10.3500	4 865
<b>Fiducie de Placement Hypothécaire Firm Capital</b>									
<i>Options</i>									
Rotenberg, James Barry	4		O	2010-10-20	D	51 - Exercice d'options	(5 000)		12 500
Warner, Michael Anthony	4, 5		O	2010-10-18	D	51 - Exercice d'options	(17 500)		0
<i>Parts de fiducie</i>									
Dadouch, Eli	4, 5								
Firm Capital Mortgage Corporation	PI		O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 600)	11.8500	198 009
Rotenberg, James Barry	4								
Barry Rotenberg Professional Corporation	PI		O	2004-07-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-20	I	51 - Exercice d'options	5 000	9.9000	5 000
Warner, Michael Anthony	4, 5		O	2010-10-18	D	51 - Exercice d'options	17 500	9.9000	18 300

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Finning International Inc.</b>									
<i>Parts Deferred Share Units</i>									
Bacarreza, Ricardo	4		O	2010-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	287	17.4300	36 454
Carter, James Edward Clark	4		O	2010-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	287	17.4300	20 693
Emerson, David Lee	4		O	2010-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	287	17.4300	12 302
O'Neill, Kathleen M.	4		O	2010-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	287	17.4300	13 564
Patterson, Christopher William	4		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	209	23.9500	209
Reid, John McDonald	4		O	2010-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	382	17.4300	15 527
Simon, Andrew Henry	4		O	2010-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	287	17.4300	38 420
Turner, Bruce Lyndon	4		O	2010-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	287	17.4300	9 844
Whitehead, Douglas William Geoffrey	4, 5		O	2010-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	502	17.4300	32 657
<b>First Asset CanBanc Split Corp.</b>									
<i>Actions privilégiées</i>									
Ross Smith Capital Group L.P. Class A Shares	3		O	2010-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	12.7600	85 200
Ross Smith Capital Group L.P.	3		O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	22.3000	93 000
<b>First Capital Realty Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Segal, Dori	4, 7, 6, 5		O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	15.0900	706 000
			O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	15.1100	706 800
			O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	15.1300	707 000
Todd, John	7	R	O	2010-09-30	D	97 - Autre	32	14.4520	13 134
<b>First Uranium Corporation</b>									
<i>Convertible Notes Rand denominated notes issued Apr 26, 2010</i>									
Simmer & Jack Mines, Limited	3		O	2006-12-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			R	2010-04-26	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	463 896 000		463 896 000
			R	2010-08-09	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(85 000 000)		378 896 000
<b>Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels Canadien</b>									
<i>Droits Deferred Units</i>									
Burke, Harold	4	R	O	2010-09-30	D	46 - Contrepartie de services	1 626	17.0600	2 495
Harris, Paul	4	R	O	2010-09-30	D	46 - Contrepartie de services	1 778	17.0600	11 574
Hawken, Edwin F.	4	R	O	2010-09-30	D	46 - Contrepartie de services	940	17.0600	8 860
Stein, Michael	4, 5	R	O	2010-09-30	D	46 - Contrepartie de services	1 815	17.0600	13 801
Swartzman, Stanley	4	R	O	2010-09-30	D	46 - Contrepartie de services	1 815	17.0600	13 801
Williams, David Michael	4	R	O	2010-09-30	D	46 - Contrepartie de services	1 815	17.0600	13 801
<b>Fonds de Placement Immobilier InnVest</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Mangalji, Fereed Sadrudin	4								
Westmont affiliate	PI		O	2010-10-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 957	7.2100	1 022 824
Mangalji, Majid	5								
Westmont affiliate	PI		O	2010-10-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 957	7.2100	1 022 824
Mohamed, Minhas	4		O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 437	7.2100	31 360
<b>Fonds de revenu et de croissance série Fondateur O'Leary</b>									
<i>Bons de souscription Trust Unit Purchase Warrants</i>									
O'Leary, Terence Kevin	4		O	2009-10-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-30	D	36 - Conversion ou échange	42 000		42 000
		R	O	2010-09-30	D	54 - Exercice de bons de souscription	(42 000)		0
<i>Parts</i>									
O'Leary, Terence Kevin	4								
3104709 Nova Scotia Company	PI		O	2010-09-30	C	36 - Conversion ou échange	(42 000)		0
<i>Parts de fiducie</i>									
O'Leary, Terence Kevin	4		O	2009-10-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-09-30	D	36 - Conversion ou échange	42 000		42 000
			O	2010-09-30	D	54 - Exercice de bons de souscription	42 000	11.5000	84 000
<b>Fonds Enerplus Resources</b>									
<i>Parts</i>									
O'Brien, David Peter	4		O	2010-10-14	D	36 - Conversion ou échange	38 920	0.4250	47 364*
			O	2010-10-18	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(36 600)	27.2700	10 764*
<b>Fort Chicago Energy Partners L.P.</b>									
<i>Parts de société en commandite</i>									
Zawadzki, Alexi Illya	5		O	2010-08-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2010-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	11.5800	1 300
<b>Fortis Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Des Brisay, Cynthia Mary	7		O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	32.3600	6 122
RSP	PI		O	2008-05-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	32.3100	200
Perry, Barry	5		O	2010-10-19	D	51 - Exercice d'options	38 032	18.4050	119 347
			O	2010-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(38 032)	32.5000	81 315
<i>Options</i>									
Perry, Barry	5		O	2010-10-19	D	51 - Exercice d'options	(38 032)		218 578
<b>Fortress Paper Ltd.</b>									
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Coleman, John	4		O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	71		5 183
Monahan, Pierre	4		O	2010-08-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	71		71
Tomare, Roland	4		O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	56		5 116
Whittall, Richard O'Connor	4		O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	142		7 517
<b>Freehold Royalty Trust</b>									
<i>Trust Units</i>									
Canadian National Railway Company, Administrator of the CN T	3		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	89 331	18.5200	11 906 626
Rife Resources Ltd.	PI		O	2010-10-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	20 855	18.5200	2 779 657
<b>Gabriel Resources Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Henry, Jonathan	4, 5		O	2010-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	5.7500	25 000
<i>Droits DSUs</i>									
Sindair, Alistair Murray	4	R	O	2010-06-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 012		58 114
			O	2010-10-13	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 639		59 753
<b>Galleon Energy Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Galleon Energy Inc.	1		O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	3.4100	545 500
			O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 400	3.3787	558 900
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.3800	568 900
			O	2010-10-13	D	38 - Rachat ou annulation	(391 700)		177 200
<b>Glacier Credit Card Trust</b>									
<i>Asset-Backed Senior Notes, Series 2005-1</i>									
MacLean, Candace Ann	4		O	2000-01-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			\$ 100 000.00
<b>Glen Eagle Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Labrecque, Jean-Charles	4, 5		O	2010-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 000	0.1400	946 000
			O	2010-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	0.1500	954 000
			O	2010-10-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1550	959 000
			O	2010-10-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1600	960 000
			O	2010-10-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1500	965 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2010-10-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1450	970 000
<b>Gluskin Sheff + Associates Inc.</b>									
<i>Deferred Share Units</i>									
Solway, Herbert	4		O	2010-10-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14		6 993
Themens, Pierre-Andre	4		O	2010-10-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14		5 610
Wallin, Pamela	4		O	2010-10-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14		5 478
Weiss, Robert Samson	4		O	2010-10-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14		7 968
<i>Restricted Share Units</i>									
Ginsler, Brian Leslie	5		O	2009-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 242		8 242
<b>GMIIncome &amp; Growth Fund</b>									
<i>Parts Combined units</i>									
Brasseur, Murray	3								
Middlefield Realty Limited	PI		O	2010-10-20	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-20	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	90 000	12.0000	90 000
Jestley, W. Garth	6		O	2010-10-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-20	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	70 000	12.0000	70 000
Lauzon, Robert	7		O	2010-10-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-20	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	50 000	12.0000	50 000
Orrico, Dean	6		O	2010-10-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-20	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	70 000	12.0000	70 000
<b>Gold Reserve Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires Class A Common Shares</i>									
COLEMAN, James Hayward	4		O	2010-10-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 000	1.4300USD	210 050
Geyer, James	4		O	2010-10-15	D	46 - Contrepartie de services	9 000	1.4300USD	269 155*
McChesney, Patrick	4		O	2010-10-15	D	46 - Contrepartie de services	9 000	1.4300USD	94 157*
Mikkelsen, Chris	4		O	2010-10-15	D	46 - Contrepartie de services	9 000	1.4300USD	367 041*
Potvin, Jean-Charles	4		O	2010-10-15	D	46 - Contrepartie de services	9 000	1.4300USD	183 604
<i>Droits Unvested Restricted Shares</i>									
COLEMAN, James Hayward	4		O	2010-10-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 000)	1.4300USD	9 000
Geyer, James	4		O	2010-10-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 000)		39 000
McChesney, Patrick	4		O	2010-10-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 000)		9 000*
Mikkelsen, Chris	4		O	2010-10-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 000)		9 000*
Potvin, Jean-Charles	4		O	2010-10-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 000)	1.4300USD	9 000
<b>Goldrush Resources Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brownlie, Leonard William	4, 5, 3		O	2010-10-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	200 000	0.1000	3 348 733
Phillips, Kim Martin	4, 5		O	2010-10-06	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	30 000		293 000
Strive Management Ltd.	PI		O	2010-10-06	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(30 000)		4 000
Young, Robert John	4		O	2010-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.2200	0
<b>Great Basin Gold Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Van Vuuren, Lourens Abraham	5		O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	2.8600	0
			O	2010-10-13	D	54 - Exercice de bons de souscription	7 500	1.6000	7 500
<i>Options</i>									
Beckmann, Willem Johannes Petrus	5		O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	(226 640)	2.8365	583 320
Dippenaar, Ferdinand	4		O	2010-10-14	D	51 - Exercice d'options	(400 000)	1.1400	2 596 800
Oelofse, Johannes Gerhardus	5		O	2010-10-14	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	2.8365	931 220
Van Vuuren, Lourens Abraham	5		O	2010-10-14	D	51 - Exercice d'options	(116 666)	1.7400	866 660
			O	2010-10-14	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	1.7500	666 660
<b>Great-West Lifeco Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
Acton, William Lawrence	7		O	2003-01-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2003-09-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2003-07-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Susan Loube	PI		O	2003-01-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2003-09-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2003-07-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Actions privilégiées convertibles Series E</b>									
Acton, William Lawrence	7		O	2003-01-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2003-09-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2003-07-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Susan Loube	PI		O	2003-01-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2003-09-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2003-07-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Actions privilégiées Series F</b>									
Acton, William Lawrence	7		O	2003-01-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2003-09-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2003-07-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Susan Loube	PI		O	2003-01-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2003-09-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2003-07-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Deferred Share Units</b>									
Acton, William Lawrence	7		O	2003-01-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2003-09-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2003-07-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			17 563
<b>Options Common Share - Stock Options</b>									
Acton, William Lawrence	7		O	2003-01-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2003-01-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2003-09-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M''	2003-07-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Group Forage Major Drilling Group International Inc.</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
Tennant, David Buchanan	4		O	2010-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	32.4300	
			M	2010-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	32.4300	
			M'	2010-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	32.4300	36 900
			O	2010-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	32.3000	
			M	2010-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	32.3000	37 400
			O	2010-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	32.4300	37 700
			O	2010-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	32.4700	37 800
			O	2010-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	32.5400	38 100
			O	2010-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	32.8200	38 400
<b>Groupe Aecon Inc.</b>									
<b>Débiteures convertibles 6.25 Unsecured Subordinated</b>									
Franceschini, Anthony P.	4		O	2009-03-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-08	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 1 000.00	100.0000	\$ 1 000.00
Hole, James Douglas	4								
J. D. Hole Investments Inc.	PI		O	2009-04-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 500.00	1000.0000	\$ 500.00
Kelly, Gerard Anthony	5		O	2001-04-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 50 000.00		\$ 50 000.00
<b>Groupe CGI inc.</b>									
<b>Actions à droit de vote subalterne Classe A</b>									
Godin, Serge	5								
Sun Life - RAA	PI		O	2010-10-18	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	155	16.0565	86 860
Imbeau, André	5								
Sun Life - RAA	PI		O	2010-10-18	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	99	16.0565	23 846

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
						d'actionariat			
<b>Groupe de jeux Amaya Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Clark, Wesley Kanne	4		O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.2950	12 000
<b>Groupe iWeb inc.</b>									
<i>Options</i>									
Cauchon, Martin	4		O	2010-10-17	D	52 - Expiration d'options	(10 000)		20 000
Guindon, Marc	4		O	2010-10-15	D	52 - Expiration d'options	(150 000)	1.7200	600 000
Leclair, Michel	4		O	2010-10-17	D	52 - Expiration d'options	(10 000)	1.7200	
			M	2010-06-26	D	52 - Expiration d'options	(10 000)		25 000
<b>Groupe Restaurants Imvescor Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Comeau, Kevin Lee	4								
Tetagouche Holdings Inc.	PI		O	2010-10-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.6300	42 000
<b>Groupe SNC-Lavalin Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
MALENFANT, Charles	5		O	2010-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	45.1980	
			M	2010-06-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	45.1980	2 500
MALKHASSIAN, Adam	5								
Tina Malkhassian	PI		O	2010-04-01	I	35 - Dividende en actions	9		
			M	2010-04-01	I	35 - Dividende en actions	9		308
PINEAU, Marcel	5								
Programme d'actionariat à l'intention des dirigeants	PI		O	2009-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8	53.9900	
			M	2009-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8	53.9900	537
POPLEMON, Alain	5		O	2010-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	47.0000	
			M	2010-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	47.0000	22 800
SONTAG, Georges	5		O	2010-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	45.0000	
			M	2010-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	45.0000	0
<i>Options</i>									
AHMED-CHAOUCH, Abdelatif	5		O	2010-03-15	D	50 - Attribution d'options	3 000	52.4000	
			M	2010-03-15	D	50 - Attribution d'options	3 000	52.4000	5 000
ANGELINI, Nicola	5		O	2010-03-15	D	50 - Attribution d'options	5 000	52.4000	
			M	2010-03-15	D	50 - Attribution d'options	5 000	52.4000	5 000
ASHA, Walid	5		O	2010-03-15	D	50 - Attribution d'options	4 000	52.4000	
			M	2010-03-15	D	50 - Attribution d'options	4 000	52.4000	6 000
BÉLANGER, Luc	5		O	2010-03-15	D	50 - Attribution d'options	3 500	52.4000	
			M	2010-03-15	D	50 - Attribution d'options	3 500	52.4000	7 500
BENOIT, Jacques	5		O	2010-03-15	D	50 - Attribution d'options	3 500	52.4000	
			M	2010-03-15	D	50 - Attribution d'options	3 500	52.4000	10 000
BOUTARY, Georges	5		O	2010-05-12	D	51 - Exercice d'options	(3 000)		
			M	2010-05-12	D	51 - Exercice d'options	(3 000)		17 000
CHEBL, Charles	5		O	2010-03-15	D	50 - Attribution d'options	6 500	52.4000	
			M	2010-03-15	D	50 - Attribution d'options	6 500	52.4000	25 500
DAGENAIS, Louis	5		O	2010-03-15	D	50 - Attribution d'options	7 500	52.4000	
			M	2010-03-15	D	50 - Attribution d'options	7 500	52.4000	35 500
DENOM, Ronald	5		O	2010-03-15	D	50 - Attribution d'options	7 500	52.4000	
			M	2010-03-15	D	50 - Attribution d'options	7 500	52.4000	23 000
DUFOUR, André	5		O	2010-05-10	D	51 - Exercice d'options	(4 500)		
			M	2010-05-10	D	51 - Exercice d'options	(4 500)		35 000
FEKNOUS, Nadia	5		O	2010-03-15	D	50 - Attribution d'options	6 500	52.4000	
			M	2010-03-15	D	50 - Attribution d'options	6 500	52.4000	17 000
GANACHE, Claude	5		O	2010-03-15	D	50 - Attribution d'options	3 500	52.4000	
			M	2010-03-15	D	50 - Attribution d'options	3 500	52.4000	18 750
JASMIN, Denis	5		O	2010-03-15	D	50 - Attribution d'options	3 500	52.4000	

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Groupe Sportscene Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Lancôt, Michel	5		O	2010-09-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-07	D	50 - Attribution d'options	10 000	11.5000	10 000
<b>High Income Preferred Shares Corporation</b>									
<i>Class A Shares</i>									
Kirsh, Lonnie		4, 6, 5,							
Wombat Investment Trust		PI	O	2010-10-18	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 000
Levine, Robyn		4, 6, 5,							
Wombat Investment Trust		PI	O	2010-10-18	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 000
Wombat Investment Trust		3	O	2010-10-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 000
<b>High River Gold Mines Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
OA0 Severstal		3							
Nord Gold N.V.		PI	O	2008-11-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			591 362
			O	2010-10-20	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	19 000 000	1.0500	610 362
Severstal Gold N.V.		PI	O	2010-10-15	I	97 - Autre	(591 362 172)		172
									0
<b>HudBay Minerals Inc.</b>									
<i>Droits Share Units</i>									
HOLMES, WARREN	4		O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	511		75 924
			O	2010-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	511		76 435
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 160		78 595
<b>Imperial Metals Corporation</b>									
<i>Options</i>									
Deepwell, Andre Henry	5		O	2010-10-15	D	50 - Attribution d'options	50 000	23.1000	100 000
Findlay, Kelly	5		O	2010-10-15	D	50 - Attribution d'options	40 000	23.1000	80 000
KYNOCH, J. BRIAN	4, 5		O	2010-10-15	D	50 - Attribution d'options	200 000		308 000
McAndless, Patrick Michael	5		O	2010-10-15	D	50 - Attribution d'options	50 000	23.1000	90 000*
<b>Indexplus Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
IndexPlus Income Fund	1		O	2010-10-12	D	38 - Rachat ou annulation	800	11.6000	27 318 479
			O	2010-10-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	11.7900	27 319 679
			O	2010-10-15	D	38 - Rachat ou annulation	800	11.7500	27 320 479
<b>INNOVIUM MEDIA PROPERTIES CORP.</b>									
<i>Options</i>									
DiGirolamo, Julio	5		O	2010-10-19	D	52 - Expiration d'options	(200 000)	0.1000	1 550 000
Morgan, Vanessa Louise	4		O	2010-10-19	D	52 - Expiration d'options	(75 000)		275 000
<b>INSCAPE Corporation</b>									
<i>Actions à droit de vote subalterne CLASS B</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Dunlop, Craig	5		O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.4500	69 800
<b>Intact Corporation financière</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Penner, Timothy Herbert	4		O	2010-10-15	D	46 - Contrepartie de services	181	45.7400	448
Snyder, Stephen Gregory	4		O	2010-10-15	D	46 - Contrepartie de services	219	45.7400	18 485
<i>Deferred Share Units for Directors</i>									
Brouillette, Yves	4		O	2010-10-15	D	46 - Contrepartie de services	341	45.3800	4 963
Cantor, Paul George Samuel	4		O	2010-10-15	D	46 - Contrepartie de services	96	45.3800	3 403
Côté, Marcel	4		O	2010-10-15	D	46 - Contrepartie de services	341	45.3800	7 918
crispin, robert william	4		O	2010-10-15	D	46 - Contrepartie de services	96	45.3800	2 706
Mercier, Eileen Ann	4		O	2010-10-15	D	46 - Contrepartie de services	171	45.3800	4 665
roy, louise	4		O	2010-10-15	D	46 - Contrepartie de services	171	45.3800	3 005
Stephenson, Carol M.	4		O	2010-10-15	D	46 - Contrepartie de services	192	45.3800	6 151
<b>Iseemedia Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Synchronica plc	3		O	2008-10-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-10-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-10-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			91 375 770
<b>Ivanhoe Mines Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Church, Curtis	7		O	2010-08-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 400
<b>Junex Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Aubert, Jacques	4, 5, 3		O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	1.6200	73 300
<b>Kinross Gold Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Baker, Rick Allen	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	499	18.1700USD	26 070
Burt, Tye Winston	4, 5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 143	18.8600	449 637
Coetzer, Samuel Theodorus	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	477	18.8600	2 228
Colnett, Lisa	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	238	18.8600	1 566
Crossland, James	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	573	18.8600	30 832
Elliott, Thomas Ballantyne	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	573	18.8600	4 784
Fiorino, Pierluigi Antonio	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	191	18.8600	1 136
Gold, Geoffrey Peters	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	696	18.8600	59 286
Hayduk, Nicholas James	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	458	18.8600	5 143
Henderson, Robert Duncan	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	143	18.8600	16 297
Isto, Mark Edward	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	551	18.8600	15 443
Lam, Juliana Lan	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	572	18.8600	8 640
Masterman, Glen	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	480	18.8600	9 777
Mitchell, Steve	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	239	18.8600	5 063
Naidoo, Erwyn Mark	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	476	18.8600	8 968

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
Naumovski, Ljupco Lou	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	60	18.8600	10 359
Riley, Shelley M.	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	120	18.8600	1 853
Roberts, Lauren Martin	7		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	253	18.1700USD7	843
Rollinson, Jonathon Paul	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 044	18.8600	20 031
Samson, Sean Joseph Foley	5		O	2010-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	144	18.8600	10 590
<b>KLONDIKE GOLD CORP.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
HUGHES, RICHARD WILLIAM	4, 5		O	2010-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(352 000)	0.0500	818 216
			O	2010-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(48 000)	0.0250	770 216
<b>Klondike Silver Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
HUGHES, RICHARD WILLIAM	4, 5		O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300 000)	0.0450	3 202 858
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(190 000)	0.0450	3 012 858
Joe Dwek Management Consultants 2007 Inc.		3							
MineralFields 2009-VI Super Flow-Through LP	PI		O	2010-10-18	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(907 692)		0
Pathway Multi Series Fund Inc.	PI		O	2010-10-18	C	90 - Changements relatifs à la propriété	907 692		5 407 985
			O	2010-10-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700 000)	0.0400	4 707 985
<i>Bons de souscription</i>									
Joe Dwek Management Consultants 2007 Inc.		3							
MineralFields 2009-VI Super Flow-Through LP	PI		O	2010-10-18	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(907 692)		0
Pathway Multi Series Fund Inc.	PI	R	O	2010-09-05	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	4 000 000	0.1500	11 083 332
			O	2010-10-18	C	90 - Changements relatifs à la propriété	907 692		13 529 485
<b>La Banque de Nouvelle - Ecosse</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Piccoli, Gino	5		O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	24.4000	10 000
		R	O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	54.8190	9 000
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	24.4000	10 000
			O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	55.0040	9 000
<i>Options</i>									
Piccoli, Gino	5		O	2010-10-12	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	24.4000	
			M	2010-10-06	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	24.4000	22 948
			O	2010-10-06	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	24.4000	21 948
<b>La Banque Toronto-Dominion</b>									
<i>Actions ordinaires CUSIP 891160 50 9</i>									
Clark, William Edmund	4		O	2010-10-15	D	90 - Changements relatifs à la propriété	40 000		152 978
TD Waterhouse Canada Inc - ASDP	PI		O	2010-10-12	I	51 - Exercice d'options	102 250	33.4200	102 250
			O	2010-10-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(56 417)	74.7100	45 833
			O	2010-10-15	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(5 833)	74.7700	40 000
			O	2010-10-15	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(40 000)		0
Dorval, T Bernard	5		O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	43 900	40.9800	61 150
			O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	77 424	33.4200	138 574
			O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	64 236	49.4000	202 810
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(185 560)	75.2500	17 250
Sindair, Helen K	4		O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	3 700	40.9800	12 738
			O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	2 200	41.7000	14 938
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 900)	75.2500	9 038
Thompson, John Munro	4		O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	2 200	41.7000	52 069
			O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	3 700	40.9800	55 769
<i>Options</i>									
Clark, William Edmund	4								
TD Waterhouse Canada Inc - ASDP	PI		O	2010-10-12	I	51 - Exercice d'options	(102 250)	33.4200	306 750

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
Dorval, T Bernard	5		O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	(43 900)	40.9800	469 204
			O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	(77 424)	33.4200	391 780
			O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	(64 236)	49.4000	327 544
Sindair, Helen K	4		O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	(3 700)	40.9800	2 200
			O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	(2 200)	41.7000	0
Thompson, John Munro	4		O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	(2 200)	41.7000	3 700
			O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	(3 700)	40.9800	0
<b>La Societe Canadian Tire Limitee</b>									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
<b>Craig, Gregory George</b>									
Sun Life Financial	PI		O	2010-02-16	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(400)		
			M	2010-02-16	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(400)		
			M'	2010-02-16	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(400)		1 831
TD Waterhouse	PI		O	2010-03-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	54.0000	
			M	2010-03-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	54.0000	
			M'	2010-03-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	54.0000	325
MacLean, Candace Ann	7, 5		O	2003-05-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 328
HSBC InvestDirect RRSP	PI		O	2010-10-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	358	55.5800	4 252
Sun Life Financial	PI		O	2004-11-30	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(2 328)		0
TD Waterhouse RRSP	PI		O	2004-11-30	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(2 328)		0
<i>Billets à moyen terme Series A 2015 Notes</i>									
MacLean, Candace Ann	7, 5		O	2003-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			\$ 25 000.00
<i>CTC Share Unit Fund (DPSP)</i>									
<b>Craig, Gregory George</b>									
Sun Life Financial	PI		O	2008-01-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-01-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2008-01-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			959
MacLean, Candace Ann	7, 5		O	2003-05-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 452
Sun Life Financial	PI		O	2003-05-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 452
<b>Options</b>									
<b>Craig, Gregory George</b>									
	7		O	2010-03-09	D	50 - Attribution d'options	3 399	53.4910	
			M	2010-03-09	D	50 - Attribution d'options	3 399	53.4910	
			M'	2010-03-09	D	50 - Attribution d'options	3 399	53.4910	16 247
MacLean, Candace Ann	7, 5		O	2010-03-09	D	50 - Attribution d'options	3 399	53.4910	
			M	2010-03-09	D	50 - Attribution d'options	3 399	53.4910	
			M'	2010-03-09	D	50 - Attribution d'options	3 399	53.4910	26 377
<b>Performance Share Units</b>									
<b>Craig, Gregory George</b>									
	7		O	2008-01-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-01-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2008-01-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 878
Goodfellow, James Lorne	4		O	2010-10-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
MacLean, Candace Ann	7, 5		O	2003-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 286
<b>La Societe de Gestioin AGF Limitee</b>									
<i>Actions ordinaires Deferred Share Units</i>									
Derry, Douglas	4		O	2010-10-20	D	46 - Contrepartie de services	128	16.5500	8 084
Squibb, Geoffrey Wayne	4		O	2010-10-20	D	46 - Contrepartie de services	4 699	16.5500	7 662
<b>Performance Share Units</b>									
Goldring, Blake Charles	4, 5		O	2010-10-20	D	46 - Contrepartie de services	196	16.5500	12 686
Goldring, Judy	4, 5		O	2010-10-20	D	46 - Contrepartie de services	114	16.5500	7 399
<b>Restricted Share Units</b>									
Goldring, Blake Charles	4, 5		O	2010-10-20	D	46 - Contrepartie de services	1 156	16.5500	74 765
Goldring, Judy	4, 5		O	2010-10-20	D	46 - Contrepartie de services	482	16.5500	31 153
<b>Labrador Iron Ore Royalty Corporation</b>									
<i>Stapled Units</i>									
PALMER, PAUL H.	4		O	2010-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Lake Shore Gold Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Crossgrove, Peter Alexander	4		O	2010-10-08	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(2 800)	3.6200	198 153
			O	2010-10-08	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(2 800)	3.6600	195 353
<b>Lanesborough Real Estate Investment Trust</b>									
<i>Débitures convertibles Series F Convertible Debentures</i>									
Lanesborough Real Estate Investment Trust	1		O	2010-10-19	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 2 000.00	91.5000	\$ 2 000.00
<i>Débitures convertibles Series G</i>									
Lanesborough Real Estate Investment Trust	1		O	2010-10-12	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 4 000.00)		\$ 8 000.00
			O	2010-10-14	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 8 000.00)		\$ 0.00
<b>Le Groupe Forzani Ltee</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
The Forzani Group Ltd.	1		O	2010-10-13	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		25 000
			O	2010-10-14	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		20 000
			O	2010-10-15	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		20 000
			O	2010-10-18	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		20 000
			O	2010-10-14	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	15.2700	25 000
			O	2010-10-15	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	15.0700	22 500
			O	2010-10-15	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	15.1000	25 000
			O	2010-10-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	15.1200	22 500
			O	2010-10-19	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	14.7900	27 500
<b>Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.</b>									
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie A</i>									
Desautels, L. Denis	4		O	2010-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	9.0200	9 500
<b>Les Aliments Maple Leaf Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lamoureux, Claude	4		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 750	12.2714	15 220
<b>Les Mines D'or Excel inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Joe Dwek Management Consultants 2007 Inc. Pathway Multi Series Fund Inc.	3 PI		O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250 000)	0.1700	950 000
<b>L'Excellence Compagnie d'Assurance-vie</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc Corporation Financière L'Excellence Ltée	3 PI		O	2010-03-26	I	99 - Correction d'information	(20)	5.0000	8 818 181
			O	2010-08-27	I	99 - Correction d'information	(1 205)	5.0000	8 994 178
<b>LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bacal, Norman	4	R	O	2010-10-01	D	46 - Contrepartie de services	4 525		43 419
Evrensel, Arthur	4	R	O	2010-10-01	D	46 - Contrepartie de services	4 229		42 830
Koffman, Morley	4	R	O	2010-10-01	D	46 - Contrepartie de services	9 752		64 189
Ludwig, Harald Horst	4	R	O	2010-10-01	D	46 - Contrepartie de services	14 256		113 116
Paterson, G. Scott	4	R	O	2010-10-01	D	46 - Contrepartie de services	5 878		108 805
Simm, Daryl	4	R	O	2010-10-01	D	46 - Contrepartie de services	3 788		52 269
SIMMONS, HARDWICK	4	R	O	2010-10-01	D	46 - Contrepartie de services	9 215		78 852
Tobin, Brian Vincent	4	R	O	2010-10-01	D	46 - Contrepartie de services	9 311		48 414
Yaffe, Phyllis	4	R	O	2010-10-01	D	46 - Contrepartie de services	3 209		18 567
<b>Logistec Corporation</b>									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class B</i>									
LOGISTEC CORPORATION	1		O	2010-10-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	19.8000	5 900
<b>Lyrtech inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Elarar, Avraham	4		O	2010-10-14	I	97 - Autre	270 480	0.1700	4 199 051
Responsa Corporation	PI		O	2010-10-14	I	97 - Autre	270 480	0.1700	4 199 051

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Magasins Hart Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hart, Harry	4, 5		O	2010-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 600	1.4500	233 840
			O	2010-10-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	1.4500	234 140
<b>Magna International Inc.</b>									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>									
Stronach, Frank	4, 5		O	2010-08-31	C	97 - Autre	(9 000 000)		0
446 Holdings Inc.	PI		O	2010-08-31	C	97 - Autre			0
Stronach & Co.	PI	R	O	2007-08-27	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(248 026)		0
<i>Actions ordinaires</i>									
Stronach, Frank	4, 5		O	2003-06-06	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
446 Holdings Inc.	PI		O	2010-08-31	C	97 - Autre	9 000 000		9 000 000*
<i>Options</i>									
Stronach, Frank	4, 5		O	2010-10-21	D	97 - Autre	(275 000)	33.0900	1 075 000*
			O	2003-06-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-21	D	97 - Autre	275 000	33.0900	275 000*
			O	2010-10-21	D	97 - Autre	(1 075 000)	60.0000	0
			O	2010-10-21	D	97 - Autre	1 075 000	60.0000	1 350 000*
<b>Markland AGF Precious Metals Corp.</b>									
<i>Actions sans droit de vote</i>									
Parker Equity Trading Inc.	3		O	2010-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	13.0100	197 000
<b>Matamec Explorations Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Joe Dwek Management Consultants 2007 Inc.	3		O	2010-10-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	148 500	0.2600	1 000 000
Joe Dwek Management Consultants 2007 Inc.	PI		O	2010-10-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché			
<b>MAYA OR &amp; ARGENT INC.</b>									
<i>Options</i>									
Watson, Mackenzie Iles	4		O	2008-06-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50 000
<b>MDS Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ashwood, Christopher Kent	5		O	2010-06-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 200	11.1000	2 200
Mclntosh, Scott Robert	5		O	2010-10-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	10.9700	7 092
<i>Actions ordinaires Deferred Share Unit</i>									
Mogford, Mary	4		O	2002-12-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			36 348
Olukotun, Adeoye Yaovi	4		O	2010-06-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2010-08-20	D	46 - Contrepartie de services	2 877		2 877
<b>MEG Energy Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
EDIGER, John Kenneth	5		O	2010-10-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			600
<i>Options</i>									
EDIGER, John Kenneth	5		O	2010-10-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			265 000
Fitzgibbon, James	5		O	2010-10-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			19 537
McCAFFREY, William Joseph	4, 5		O	2010-09-21	D	50 - Attribution d'options	97 500		
			M	2010-09-21	D	50 - Attribution d'options	78 000		1 682 900
<i>Restricted Share Units</i>									
EDIGER, John Kenneth	5		O	2010-10-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 262
Fitzgibbon, James	5		O	2010-10-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 007
McCAFFREY, William Joseph	4, 5		O	2010-09-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 930		
			M	2010-09-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 894		15 894
<b>Mega Precious Metals Inc. (formerly Mega Silver Inc.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Inwentash, Sheldon	6		O	2010-09-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	49 000	0.7000	
Pinetree Capital Ltd	PI		O	2010-09-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché			

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>MethylGene Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fonds de solidarité FTQ	3		O	2010-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 785 459
<i>Options</i>									
Kepper, Klaus	5		O	2010-10-17	D	52 - Expiration d'options	(35 000)	4.0700	207 500
<b>MGM Energy Corp.</b>									
<i>Options</i>									
Chemoff, Michael N. (initial only)	4		O	2010-10-20	D	50 - Attribution d'options	170 000	0.2200	647 500
Dilts, Nancy Faye	5		O	2010-10-20	D	50 - Attribution d'options	680 000	0.2200	2 840 000
Gilbert, Daryl Harvey	4		O	2010-10-20	D	50 - Attribution d'options	170 000	0.2200	647 500
Hodgins, Robert Bruce	4		O	2010-10-20	D	50 - Attribution d'options	170 000	0.2200	647 500
Hogg, John Richard	5		O	2010-10-20	D	50 - Attribution d'options	680 000	0.2200	2 840 000
Miller, Richard Nelson	5		O	2010-10-20	D	50 - Attribution d'options	680 000	0.2200	2 840 000
Peterson, Robert Byron	4		O	2010-10-20	D	50 - Attribution d'options	170 000	0.2200	647 500
Riddell, Clayton H.	4, 6, 5, 3		O	2010-10-20	D	50 - Attribution d'options	340 000	0.2200	1 495 000
Riddell, James H. T.	4, 6, 5		O	2010-10-20	D	50 - Attribution d'options	340 000	0.2200	1 495 000
ROONEY, ROBERT ROSS	4		O	2010-10-20	D	50 - Attribution d'options	170 000	0.2200	647 500
Sykes, Henry William	4, 5		O	2010-10-20	D	50 - Attribution d'options	680 000	0.2200	4 520 000
<b>Minéraux Maudore Ltée</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Anglo Pacific Group Plc	3		O	2010-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 300)	6.3835	3 127 800
<b>Minéraux rares Quest Ltée</b>									
<i>Options</i>									
Leclerc, Robert Leigh	4		O	2010-05-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-18	D	50 - Attribution d'options	350 000	4.6900	350 000
<b>MINES ABCOURT INC.</b>									
<i>Actions ordinaires catégorie B</i>									
Joe Dwek Management Consultants 2007 Inc.	3								
Pathway Multi Series Fund Inc.	PI		O	2010-10-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(137 500)	0.1500	900 205
<b>MINES D'OR ET DE CUIVRE NEWBASKA LTÉE</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Veilleux, Charles A.	4, 5, 3		O	2010-10-19	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 000 000	0.1000	3 467 041
Veilleux Rachel	PI		O	2010-10-19	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000	0.1000	100 000
<i>Options</i>									
Veilleux, Charles A.	4, 5, 3		O	2008-01-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-20	D	50 - Attribution d'options	400 000		400 000
Wedge, Claence	4, 5		O	2006-08-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-20	D	50 - Attribution d'options	135 000	0.1000	135 000
<b>Mines Richmond Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pichette, Christian	5		O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	5.3500	33 500
<b>Mines Virginia Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lemire, André	4		O	2006-03-31	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	124 952		
			M	2006-03-31	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	120 854		120 854
			O	2010-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	7.3100	119 953
Lemvest Inc.	PI		O	2006-03-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2006-03-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 098

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre Initié Porteur inscrit			O	2010-10-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 098)	7.3100	0
<b>Mitel Networks Corporation</b>									
<i>Options</i>									
McHugh, John	4		O	2010-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-09-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2010-09-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			33 276
Perret, Henry Louis	4		O	2010-09-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-09-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			34 376
<b>MOSAID Technologies Incorporated</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Reiter, Bary	4	R	O	2009-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	59	15.5900	3 779
		R	O	2009-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	52	17.8950	3 831
		R	O	2010-01-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	46	20.3340	3 877
		R	O	2010-04-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	43	21.8510	3 920
		R	O	2010-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	43	21.9490	5 568
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	37	26.5000	5 605
<b>Nevsun Resources Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Angus, Robert Stuart	4		O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(80 000)		125 000
<b>New Millennium Capital Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chanda, Biswajit	5		O	2010-10-12	D	51 - Exercice d'options	50 000	0.5500	1 220 000*
Melanine, Moulaye	5		O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 140)	1.1500	56 700
Nichols, Lee Clifford Gray	4, 5, 3		O	2010-10-15	D	51 - Exercice d'options	75 000	0.5500	1 628 209
Schindler, John Norman	4, 5		O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	1.1300	33 405
			O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	1.1200	31 405
			O	2010-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	1.1000	24 405
			O	2010-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	1.1200	21 405
			O	2010-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	1.1200	20 405
<i>Options</i>									
Chanda, Biswajit	5		O	2010-10-12	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	0.5500	695 000*
Nichols, Lee Clifford Gray	4, 5, 3		O	2010-10-15	D	51 - Exercice d'options	(75 000)	0.5500	545 000
<b>Newalta Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
McClimans, James Lynn	5		O	2010-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	104	9.0300	18 245
Riddell, Clayton H.	3								
Dreamworks Investment Holdings Ltd.	PI		O	2010-10-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 900)	8.8546	744 024
			O	2010-10-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 400)	8.7800	733 624
			O	2010-10-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 000)	8.7900	722 624
Riddell Family Charitable Foundation	PI		O	2010-10-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 600)	9.2000	969 623
<b>Nexen Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fennell, Robert	7		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 526
Flanagan, Dennis Graham	4		O	2010-10-18	D	51 - Exercice d'options	20 000	9.0250	47 264
Saville, Q.C., Francis McLean	4		O	2010-10-18	D	51 - Exercice d'options	60 000	9.0250	115 264
<i>Options</i>									
Flanagan, Dennis Graham	4		O	2010-10-18	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	9.0250	0
Jenkins, Kevin John	4		O	2010-10-14	D	59 - Exercice au comptant	(60 000)	9.0250	0
Saville, Q.C., Francis McLean	4		O	2010-10-18	D	51 - Exercice d'options	(60 000)	9.0250	0
<b>NGEx Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lundin, Lukas Henrik	4, 5		O	2010-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.8000	738 182
			O	2010-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	126 500	0.7995	864 682
			O	2010-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.7900	914 682
			O	2010-10-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	55 000	0.8000	969 682
<b>NIOGOLD MINING CORP.</b>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ridgway, Simon T.P.	4		O	2010-10-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			30 000
<i>Options</i>									
Ridgway, Simon T.P.	4		O	2010-10-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			400 000
<b>NorthWest Healthcare Properties Real Estate Investment Trust</b>									
<i>deferred units</i>									
Barkin, Martin	4		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5	11.2700	899
Baron, Robert	4		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	9	11.2700	1 500
Crotty, Bernard W.	4		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	9	11.2700	1 500
<b>Noveko International inc.</b>									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
BOLDUC, ALAIN	4, 5, 3		O	2010-10-18	D	99 - Correction d'information	(339 423)		7 875 177
REER	PI		O	2006-04-28	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-18	I	99 - Correction d'information	339 423		339 423
<b>Nuinsco Resources Limited</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
HOLMES, WARREN	4, 5		O	2010-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70 000)	0.1000	3 168 106
<b>NuLoch Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Libra Advisors, LLC	3		O	2010-09-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			8 857 891
			R	2010-09-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 789 000	1.2600	13 646 891
			R	2010-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	1.4500	13 621 891
			O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	811 000	1.2500	14 432 891
<b>OceanaGold Corporation</b>									
<i>Options</i>									
Creaney, Martyn Alexander	5		O	2010-10-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	300 000		300 000
<b>Open Range Energy Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Beninger, James Lawrence	5		O	2010-10-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	512	1.2345	210 913
RRSP	PI		O	2010-10-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 485	1.2345	37 313
Bland, James Francis	5		O	2010-10-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	512	1.2345	133 078
RRSP	PI		O	2010-10-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 485	1.2345	33 813
Costigan, Gerald	5		O	2010-10-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 261	1.2345	588 384
RRSP	PI		O	2010-10-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 485	1.2345	38 320
Dawson, A. Scott	4, 5								
RRSP	PI		O	2010-10-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 037	1.2345	123 744
Griffith, David Mark	5								
RRSP	PI		O	2010-10-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 998	1.2345	42 265
Michaluk, Lyle Dennis	5								
RRSP	PI		O	2010-10-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 293	1.2345	29 851
Mueller, John Alfred	5		O	2010-10-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	810	1.2345	95 167
RRSP	PI		O	2010-10-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	1 485	1.2345	30 513

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
						d'actionariat			
<b>Orleans Energy Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bernhard, Dean	5		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 512	2.1900	476 472
House, Calvin	5		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 238	2.1900	19 852
Olson, Barry	4, 5		O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	2.1900	527 087
			O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 512	2.1900	528 599
SAUNDERS, JAMES MACLEO	4		O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(31 000)	2.2000	355 800
			O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 500)	2.2100	346 300
			O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 800)	2.2400	328 500
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(32 000)	2.2100	296 500
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 000)	2.2000	268 500
Schuster, Richard Alfred	5		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 513	2.1900	454 615
Spice, Brent	5		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 238	2.1900	22 200
Stephen, Mark Lindsay	5		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	730	2.1900	26 385
<i>Options</i>									
Baker, Douglas N	4		O	2010-10-07	D	50 - Attribution d'options	55 000	2.1900	245 000
<b>Orosur Mining Inc. (anciennement Uruguay Mineral Exploration Inc.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Tondo, Luis Albano	5		O	2010-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	39 000	1.0000	39 000
<i>Options</i>									
Caron, Mario	4		O	2010-10-14	D	50 - Attribution d'options	100 000		200 000
Davey, Roger Owen	4		O	2010-10-14	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.7500	150 000
Fowler, David Thomas	4, 7, 5		O	2010-10-14	D	50 - Attribution d'options	400 000	0.7500	1 325 000
Lindqvist, William Frands	4		O	2010-10-15	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.7500	150 000
			O	2009-10-14	D	52 - Expiration d'options	25 000	0.6100	100 000
Porteiro Dobal, Julio César	4		O	2010-10-14	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.7500	150 000
Rodriguez Nicodemo, Patricia Laura	5		O	2010-10-14	D	50 - Attribution d'options	20 000	0.7500	46 500
Salazar, Pedro Ignacio	4, 5		O	2010-10-14	D	50 - Attribution d'options	400 000	0.7500	625 000
Tondo, Luis Albano	5		O	2010-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-14	D	50 - Attribution d'options	400 000	0.7500	400 000
<b>Pan American Silver Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Phillips, Larry Joe	5		O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	5 640	28.4100	12 539
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 640)	30.8800	6 899
Steinmann, Michael	5		O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	10 509	17.7300	18 852
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 509)	31.0000	8 343
<i>Options</i>									
Phillips, Larry Joe	5		O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	(5 640)	28.4100	57 526
Steinmann, Michael	5		O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	(10 509)	17.7300	75 349
<b>Pathfinder Convertible Debenture Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Brasseur, Murray	4, 5								
MFL Management Limited	PI		O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	12.0000	90 000
			O	2010-10-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	11.9500	88 000
			O	2010-10-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	12.0500	91 000
			O	2010-10-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	11.9990	93 000
<b>Penn West Energy Trust</b>									
<i>Droits</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
Brookman, George Homer	7		O	2010-10-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 000)		12 500
Smith, James Cameron	7		O	2010-10-19	D	51 - Exercice d'options	(9 000)	21.7000	41 000
<b>Parts de fiducie</b>									
Brookman, George Homer	7		O	2010-10-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 000	10.8100	20 000
			O	2010-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	22.5500	11 000
Smith, James Cameron	7		O	2010-10-19	D	51 - Exercice d'options	9 000	21.7000	21 000
			O	2010-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 500)	23.2000	14 500
			O	2010-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	23.2100	12 000
<b>Perpetual Energy Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Riddell, Clayton H.	4, 3		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	90	4.4902	480 482
Dreamworks Investment Holdings Ltd.	PI		O	2010-10-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	274 689	4.4902	24 958 186
Spouse	PI		O	2010-10-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 528	4.4902	545 484
<b>PetroBakken Energy Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
PetroBakken Energy Ltd.	1		O	2010-10-12	D	38 - Rachat ou annulation	18 300	21.8028	368 300
			O	2010-10-13	D	38 - Rachat ou annulation	8 900	22.0793	377 200
			O	2010-10-14	D	38 - Rachat ou annulation	17 900	22.1624	395 100
			O	2010-10-15	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	21.9600	445 100
			O	2010-10-15	D	38 - Rachat ou annulation	(368 300)		76 800
<i>Options</i>									
Scheidt, Doreen Marie	5		O	2010-09-30	D	50 - Attribution d'options	18 000	23.1200	
			M	2010-10-14	D	50 - Attribution d'options	22 125	23.1200	97 125
			O	2010-09-30	D	50 - Attribution d'options	5 000	23.1200	
			M	2010-10-14	D	50 - Attribution d'options	18 900	23.1200	116 025
<b>Petrolia Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Proulx, André	5								
Pierrette Larouche	PI		O	2010-10-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.4300	111 500
<b>Petrolympic Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ekstein, Brocha	3		O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.1600	11 945 857
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 500	0.1500	11 963 357
			O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 000	0.1550	11 977 357
			O	2010-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.1600	11 980 357
<b>PEYTO Energy Trust</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Chetner, Stephen Jonathan	5								
Stephen Chetner RRSP	PI		O	2010-10-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	655	13.6400	33 600
Gee, Darren	5		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 069	13.6400	1 535 526
<b>PhotoChannel Networks Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chisholm, Robert	5		O	2009-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2009-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2001-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			15 000
<i>Options</i>									
Chisholm, Robert	5		O	2009-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2009-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2009-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M''	2009-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'''	2001-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			750 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Pinetree Capital Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Inventash, Sheldon	4, 5	R	O	2010-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	39 500	1.8340	7 063 944
		R	O	2010-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	1.8200	7 064 544
		R	O	2010-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 900	1.8100	7 074 444
		R	O	2010-08-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	1.2860	5 223 544
		R	O	2010-08-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	1.2508	5 273 544
<b>Platinum Group Metals Limited</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Carlson, Eric	4								
Camax Entreprises Corporation	PI		O	2005-02-22	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2005-02-22	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			35 800
<b>Platinum Group Metals Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Carlson, Eric	4								
Camax Entreprises Corporation	PI	R	O	2008-01-10	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	20 000	0.5000	75 800
<b>PNI Digital Media Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
PNI Digital Media Inc.	1		O	2010-10-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 400	1.5000	39 400
			O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 900	1.5000	52 300
			O	2010-10-19	D	38 - Rachat ou annulation	(30 000)		22 300
<i>Options</i>									
Chisholm, Robert	4		O	2009-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			200 000
		R	O	2010-10-04	D	50 - Attribution d'options	25 000	1.5500	200 000
			O	2010-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)	3.3500	175 000
			O	2009-04-23	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)	3.3500	150 000
			O	2009-04-23	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.4800	200 000
<i>RSU</i>									
Chisholm, Robert	4		O	2009-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		10 000
<b>Potash Corporation of Saskatchewan Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Stromberg, Edward Robert	4		O	2010-10-15	D	51 - Exercice d'options	21 600	15.8800	53 434
<i>Options Director Stock Options</i>									
Stromberg, Edward Robert	4		O	2010-10-15	D	51 - Exercice d'options	(21 600)	15.8800	18 000
<b>Premium Brands Holdings Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
PALEOLOGOU, GEORGE	4, 5		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 507	14.0400	136 161
Sposari, Stephen	7		O	2010-10-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			49 238
<b>Pro Minerals Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Adams, Brian Frank	6		O	2010-10-19	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 000	0.0600	61 000
Apella Resources Inc.	3		O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	134 000	0.0700	9 356 000*
<b>Provident Energy Trust</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Haughey, Douglas J.	5		O	2010-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	7.8700	34 000
			O	2010-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	7.9300	28 000
<b>Public Storage Canadian Properties</b>									
<i>Parts de société en commandite</i>									
Gustavson, Tamara	3								
PSC 21 Company ULC	PI		O	2010-09-08	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	306 060		447 260
PSC 22 Company ULC	PI		O	2009-12-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-08	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	450 000		450 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
PSC 23 Company ULC	PI		O	2009-12-16 I		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-08 I		22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	450 000		450 000
PSC 24 Company ULC	PI		O	2009-12-16 I		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-08 I		22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	130 464		130 464
Hughes, B. Wayne	3								
PSC 21 Company ULC	PI		O	2010-09-08 I		22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	306 060		447 260
PSC 22 Company ULC	PI		O	2003-04-16 I		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-08 I		22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	450 000		450 000
PSC 23 Company ULC	PI		O	2003-04-16 I		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-08 I		22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	450 000		450 000
PSC 24 Company ULC	PI		O	2003-04-16 I		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-09-08 I		22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	130 464		130 464
<b>Pulse Seismic Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Weir, J. Graham	4								
Kewmont Inc.	PI		O	2010-10-14 C		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	1.5200	681 315*
			O	2010-10-15 C		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	1.6200	682 215*
			O	2010-10-18 C		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	1.6200	682 515*
<b>Queenston Mining Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Inwentash, Sheldon	3		O	2010-04-30 D		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-04-30 D		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2010-04-30 D		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 300 200
		R	O	2010-09-30 D		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	4.2500	4 447 700
Pinetree Capital Ltd.	PI		O	2010-04-30 C		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-04-30 C		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 620 950
Self-directed RRSP of Sheldon Inwentash	PI		O	2010-04-30 I		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-04-30 I		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			57 500
<b>Quincaillerie Richelieu Ltée</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dion, Christian	5		O	2010-10-15 D		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	17	28.7625	506
Giasson, Alain	5		O	2010-10-15 D		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	136	28.7625	11 245
Grenier, Guy	5		O	2010-10-12 D		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	28.0100	35 374
			O	2010-10-15 D		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	63	28.7625	35 437
Guindon, NOrmand	5		O	2010-10-15 D		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	120	28.7625	18 002
Lord, Richard	4, 5		O	2010-10-15 D		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	83	28.7625	1 408 857
Quevillon, Geneviève	5		O	2010-10-15 D		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	31	28.7625	1 099
<b>RavenSource Fund (formerly The First Asia Income Fund)</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Reid, Scott	7								
RRSP	PI		O	2010-10-14 I		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 800	9.7100	163 928
			O	2010-10-15 I		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 500)	9.7100	158 428
			O	2010-10-18 I		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	9.7100	155 428
			O	2010-10-19 I		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	9.6900	160 428

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Research In Motion Limited</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Parody, Keith	5		O	2010-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	49.1700USD	8 401
<b>Ressources Abitex inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Joe Dwek Management Consultants 2007 Inc.	3								
Pathway Multi Series Fund Inc.	PI		O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.2100	5 874 098
			O	2010-10-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.2200	5 774 098
<b>Ressources Caldera Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Inwentash, Sheldon	6								
Pinetree Capital Ltd.	PI		O	2010-10-08	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	5 000 000	0.1000	8 500 000
Orr, Murray Ross	4		O	2010-10-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000	0.1000	100 000*
Pinetree Capital Ltd.	3								
Pinetree Resource Partnership	PI		O	2010-10-08	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	5 000 000	0.1000	8 500 000
<b>Ressources Dianor Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Joe Dwek Management Consultants 2007 Inc.	3								
Pathway Multi Series Fund Inc.	PI		O	2010-10-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900 000)	0.0700	6 250 000
<b>Ressources Golden Goose Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lacoste, Jean-Marc	4								
compte personnel	PI		O	2010-10-18	C	51 - Exercice d'options	140 000	0.3000	140 000*
<i>Options</i>									
Lacoste, Jean-Marc	4		O	2010-10-18	D	51 - Exercice d'options	(140 000)	0.3000	713 326*
<b>Ressources Jourdan Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Girard, Guy	4, 5		O	2010-10-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 747 500)		582 500
6329241 Canada Inc.	PI		O	2010-10-01	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(385 313)		128 437
Grou, Yves	4								
Patricia Curadeau	PI		O	2010-01-09	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	400 000	0.0600	
			M	2010-01-09	I	37 - Division ou regroupement d'actions	100 000	0.2400	
			M'	2010-01-09	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	400 000	0.0600	400 000
			O	2010-10-04	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(300 000)	0.0600	100 000
Labreque, Marc	4, 5		O	2010-10-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(842 937)		
			M	2010-10-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(842 937)		280 979
9140-4665 Québec inc	PI		O	2010-10-01	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(457 500)		152 500
Séguin, Emilien	4		O	2010-10-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(168 750)		56 250
Emilien Seguin Inc.	PI		O	2010-10-01	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(375 000)		125 000
MINOREX, Spécialistes Miniers Inc.	PI		O	2010-10-01	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(465 000)		155 000
<i>Bons de souscription</i>									
Girard, Guy	4, 5								
6329241 Canada Inc.	PI		O	2009-09-16	I	55 - Expiration de bons de souscription	(150 000)		0
Labreque, Marc	4, 5		O	2009-10-16	D	53 - Attribution de bons de souscription	56 250	0.1000	
			M	2009-10-16	D	53 - Attribution de bons de souscription	56 250	0.1000	156 250
			O	2009-12-21	D	52 - Expiration d'options	(100 000)		
			M	2009-12-21	D	55 - Expiration de bons de souscription	(100 000)		56 250
			O	2010-10-16	D	52 - Expiration d'options	(56 250)		
			M	2010-10-16	D	55 - Expiration de bons de souscription	(56 250)		0
9140-4665 Québec inc	PI		O	2010-10-16	I	55 - Expiration de bons de souscription	(75 000)		30 000
			O	2009-12-21	I	55 - Expiration de bons de souscription	(300 000)		105 000
Séguin, Emilien	4		O	2010-10-01	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(84 375)	0.4000	28 125
Emilien Seguin Inc.	PI		O	2010-10-01	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(225 000)	0.6000	
			M	2009-12-21	I	55 - Expiration de bons de souscription	(300 000)		0
MINOREX, Spécialistes Miniers Inc.	PI		O	2009-12-21	I	55 - Expiration de bons de souscription	(350 000)		0
<i>Options</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Ressources KWG inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Harrington, Michael S	4		O	2010-10-13 D		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 000)	0.1005USD	920 000
			O	2010-10-14 D		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.1050USD	900 000
<b>Ressources Melkior Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Eskelund-Hansen, Jens	4		O	2010-10-13 D		51 - Exercice d'options	800 000	0.1000	6 233 205
Farrell, Norman	4, 5		O	2010-10-14 D		51 - Exercice d'options	400 000	0.1000	2 799 288
<i>Options</i>									
Eskelund-Hansen, Jens	4		O	2010-10-13 D		51 - Exercice d'options	(800 000)		1 200 000
Farrell, Norman	4, 5		O	2010-10-14 D		51 - Exercice d'options	(400 000)	0.1000	1 600 000
<b>Ressources MGold inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Scodnick, Joel	4		O	2010-09-22 D		37 - Division ou regroupement d'actions	(2 109 565)		301 367
Helm Exploration Inc.	PI		O	2010-09-22 I		37 - Division ou regroupement d'actions	(2 313 559)		330 508
Joel Scodnick	PI		O	2010-09-22 I		37 - Division ou regroupement d'actions	(115 237)		16 463
Scodnick Consulting Services Inc.	PI		O	2010-09-22 I		37 - Division ou regroupement d'actions	(4 812)		688
<i>Options</i>									
Scodnick, Joel	4		O	2010-09-22 D		37 - Division ou regroupement d'actions	(358 750)		51 250
<b>Ressources Minières Radisson Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires Catégorie A</i>									
Murton, Kenneth G.	4, 5		O	2010-10-20 D		50 - Attribution d'options	125 000	0.1100	1 178 000
<i>Options</i>									
Cregheur, Paul	4		O	2010-10-20 D		50 - Attribution d'options	250 000		665 000
David, Michel	4, 5		O	2010-10-20 D		50 - Attribution d'options	250 000		550 000
Dupont, Jean-Marie	4		O	2010-10-20 D		50 - Attribution d'options	250 000		715 000
Lacasse, Donald	5		O	2010-10-20 D		50 - Attribution d'options	250 000		815 000
Simoneau, Luc	4		O	2010-10-20 D		50 - Attribution d'options	125 000		590 000
<b>Ressources Robex Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Goulet, Claude	4		O	2010-10-19 D		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	29 500	0.1450	370 663
Morel, Joseph Emile Jean-Claude	7		O	2010-10-21 D		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 000	0.1450	1 597 000
<b>Ressources Teck Limitée</b>									
<i>Class B Subordinate Voting Shares</i>									
Caisse de dépôt et placement du Québec	3		O	2010-09-30 D		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	42.4900	
			M	2010-09-30 D		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	42.4900	2 852 766
			O	2010-09-30 D		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 900	42.3200	
			M	2010-09-30 D		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 900	42.3200	2 855 666
			O	2010-09-30 D		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(57 400)	42.3200	
			M	2010-09-30 D		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(57 400)	42.3200	2 798 266
<b>Retrocom Mid-Market Real Estate Investment Trust</b>									
<i>Parts</i>									
Bull, Peter Morris	3								
PM Bull Holdings Ltd.	PI		O	2010-10-13 I		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	350 000	5.0000	3 137 900*
Pambianchi, Mauro	4		O	2010-10-19 D		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	5.0000	28 000
<b>Richards Packaging Income Fund</b>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
<b>Parts de fiducie</b>									
Glynn, Gerard Walter	4, 7, 3								
Gerry/Janet Joint RESP	PI		O	2010-10-15	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(462)	8.1700	0
	PI		O	2010-10-15	I	90 - Changements relatifs à la propriété	462	8.1700	14 732
<b>RIOCAN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST</b>									
<b>Parts de fiducie</b>									
Davloor, Raghunath	5		O	2010-09-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	69	20.3400	12 320
Joint Account	PI		O	2010-09-08	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	203	20.3400	36 264
<b>Rock Energy Inc.</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
Wilson, James Kenneth	4		O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	11 667	0.8400	29 667
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 500)	4.4023	14 167
			O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	11 667	4.5800	25 834
RRSP	PI		O	2004-10-28	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 933	4.4310	6 933
Spousal RRSP	PI		O	2004-10-28	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 700	4.4000	2 700
<b>Options</b>									
Wilson, James Kenneth	4		O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	(11 667)	0.8400	41 333
			O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	(11 667)	4.5800	29 666
<b>Rogers Communications Inc.</b>									
<b>Actions sans droit de vote Class B</b>									
Besse, Ronald D.	4	R	O	2010-09-23	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(3 265)		67 265
<b>Route1 Inc.</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
Busseri, Tony P	4		O	2009-12-03	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(166 666)	0.0900	340 334
Heather A. Busseri	PI		O	2009-12-03	I	90 - Changements relatifs à la propriété	166 666	0.0900	408 666
<b>Royal Host Real Estate Investment Trust</b>									
<b>Parts de fiducie</b>									
ROYAL HOST REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	1	R	O	2010-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	6 800	2.3010	6 800*
		R	O	2010-09-29	D	38 - Rachat ou annulation	6 800	2.3500	13 600*
		R	O	2010-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	6 300	2.3500	19 900*
<b>Saputo Inc.</b>									
<b>Unités UAD non convertibles/Unconvertible DSU</b>									
Bérard, André	4		O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	750		41 005
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	189	34.0900	41 194
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	188	30.9400	41 382
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	710	35.0400	42 092
Bouchard, Luden	4		O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	500		27 493
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	499	35.0400	27 992
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	127	34.0900	28 119
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	127	30.9400	28 246
Bourgie, Pierre	4		O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	500		12 615
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	57	34.0900	12 672
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	57	30.9400	12 729
Dottori, Frank A.	4		O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	500		28 005
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	553	35.0400	28 558
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	129	34.0900	28 687
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	129	30.9400	28 816
Fata, Anthony M.	4		O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	500		7 080
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	553	35.0400	7 633
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	31	34.0900	7 664
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	31	30.9400	7 695
Gaulin, Jean	4		O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	12	34.0900	2 499

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Meti, Antonio	4		O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	11	30.9400	2 510
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	500		8 023
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	553	35.0400	8 576
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	35	34.0900	8 611
Monticciolo, Caterina	4		O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	35	30.9400	8 646
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	500		15 490
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	435	35.0400	15 925
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	71	34.0900	15 996
Saputo, Patricia	4		O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	70	30.9400	16 066
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	500		16 971
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	77	34.0900	17 048
Tanguay, Louis A.	4		O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	77	30.9400	17 125
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	750		37 101
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	592	35.0400	37 693
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	171	34.0900	37 864
			O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	170	30.9400	38 034
<b>Savant Explorations Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Douglas, David Mark	5		O	2010-10-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.2100	30 000
			O	2010-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.2000	60 000
			O	2010-10-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 000	0.1900	77 000
McIntock, John Alexander	4		O	2010-10-19	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	75 000	0.1500	960 000
<i>Bons de souscription Series A</i>									
McIntock, John Alexander	4		O	2010-10-19	D	54 - Exercice de bons de souscription	(75 000)	0.1500	0
<i>Options</i>									
Douglas, David Mark	5		O	2010-10-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-18	D	50 - Attribution d'options	200 000		200 000
<b>Sears Canada Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sears Canada Inc.	1		O	2010-10-07	D	38 - Rachat ou annulation	6 700	18.6797	6 700
			O	2010-10-07	D	38 - Rachat ou annulation	(6 700)		0
			O	2010-10-08	D	38 - Rachat ou annulation	6 700	18.6943	6 700
			O	2010-10-08	D	38 - Rachat ou annulation	(6 700)		0
			O	2010-10-12	D	38 - Rachat ou annulation	6 700	18.7743	6 700
			O	2010-10-12	D	38 - Rachat ou annulation	(6 700)		0
<b>Second Cup Income Fund (formerly Second Cup Royalty Income Fund)</b>									
<i>Parts</i>									
The Second Cup Ltd.	3		O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 704)	7.6200	1 397 310
			O	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(27 400)	7.6000	1 410 014
<b>SEMAFO INC.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Crevier, Michel	5		O	2010-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	11.0500	25 000
			O	2010-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	11.0600	22 500
			O	2010-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	11.1200	20 000
			O	2010-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	11.1900	17 500
			O	2010-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	11.2700	15 000
			O	2010-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	11.3200	12 500
			O	2010-10-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	11.1000	10 000
Labonté, Michel	5								
Valeurs mobilières Desjardins	PI		O	2010-10-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 058)	10.9000	58 942
<b>SHAW COMMUNICATIONS INC.</b>									
<i>Actions sans droit de vote Class "B"</i>									
Shaw, Bradley	4, 5								
ESPP - Employee Share Purchase Plan	PI		O	2010-10-19	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	470	22.5600	2 772

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
Shaw, Jim	4, 5								
ESPP	PI		O	2010-10-19	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	598	22.5600	7 030
Shaw, JR	4, 5, 3								
Employee Share Purchase Plan	PI		O	2010-10-19	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	560	22.4700	65 805
Shaw, Julie	5								
Employee Share Purchase Plan	PI		O	2010-10-19	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	153	22.5600	954
<b>Silver Standard Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brodie, Derek John Robert	4		O	2010-10-12	D	51 - Exercice d'options	25 000	18.7300	25 000*
			O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	22.9700	0
Ovsenek, Joseph J.	5		O	2010-10-08	D	51 - Exercice d'options	15 000	16.7300	20 100
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	21.9200	19 100
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	21.9300	18 100
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	21.9900	16 100
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	22.0200	15 100
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	22.0500	13 100
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	22.1000	11 100
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	22.1400	10 100
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	22.1900	9 100
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	22.2000	7 100
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	22.2400	5 100
			O	2010-10-12	D	51 - Exercice d'options	4 800	16.7300	9 900
			O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	22.0500	9 300
			O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	22.0600	8 900
			O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	22.3000	7 400
Paspalas, George Nickolas	5		O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	22.4500	5 100
			O	2010-10-08	D	51 - Exercice d'options	3 500	11.5000	3 500
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	22.0200	1 500
			O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	22.0500	0
			O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	5 000	11.5000	5 000
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	23.4250	3 000
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	23.4450	2 800
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	23.4463	2 000
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	23.4500	0
<i>Options</i>									
Brodie, Derek John Robert	4		O	2010-10-12	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	18.7300	104 000*
Ovsenek, Joseph J.	5		O	2010-10-08	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	16.7300	632 500
			O	2010-10-12	D	51 - Exercice d'options	(4 800)	16.7300	627 700
Paspalas, George Nickolas	5		O	2010-10-08	D	51 - Exercice d'options	(3 500)	11.5000	522 500
			O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	11.5000	517 500
<b>SilverBirch Energy Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Abells Morissette, Jina Dawn	5		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			77 806
RBC	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			661
Aldred, Philip	5		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			22 604
RBC	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			368
Bateman, J. Cam	5		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			23 220
Boby, Wayne I	5		M	2010-10-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	5.6900	71 117
			O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			66 117
RBC Direct Investing	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 050
			O	2010-10-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	5.6900	
DuPont, Bonnie Diane Rose	4		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Frass-Ehrfeld, Martin	4		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Ingram, Donald Richard	4		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 000
Lutley, Howard	4		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			108 817
			O	2010-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	5,6900	128 817
BMO	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 182
Mitchell, Douglas	4		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 000
T.D. Waterhouse	PI		O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			40 000
Pain, Susan J.	5		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			27 288
Roane, Glen Dawson	4		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			34 690
West Face Capital Inc.	3								
West Face Long Term Opportunities (USA) Limited Partnership	PI		O	2010-10-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 128 810
West Face Long Term Opportunities Global Master L.P.	PI		O	2010-10-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 489 656
West Face Long Term Opportunities Limited Partnership	PI		O	2010-10-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			761 820
West Face Long Term Opportunities Master Fund L.P.	PI		O	2010-10-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 488 140
<i>Options</i>									
Abells Morissette, Jina Dawn	5		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-18	D	50 - Attribution d'options	300 000	5,6600	300 000
Aldred, Philip	5		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-18	D	50 - Attribution d'options	300 000	5,6600	300 000
Bateman, J. Cam	5		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-18	D	50 - Attribution d'options	300 000	5,6600	300 000
Boby, Wayne I	5		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-18	D	50 - Attribution d'options	350 000	5,6600	350 000
Boland, Gregory Alan	4		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			45 000
DuPont, Bonnie Diane Rose	4		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-18	D	50 - Attribution d'options	45 000	5,6600	45 000
Frass-Ehrfeld, Martin	4		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-18	D	50 - Attribution d'options	45 000	5,6600	45 000
Ingram, Donald Richard	4		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-18	D	50 - Attribution d'options	45 000	5,6600	45 000
Lutley, Howard	4		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-18	D	50 - Attribution d'options	500 000	5,6600	500 000
Mitchell, Douglas	4		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-18	D	50 - Attribution d'options	45 000	5,6600	45 000
Pain, Susan J.	5		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-18	D	50 - Attribution d'options	300 000	5,6600	300 000
<i>Swap sur actions - Position acheteur</i>									
West Face Capital Inc.	3								
West Face Long Term Opportunities Master Fund L.P.	PI		O	2010-10-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			600 000
<b>SILVERCORP METALS INC.</b>									
<i>Actions ordinaires without par value</i>									
Simpson, Stephen Paul	4		O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	8,7400	681 805
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	8,9600	675 805
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	8,9600	671 305
			O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 300)	9,5000	668 005
			O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	9,4900	658 005
			O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	9,4500	653 005
			O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	9,0500	648 005
Tang, Meng (Maia)	5		O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)		0
<b>Slam Exploration Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
FRENETTE, ROGER	4		O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	0,2400	2 193 266
			O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(46 000)	0,2400	2 147 266
Hansuld, John Alexander	4, 5		O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0,2600	371 000*
Inwentash, Sheldon	6, 3								
Pinetree Capital Ltd.	PI		O	2010-10-05	C	54 - Exercice de bons de souscription	850 000		19 085 500

Émetteur	Relation	Retard	État d'opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Pinetree Capital Ltd.	3								
Pinetree Resource Partnership	PI		O	2010-10-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200 000)	0.2600	17 885 500
<i>Bons de souscription</i>									
Inwentash, Sheldon	6, 3								
Pinetree Capital Ltd.	PI		O	2010-10-05	C	54 - Exercice de bons de souscription	(850 000)		8 500 000
<b>Societe d'energie Talisman Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
FORREST, John Eason	7		O	2010-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	17.9000USD	25 149
<b>Société d'exploration minière Vior inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mercier, Gaétan	5		O	2010-10-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	68 000	0.0900	176 571
<b>SouthGobi Resources Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Church, Curtis	5		O	2010-08-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 900
<b>Style de Vie Amica Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ayres, Arthur John	5		O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	2 000	5.4400	3 000
Falconer, Erica	5								
Computershare RRSP	PI		O	2010-10-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	836	6.4033	2 865
Salgado, Claudia	5								
Computershare RRSP	PI		O	2010-10-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 518	6.4033	5 646
<i>Options</i>									
Ayres, Arthur John	5		O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	5.4400	50 500
<b>Technologies 20-20 Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Malo, Jacques	4		O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	2.9900	6 500
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	3.0000	8 000
			O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	3.0200	8 800
			O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	3.1000	9 200
<b>TerraVest Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Clarke Inc.	3								
CKI Holdings Partnership	PI		O	2010-10-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 900	2.3100	3 920 908*
			O	2010-10-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 100	2.3600	3 923 008*
			O	2010-10-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 800	2.3500	3 926 808*
<b>Thomson Reuters Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fitzgerald, Niall	4		O	2010-10-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	17 658	38.8600	54 063
<i>Restricted Share Units</i>									
Fitzgerald, Niall	4		O	2010-06-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	266	38.7900USD	35 762
			O	2010-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	276	37.5900USD	36 038
		R	O	2010-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(36 038)	37.9100USD	0
<b>Total Energy Services Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Stilchuk, Russell Peter	5		O	2010-09-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-12	D	51 - Exercice d'options	30 000	4.9700	30 000
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)		0
<i>Options</i>									
Stilchuk, Russell Peter	5		O	2010-10-12	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	4.9700	270 000
<b>TransCanada PipeLines Limited</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
TransCanada Corporation	3		O	2010-10-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	10 804 478	38.4100	675 673

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>TransForce Inc.</b>									
<i>Deferred Share Units</i>									
Bédard, Alain	5		O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	62		6 815
Bérard, André	4		O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	267		29 465
Bouchard, Lucien	4		O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	160		17 624
Guay, Richard	4, 5		O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	157		17 274
ROGERS, Ronald D.	4		O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	93		10 246
Saputo, Emanuele Jolina Capital inc.	PI		O	2010-10-15	I	56 - Attribution de droits de souscription	123	10.9300	13 626
Saputo, Joey Gestion Soplajoey inc.	PI		O	2010-10-15	I	56 - Attribution de droits de souscription	89	10.9300	9 834
Stollery, John	4		O	2010-10-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	77		8 540
<b>Transport Scolaire Sogesco inc.</b>									
<i>Actions de Catégorie C</i>									
Radne, Rhé-Jean	4		O	2010-10-19	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 000	6.2500	42 000
			O	2010-10-19	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	4 000	6.2500	46 000
			O	2010-10-19	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	8 000	6.2500	54 000
Gestion R. J. Radne inc.	PI		O	2010-10-19	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 000)	6.2500	12 000
			O	2010-10-19	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(4 000)	6.2500	8 000
			O	2010-10-19	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(8 000)	6.2500	0
<i>Actions ordinaires Catégorie A</i>									
Radne, Rhé-Jean	4		O	2010-10-19	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	125	60.0000	2 625
			O	2010-10-19	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	250	64.0000	2 875
			O	2010-10-19	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500	56.0000	3 375
Gestion R. J. Radne inc.	PI		O	2010-10-19	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(125)	60.0000	750
			O	2010-10-19	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(250)	64.0000	500
			O	2010-10-19	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(500)	56.0000	0
<b>Trimac Income Fund</b>									
<i>Exchange Rights re: TTSI Exchangeable Shares, Series 2</i>									
Davy, Barry W. Trimac Holdings Ltd.	PI		O	2010-10-15	C	97 - Autre	436		52 416
McCaig, Maurice Wayne Trimac Holdings Ltd. (THL) (Security controlled under THL Tracking Shares beneficially owned by Mo-Mac Investments Ltd.)	PI		O	2010-10-15	C	97 - Autre	759		91 296
TRIMAC HOLDINGS LTD.	3		O	2010-10-15	D	97 - Autre	1 195		143 712
<i>Exchange Rights re: TTSI Exchangeable Shares, Series 4</i>									
McCAIG HOLDINGS LIMITED	3								
Trimac Holdings Ltd.	PI		O	2010-10-15	C	97 - Autre	41 421		4 980 926
McCaig, Jeffrey James Trimac Holdings Ltd.	PI		O	2010-10-15	C	97 - Autre	4 742		570 234
Trimac Holdings Ltd. (THL) (Security controlled under THL Tracking Shares bene. owned by McVestco Holdings Company)	PI		O	2010-10-15	C	97 - Autre	5 178		622 632
Trimac Holdings Ltd. (THL) (Security controlled under THL Tracking Shares beneficially owned by McCaig Holdings Limited)	PI		O	2010-10-15	C	97 - Autre	41 421		4 980 926
McCaig, Maurice Wayne Trimac Holdings Ltd. (THL) (Security controlled under THL Tracking Shares beneficially owned by Mo-Mac Investments Ltd.)	PI		O	2010-10-15	C	97 - Autre	7 341		882 718
TRIMAC HOLDINGS LTD.	3		O	2010-10-15	D	97 - Autre	60 195		7 661 215
<i>Exchangeable Security Voting Rights</i>									
Davy, Barry W. Trimac Holdings Ltd.	PI		O	2010-10-15	C	97 - Autre	436		75 060
McCAIG HOLDINGS LIMITED Trimac Holdings Ltd.	PI		O	2010-10-15	C	97 - Autre	41 421		7 780 550
McCaig, Jeffrey James Trimac Holdings Ltd. (THL) (Security controlled under THL Tracking Shares	PI		O	2010-10-15	C	97 - Autre	5 178		622 632

Émetteur	Relation	Retard	État de l'opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
bene. owned by McVestco Holdings Company)									
Trimac Holdings Ltd. (THL) (Security controlled under THL Tracking Shares beneficially owned by McCaig Holdings Limited)	PI		O	2010-10-15	C	97 - Autre	41 421		7 780 550
McCaig, Maurice Wayne	4, 6								
Trimac Holdings Ltd. (THL) (Security controlled under THL Tracking Shares beneficially owned by Mo-Mac Investments Ltd.)	PI		O	2010-10-15	C	97 - Autre	8 100		1 383 584
TRIMAC HOLDINGS LTD.	3		O	2010-10-15	D	97 - Autre	61 390		13 608 543
<b>Tuscany Energy Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lamond, Robert William	4, 6, 5								
Humboldt Capital Corporation	PI		O	2010-10-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 500	0.1500	21 412 900
			O	2010-10-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.1300	21 432 900
			O	2010-10-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.1400	21 452 900
			O	2010-10-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.1500	21 454 400
			O	2010-10-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1300	21 459 400
<b>Unigold Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Green, John Gordon	5		O	2010-10-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			500 000
<b>Uranium One Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Clarke, Paul Lewis	5								
Qtrade Securities Inc.	PI		O	2007-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-08	I	51 - Exercice d'options	50 000		50 000
			O	2010-10-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	3.5400	0
Griffin, Michael Louis	5		O	2009-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-12	D	51 - Exercice d'options	10 501		10 501
			O	2010-10-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 501)	3.7000	0
Merrifield, Robin Mowbray	5								
Robin and Gillian Merrifield	PI		O	2010-10-12	C	51 - Exercice d'options	354 200		432 200
			O	2010-10-13	C	51 - Exercice d'options	132 500		210 500
			O	2010-10-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(154 200)	3.7300	278 000
			O	2010-10-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	3.7400	178 000
			O	2010-10-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	3.7200	78 000
			O	2010-10-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(132 500)	3.7800	78 000
Schindler, William Kim	5								
QTRADE SECURITIES INC.	PI		O	2009-08-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-14	I	51 - Exercice d'options	25 000		25 000
			O	2010-10-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	3.8400	0
SCHWAB, NORMAN MICHAEL	7		O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	14 300		46 534
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 300)	3.8100	32 234
Wichers, Donna Lynn	7		O	2010-10-14	D	51 - Exercice d'options	40 400		91 582
			O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 400)	3.9400	51 182
<i>Options</i>									
Clarke, Paul Lewis	5		O	2010-10-08	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	2.2200	267 950
Griffin, Michael Louis	5		O	2010-10-12	D	51 - Exercice d'options	(7 067)	2.2200	134 433
			O	2010-10-12	D	51 - Exercice d'options	(3 434)	2.7300	130 999
Merrifield, Robin Mowbray	5		O	2010-10-12	D	51 - Exercice d'options	(354 200)	2.2200	640 799
			O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	(132 500)	2.7900	508 299
Schindler, William Kim	5		O	2010-10-14	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	2.2200	76 200
SCHWAB, NORMAN MICHAEL	7		O	2010-10-13	D	51 - Exercice d'options	(14 300)	3.6700	154 880
Wichers, Donna Lynn	7		O	2010-10-14	D	51 - Exercice d'options	(40 400)	2.2200	407 250
<b>Vermilion Energy Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hicks, Curtis W.	5		O	2010-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2010-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i> Initié Porteur inscrit			M"	2010-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			114 309
<b>Victory Nickel Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Young, Thomas Michael	4, 6		O	2010-10-12	D	51 - Exercice d'options	350 000	0.0500	630 000
<b>Village Farms International, Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hollander, Kenneth Stephen	3		O	2009-12-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-07	D	36 - Conversion ou échange	3 117 901		3 117 901
Hollander Equities, Inc.	PI		O	2009-12-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-10-07	I	36 - Conversion ou échange	2 375 200		2 375 200
			O	2010-10-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000 000)		375 200
<i>Actions privilégiées Participating Preferred Shares of VF U.S. Holdings Inc.</i>									
Hollander, Kenneth Stephen	3		O	2010-10-07	D	36 - Conversion ou échange	(31 179)		0
Hollander Equities, Inc.	PI		O	2010-10-07	I	36 - Conversion ou échange	(23 752)		0
<i>Actions spéciales</i>									
Hollander, Kenneth Stephen	3								
VF U.S. Holdings Inc.	PI		O	2010-10-07	I	36 - Conversion ou échange	(5 493 101)		0
<b>Viterra Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bell, James Russell	5		O	2010-10-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 000
Berger, Steven	5		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	114	9.7032	6 360
Brooks, Mike A.	5		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	84	9.7032	2 169
Cameron, Ronald Gordon	5		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	161	9.7032	22 521
Gerrand, Karl	5		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	123	9.7032	14 200
Miller, Robert Dana	5		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	79	9.7032	9 545
Mooney, William	5		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	142	9.7032	11 088
Theaker, Grant	5		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	145	9.7032	7 852
Wonnacott, Doug	5		O	2010-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	90	9.7032	5 305
<b>Wajax Income Fund</b>									
<i>Droits DU Rights</i>									
Manning, Neil Donald	5		O	2010-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	272	29.9600	23 587
<i>Droits TDUP Rights</i>									
Barrett, Edward Malcolm	4		O	2010-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	177	29.9600	15 288
Bourne, Ian Alexander	4		O	2010-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	78	29.9600	6 743
Carty, Douglas	4		O	2010-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	22	29.9600	1 923
Dexter, Robert P.	4		O	2010-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	384	29.9600	33 216
Duvar, Ivan E. H.	4		O	2010-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	145	29.9600	12 521
Eby, John Clifford	4		O	2010-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	82	29.9600	7 114
Gagne, Paul Ernest	4		O	2010-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	239	29.9600	20 665
Hole, James Douglas	4		O	2010-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	143	29.9600	12 361
Nielsen, Valerie Anne Abernethy	4		O	2010-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	333	29.9600	28 861
Taylor, Alexander S.	4		O	2010-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	24	29.9600	2 121
<i>Droits UOP Rights</i>									
Dyck, Brian	5		O	2010-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	48	29.9600	4 148
Hamilton, John Joseph	5		O	2010-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	214	29.9600	18 504
Manning, Neil Donald	5		O	2010-10-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	570	29.9600	49 393
<b>Wallbridge Mining Company Limited</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
Jago, Bruce	7		O	2010-10-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.2550	315 000
		R	O	2010-06-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.1850	345 000
			O	2010-06-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.1900	
		R	M	2010-06-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 500)	0.1900	338 500
			O	2010-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	0.2050	
		R	M	2010-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.2050	328 500
		R	O	2010-09-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	0.2500	325 500
		R	O	2010-10-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	0.2200	325 000
<b>West Fraser Timber Co. Ltd.</b>									
<i>Deferred Share Unit</i>									
Binkley, Clark	4		O	2010-10-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	17		10 476
Gibson, J. Duncan	4		O	2010-10-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	8		5 304
Hughes, Larry Sanford	5		O	2010-10-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	2		1 679
Ludwig, Harald Horst	4		O	2010-10-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	20		12 451
MacNeill, Brian F.	4		O	2010-10-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	24		14 780
Rennie, Janice Gaye	4		O	2010-10-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	8		5 446
<i>Droits</i>									
McLaren, Sean Peter	5		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 800
<i>Options</i>									
McLaren, Sean Peter	5		O	2010-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			8 000
<b>WestJet Airlines Ltd.</b>									
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Bolton, Hugh John	4		O	2010-10-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 264		14 266
<b>Xceed Mortgage Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wahl, Ivan Stanley	4		O	2010-10-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	1.0600	223 481
<b>XS Cargo Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Gazdewich, Curtis	3		O	2010-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.7500	1 151 400
			O	2010-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	0.7200	1 156 900
<b>Yieldplus Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Yieldplus Income Fund	1		O	2010-10-08	D	38 - Rachat ou annulation	600	6.7200	79 997 365
<b>YM BioSciences Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
ALLAN, DAVID G. P.	4		O	2010-10-15	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.5000	1 165 492
<i>Options Common Share</i>									
ALLAN, DAVID G. P.	4		O	2010-10-15	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.5000	1 589 502

**ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)**

**Prenez note que la période de transition concernant la réduction du délai de dix à cinq jours civils pour déposer une déclaration d'initié (sauf pour la déclaration initiale) prendra fin le 31 octobre 2010.**

**À partir du 1<sup>er</sup> novembre 2010, le délai de dépôt d'une déclaration d'initié passera donc à cinq jours civils (sauf pour les déclarations initiales)**

Vous trouverez, sous la présente annexe, une liste des opérations d'initiés déclarées hors délai dans le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Il s'agit de la liste des initiés qui n'ont pas déclaré leur emprise ou une modification à leur emprise à l'intérieur des délais prescrits par la Loi. Cette liste est publiée chaque semaine, mais les opérations déclarées hors délai n'y apparaissent qu'une seule fois.

Le détail des opérations déposées en retard est publié à l'Annexe B1 (Déclarations d'initiés SEDI). Ces opérations sont codifiées « R ».

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée ci-dessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais.

Le personnel rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières (LVM), déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujéti au Québec de façon exacte et claire et ce, dans un délai de dix jours, sauf dans certains cas précis.

L'initié qui ne déclare pas, dans les délais requis, toute modification à son emprise sur les titres de l'émetteur à l'égard duquel il est initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire ou être passible d'une amende à la suite d'une poursuite pénale.

La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 LVM et à l'article 271.14 du Règlement sur les valeurs mobilières (RVM). Cette sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés des émetteurs assujétis pour lesquels le Québec agit à titre d'autorité principale. Afin de bien les identifier, les opérations de ces initiés apparaissent en caractère gras dans la présente Annexe. Cette sanction administrative pécuniaire est de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

L'infraction pouvant faire l'objet d'une poursuite pénale est prévue à l'article 202 LVM. Sauf disposition particulière, toute personne qui contrevient à une disposition de la LVM commet une infraction et est passible d'une amende minimale, selon le plus élevé des montants, de 2 000 \$ dans le cas d'une personne physique et de 3 000 \$ dans le cas d'autres personnes, ou du double du bénéfice réalisé. Le montant maximal de l'amende est, selon le plus élevé des montants, de 150 000 \$ dans le cas d'une personne physique et de 200 000 \$ dans le cas d'autres personnes, ou du quadruple du bénéfice réalisé. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Bacal, Norman	LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.	2010-10-01	2010-10-18	BC
Besse, Ronald D.	Rogers Communications Inc.	2010-09-23	2010-10-19	ON
Burke, Harold	Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels Canadien	2010-09-30	2010-10-15	ON
Carlson, Eric	Platinum Group Metals Ltd.	2008-01-10	2010-10-14	BC
Cheng, Benedict	Aston Hill Financial Inc. (formerly, Overlord Financial Inc.)	2010-03-08	2010-10-18	AB
Chisholm, Robert	PNI Digital Media Inc.	2010-10-04	2010-10-20	BC
ComVest Capital, LLC	ATLANTIS SYSTEMS CORP.	2010-08-12	2010-10-18	ON
Emmelot, Rudy	<b>Akela Pharma Inc.</b>	<b>2010-08-23</b>	<b>2010-10-21</b>	<b>QC</b>
	<b>Akela Pharma Inc.</b>	<b>2010-08-25</b>	<b>2010-10-21</b>	<b>QC</b>
	<b>Akela Pharma Inc.</b>	<b>2010-08-26</b>	<b>2010-10-21</b>	<b>QC</b>
	<b>Akela Pharma Inc.</b>	<b>2010-08-30</b>	<b>2010-10-21</b>	<b>QC</b>
Evrensel, Arthur	LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.	2010-10-01	2010-10-18	BC
Fitzgerald, Niall	Thomson Reuters Corporation	2010-10-01	2010-10-18	ON
Harris, Paul	Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels Canadien	2010-09-30	2010-10-15	ON
Hawken, Edwin F.	Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels Canadien	2010-09-30	2010-10-15	ON
Inwentash, Sheldon	Mega Precious Metals Inc. (formerly Mega Silver Inc.)	2010-09-09	2010-10-20	ON
	Pinetree Capital Ltd.	2010-08-23	2010-10-20	ON
	Pinetree Capital Ltd.	2010-08-26	2010-10-20	ON
	Pinetree Capital Ltd.	2010-09-20	2010-10-20	ON
	Pinetree Capital Ltd.	2010-09-20	2010-10-20	ON
	Pinetree Capital Ltd.	2010-09-20	2010-10-20	ON
	Queenston Mining Inc.	2010-09-30	2010-10-20	ON
Jago, Bruce	Wallbridge Mining Company Limited	2010-06-04	2010-10-20	ON
	Wallbridge Mining Company Limited	2010-06-09	2010-10-20	ON
	Wallbridge Mining Company Limited	2010-09-17	2010-10-20	ON

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
	Wallbridge Mining Company Limited	2010-09-30	2010-10-20	ON
	Wallbridge Mining Company Limited	2010-10-06	2010-10-20	ON
<b>Joe Dwek Management Consultants 2007 Inc.</b>				
	Klondike Silver Corp.	2010-09-05	2010-10-21	BC
<b>Koffman, Morley</b>				
	LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.	2010-10-01	2010-10-18	BC
<b>Lassonde, Pierre</b>				
	Enghouse Systems Limited	2010-05-05	2010-10-19	ON
<b>Libra Advisors, LLC</b>				
	NuLoch Resources Inc.	2010-09-23	2010-10-15	AB
	NuLoch Resources Inc.	2010-10-04	2010-10-15	AB
<b>Ludwig, Harald Horst</b>				
	LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.	2010-10-01	2010-10-18	BC
<b>O'Leary, Terence Kevin</b>				
	<b>Fonds de revenu et de croissance série Fondateur O'Leary</b>	<b>2010-09-30</b>	<b>2010-10-18</b>	<b>QC</b>
<b>Olukotun, Adeoye Yaovi</b>				
	MDS Inc.	2010-08-20	2010-10-20	ON
<b>Paterson, G. Scott</b>				
	LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.	2010-10-01	2010-10-18	BC
<b>Piccoli, Gino</b>				
	La Banque de Nouvelle - Ecosse	2010-10-06	2010-10-20	ON
<b>Reiter, Barry</b>				
	MOSAID Technologies Incorporated	2009-07-23	2010-10-14	ON
	MOSAID Technologies Incorporated	2009-10-08	2010-10-14	ON
	MOSAID Technologies Incorporated	2010-01-21	2010-10-14	ON
	MOSAID Technologies Incorporated	2010-04-19	2010-10-14	ON
	MOSAID Technologies Incorporated	2010-07-22	2010-10-14	ON
<b>ROMANZIN, GERALD A.</b>				
	Crescent Point Energy Corp.	2010-10-01	2010-10-15	AB
<b>ROYAL HOST REAL ESTATE INVESTMENT TRUST</b>				
	Royal Host Real Estate Investment Trust	2010-09-28	2010-10-18	AB
	Royal Host Real Estate Investment Trust	2010-09-29	2010-10-18	AB
	Royal Host Real Estate Investment Trust	2010-09-30	2010-10-18	AB
<b>Simm, Daryl</b>				
	LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.	2010-10-01	2010-10-18	BC
<b>Simmer &amp; Jack Mines, Limited</b>				
	First Uranium Corporation	2010-04-26	2010-10-15	ON
	First Uranium Corporation	2010-08-09	2010-10-15	ON
<b>SIMMONS, HARDWICK</b>				
	LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.	2010-10-01	2010-10-18	BC
<b>Sinclair, Alistair Murray</b>				
	Gabriel Resources Ltd.	2010-06-30	2010-10-14	ON
<b>Stein, Michael</b>				

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
	Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels Canadien	2010-09-30	2010-10-15	ON
<b>Stronach, Frank</b>	Magna International Inc.	2007-08-27	2010-10-21	ON
<b>Swartzman, Stanley</b>	Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels Canadien	2010-09-30	2010-10-15	ON
<b>Ternieden, Richard</b>	Bell Copper Corporation	2010-05-12	2010-10-21	BC
<b>Tobin, Brian Vincent</b>	LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.	2010-10-01	2010-10-18	BC
<b>Todd, John</b>	First Capital Realty Inc.	2010-09-30	2010-10-14	ON
<b>Williams, David Michael</b>	Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels Canadien	2010-09-30	2010-10-15	ON
<b>Yaffe, Phyllis</b>	LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.	2010-10-01	2010-10-18	BC
<b>Zawadzki, Alexi Illya</b>	Fort Chicago Energy Partners L.P.	2010-09-24	2010-10-18	AB

## ANNEXE 4 - LISTE DES SOCIÉTÉS ADMISSIBLES AU RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS II

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
AAER inc.	Prospectus	2009-05-14	Actions ordinaires des unités A	2012-12-31
AEterna Zentaris Inc.	Actions inscrites	2009-08-05	Actions ordinaires	2012-12-31
Art Recherches et Technologies Avancées inc.	Actions inscrites	2007-05-07	Actions ordinaires	2010-12-31
Arura Pharma Inc.	Actions inscrites	2007-09-14	Actions ordinaires	2010-12-31
BV! Media Inc.	Actions inscrites	2009-07-27	Actions ordinaires	2012-12-31
Corporation Datacom Wireless	Prospectus	2007-05-30	Actions ordinaires	2010-12-31
Corporation Groupe Mercator Transport	Actions inscrites	2008-05-05	Actions ordinaires	2011-12-31
Corporation Pourvoyeurs Mondiaux Safari Nordik	Prospectus	2007-07-17	Actions ordinaires	2010-12-31
Corporation Technologies Wanted	Actions inscrites	2009-07-22	Actions ordinaires	2012-12-31
DEQ Systèmes Corp.	Actions inscrites	2010-03-26	Actions ordinaires	2013-12-31
Gastem Inc.	Actions inscrites	2010-07-05	Actions ordinaires	2013-12-31
Groupe ADF Inc.	Prospectus	2007-06-13	Actions à droit de vote subalterne	2010-12-31
Groupe Bikini Village inc.	Actions inscrites	2009-08-18	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe Biotanika Santé Inc.	Prospectus	2009-05-15	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe CVTech inc	Placement privé	2009-06-16	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe d'Alimentation MTY Inc.	Actions inscrites	2009-11-12	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe de Jeux Amaya Inc.	Actions inscrites	2010-06-22	Actions ordinaires	2013-12-31
Groupe GDG Environnement ltée	Actions inscrites	2009-07-24	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe iWeb inc.	Prospectus	2007-11-21	Actions ordinaires	2010-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Groupe Opmedic Inc.	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31
H <sub>2</sub> O Innovation inc.	Placement privé	2009-06-16	Actions ordinaires	2012-12-31
Imaflex Inc.	Placement privé	2008-12-15	Actions ordinaires	2011-12-31
Intema Solutions Inc.	Actions inscrites	2009-10-22	Actions ordinaires	2012-12-31
Junex inc.	Placement privé	2008-06-09	Actions ordinaires	2011-12-31
Kangourou Média Inc.	Placement privé	2007-06-19	Actions ordinaires	2010-12-31
Labopharm inc.	Actions inscrites	2009-08-05	Actions ordinaires	2012-12-31
Laboratoires Paladin	Actions inscrites	2009-09-03	Actions ordinaires	2012-12-31
Mines Richmond Inc.	Actions inscrites	2010-05-28	Actions ordinaires	2013-12-31
Neptune Technologies & Bioressources Inc.	Actions inscrites	2010-03-01	Actions ordinaires	2013-12-31
Noveko International inc.	Actions inscrites	2009-10-20	Actions ordinaires	2012-12-31
Novik inc.	Actions inscrites	2010-01-14	Actions ordinaires	2013-12-31
Nstein Technologies Inc.	Actions inscrites	2009-07-27	Actions ordinaires	2012-12-31
Opsens Inc.	Actions inscrites	2009-12-22	Actions ordinaires	2012-12-31
Pétrolia Inc.	Actions inscrites	2009-10-29	Actions ordinaires	2012-12-31
Pixman Média Nomade inc.	Placement privé	2008-11-13	Actions ordinaires	2011-12-31
Prestige Telecom inc.	Placement privé	2007-09-26	Actions ordinaires	2010-12-31
Prosep Inc.	Actions inscrites	2010-04-06	Actions ordinaires	2013-12-31
Roctest Ltée	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31
Sofame Technologies Inc.	Placement privé	2009-03-24	Actions ordinaires	2012-12-31
Technologies 20-20 Inc.	Actions inscrites	2009-12-11	Actions ordinaires	2012-12-31
Technologies D-Box inc.	Placement privé	2010-09-28	Actions ordinaires	2013-12-31
Technologies SENSIO inc.	Actions inscrites	2010-06-08	Actions ordinaires	2013-12-31
TECSYS Inc.	Actions inscrites	2007-02-13	Actions ordinaires	2010-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Theratechnologies inc.	Actions inscrites	2009-07-22	Actions ordinaires	2012-12-31
TSO <sub>3</sub> inc.	Actions inscrites	2009-08-14	Actions ordinaires	2012-12-31
Victhom Bionique Humaine inc.	Prospectus	2007-03-08	Actions ordinaires	2010-12-31
Warnex Inc.	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31
Zoommed Inc.	Actions inscrites	2010-05-10	Actions ordinaires	2013-12-31

# 7.

## Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

---

- 7.1 Avis et communiqués
  - 7.2 Réglementation de l'Autorité
  - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
  - 7.4 Autres consultations
  - 7.5 Autres décisions
-

## 7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

## 7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

### 7.3.1 Consultation

#### **Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») – Mise en œuvre de stratégies intrajournalières définies par l'utilisateur – Modifications des Procédures applicables à l'annulation d'opérations et nouvelles Procédures applicables à l'exécution de stratégies impliquant des options**

L'Autorité des marchés financiers publie le projet, déposé par la Bourse, en vue de modifier les Procédures applicables à l'annulation d'opérations et d'introduire les Procédures applicables à l'exécution de stratégies impliquant des options. Ces modifications visent à reconnaître de nouvelles stratégies intrajournalières sur les marchés d'options sur actions, sur devises, sur fonds négociés en bourse et sur indices de la Bourse.

(Les textes sont reproduits ci-après).

#### **Commentaires**

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires peuvent en transmettre une copie, au plus tard le 15 novembre 2010, à :

Me Anne-Marie Beaudoin  
Secrétaire de l'Autorité  
Autorité des marchés financiers  
800, square Victoria, 22e étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Télécopieur : 514.864.6381  
Courrier électronique : [consultation-en-cours@lautorite.qc.ca](mailto:consultation-en-cours@lautorite.qc.ca)

#### **Information complémentaire**

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :  
Normand Bergeron  
Analyste  
Direction de la supervision des OAR  
Autorité des marchés financiers  
Téléphone : 514.395.0337, poste 4321  
Numéro sans frais : 514.877.525.0337, poste 4321  
Télécopieur : 514.873.7455

#### **Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la « CDCC ») – Modifications aux critères d'admissibilité des biens sous-jacents aux options sur titres et ajout de titres émis par des fonds négociés en bourse comme biens sous-jacents aux options sur titres de la Règle B-6 de la CDCC**

L'Autorité des marchés financiers publie le projet de modifications, déposé par la CDCC, portant sur les critères d'admissibilité des biens sous-jacents aux options sur titres et l'ajout de titres émis par des fonds négociés en bourse comme biens sous-jacents aux options sur titres. Ces modifications visent à mettre à jour les critères d'admissibilité pour les titres sous-jacents, attribuer davantage de discrétion à la direction de la CDCC dans certaines circonstances pour l'approbation d'un titre comme titre sous-jacent et prévoir

des critères d'admissibilité et des causes d'inadmissibilité spécifiques aux titres émis par des fonds négociés en bourse.

(Les textes sont reproduits ci-après).

### **Commentaires**

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires peuvent en transmettre une copie, au plus tard le 15 novembre 2010, à :

M<sup>e</sup> Anne-Marie Beaudoin  
Secrétaire de l'Autorité  
Autorité des marchés financiers  
800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Télécopieur : 514.864.6381  
Courrier électronique : [consultation-en-cours@lautorite.qc.ca](mailto:consultation-en-cours@lautorite.qc.ca)

### **Information complémentaire**

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Hélène Francoeur  
Analyste  
Direction de la supervision des OAR  
Autorité des marchés financiers  
Téléphone : 514.395.0337, poste 4327  
Numéro sans frais : 514.877.525.0337, poste 4327  
Télécopieur : 514.873.7455  
Courrier électronique : [helene.francoeur@lautorite.qc.ca](mailto:helene.francoeur@lautorite.qc.ca)

### **7.3.2 Publication**

Aucune information



<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation
	<input type="checkbox"/> MCEX

**CIRCULAIRE**  
Le 15 octobre 2010

## SOLLICITATION DE COMMENTAIRES

### MISE EN ŒUVRE DE STRATÉGIES INTRAJOURNALIÈRES DÉFINIES PAR L'UTILISATEUR

### MODIFICATION DES PROCÉDURES APPLICABLES À L'ANNULATION D'OPÉRATIONS

ET

### NOUVELLES PROCÉDURES APPLICABLES À L'EXÉCUTION DE STRATÉGIES IMPLIQUANT DES OPTIONS

Le Comité de règles et politiques de Bourse de Montréal Inc. (la « **Bourse** ») a approuvé des nouvelles procédures applicables à l'exécution de stratégies impliquant des options (les « **nouvelles procédures** ») et des modifications aux procédures applicables à l'annulation d'opérations (les « **procédures d'annulation** ») afin de mettre en œuvre des stratégies intrajournalières définies par l'utilisateur pour les marchés d'options sur actions, d'options sur devises, d'options sur fonds négociés en bourse et d'options sur indices de la Bourse.

Les commentaires relatifs aux nouvelles procédures et aux modifications proposées doivent nous être présentés dans les 30 jours suivant la date de publication du présent avis, soit au plus tard le **15 novembre 2010**. Prière de soumettre ces commentaires à :

Monsieur François Gilbert  
Vice-président, Affaires juridiques, produits dérivés  
Bourse de Montréal Inc.  
Tour de la Bourse  
C.P. 61, 800, square Victoria  
Montréal (Québec) H4Z 1A9  
Courriel : legal@m-x.ca

Circulaire no. : 133-2010

**Tour de la Bourse**  
C. P. 61, 800, square Victoria, Montréal (Québec) H4Z 1A9  
Téléphone : 514 871-2424  
Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353  
Site Web : www.m-x.ca

Ces commentaires devront également être transmis à l'Autorité des marchés financiers (l'Autorité) à l'attention de :

Madame Anne-Marie Beaudoin  
Directrice du secrétariat de l'Autorité  
Autorité des marchés financiers  
800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, Tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Courriel : [consultation-en-cours@lautorite.qc.ca](mailto:consultation-en-cours@lautorite.qc.ca)

### Annexes

Les personnes intéressées trouveront en annexe le document d'analyse des nouvelles procédures et des modifications proposées de même que les nouvelles procédures et les procédures d'annulation modifiées. La date d'entrée en vigueur des nouvelles procédures et des modifications proposées sera déterminée par la Bourse, conformément au processus d'autocertification, tel que prévu par la *Loi sur les instruments dérivés* (L.R.Q., chapitre I-14.01).

### Processus d'établissement de règles

La Bourse est autorisée à exercer l'activité de bourse et est reconnue à titre d'organisme d'autoréglementation (« **OAR** ») par l'Autorité. Le Conseil d'administration de la Bourse a délégué au Comité de règles et politiques l'approbation des règles et procédures. Les règles de la Bourse sont soumises à l'Autorité conformément au processus d'autocertification, tel que prévu par la *Loi sur les instruments dérivés* (L.R.Q., chapitre I-14.01).

Circulaire no. : 133-2010

**Tour de la Bourse**  
C. P. 61, 800, square Victoria, Montréal (Québec) H4Z 1A9  
Téléphone : 514 871-2424  
Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353  
Site Web : [www.m-x.ca](http://www.m-x.ca)



## AVIS AUX MEMBRES

N<sup>o</sup> 2010 - 091

Le 15 octobre 2010

### SOLLICITATION DE COMMENTAIRES

#### **MODIFICATIONS AUX CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DES BIENS SOUS-JACENTS AUX OPTIONS SUR TITRES ET AJOUT DE TITRES ÉMIS PAR DES FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE COMME BIENS SOUS-JACENTS AUX OPTIONS SUR TITRES DE LA RÈGLE B-6 DE LA CDCC**

#### **MODIFICATIONS AUX ARTICLES B-601, B-602, B-603, B-604, B-606, B-607 ET B-608, ET AJOUT DES NOUVEAUX ARTICLES B-605, B-609 ET B-610**

#### **Résumé**

Le Conseil d'administration de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) a approuvé des modifications à la Règle B-6 afin de mettre à jour les critères d'admissibilité pour les titres sous-jacents, attribuer davantage de discrétion à la direction de CDCC et prévoir des critères d'admissibilité et des causes d'inadmissibilité spécifiques aux titres émis par des fonds négociés en bourse.

Vous trouverez ci-joints le document d'analyse concernant les modifications réglementaires proposées de même que les textes réglementaires proposés.

#### **Processus d'établissement de règles**

CDCC est reconnue à titre d'organisme d'autoréglementation (OAR) par l'Autorité des marchés financiers (l'Autorité) et à ce titre, exerce des activités de chambre de compensation et d'OAR au Québec.

Le Conseil d'administration de CDCC a le pouvoir d'adopter ou de modifier les Règles de CDCC. Ces modifications seront transmises à l'Autorité conformément au processus d'autocertification, tel qu'établi par la *Loi sur les instruments dérivés* (L.R.Q., chapitre I-14.01).

---

#### **Corporation canadienne de compensation de produits dérivés**

The Exchange Tower	800, square Victoria
130, rue King ouest, 5 <sup>ème</sup> étage	3 <sup>ème</sup> étage
Toronto, Ontario	Montréal (Québec)
M5X 1J2	H4Z 1A9
Tél. : 416-367-2463	Tél. : 514-871-3545
Télec. : 416-367-2473	Télec. : 514-871-3530

www.cdcc.ca

Les commentaires relatifs aux projets de modifications à la Règle B-6 des Règles de CDCC doivent nous être présentés dans les 30 jours suivant la date de publication du présent avis. Prière de soumettre ces commentaires à:

*François Gilbert*  
*Secrétaire adjoint*  
*Corporation canadienne de compensation de produits dérivés*  
*Tour de la Bourse*  
*C.P. 61, 800 square Victoria*  
*Montréal (Québec) H4Z 1A9*  
*Courriel : [legal@m-x.ca](mailto:legal@m-x.ca)*

Ces commentaires devront également être transmis à l'Autorité à l'attention de :

*Anne-Marie Beaudoin*  
*Secrétaire de l'Autorité*  
*Autorité des marchés financiers*  
*Tour de la Bourse, C.P. 246*  
*800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage*  
*Montréal (Québec) H4Z 1G3*  
*Courriel : [consultation-en-cours@lautorite.qc.ca](mailto:consultation-en-cours@lautorite.qc.ca)*



**MODIFICATIONS AUX CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ  
DES BIENS SOUS-JACENTS AUX OPTIONS SUR TITRES ET AJOUT DE TITRES ÉMIS PAR DES  
FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE COMME BIENS SOUS-JACENTS AUX OPTIONS SUR TITRES  
DE LA RÈGLE B-6 DE LA CDCC**

**MODIFICATIONS AUX ARTICLES B-601, B-602, B-603, B-604, B-606, B-607 ET B-608,  
ET AJOUT DES NOUVEAUX ARTICLES B-605, B-609 ET B-610**

## **INTRODUCTION**

Les modifications proposées peuvent être séparées en deux parties distinctes. La première partie vise à adapter la règle B-6 Options sur titres (« Règle B-6 ») de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (« CDCC » ou « Société ») aux pratiques actuelles du marché. Les modifications à la Règle B-6 sont nécessaires afin de mettre à jour les critères d'admissibilité pour les titres sous-jacents. De plus, afin de répondre à l'évolution rapide des marchés financiers, les modifications visent à attribuer davantage de discrétion à la direction de la Société. Un nouvel article accorde, dans certaines circonstances, à la direction de la Société la discrétion d'approuver un titre comme titre sous-jacent même s'il ne rencontre pas les critères d'admissibilité prévus à la Règle B-6.

La seconde partie des modifications proposées vise l'ajout d'articles prévoyant des critères d'admissibilité et des causes d'inadmissibilité spécifiques aux titres émis par des fonds négociés en bourse (« FNB »). Ces modifications sont proposées en réponse aux demandes des participants du marché.

## **I. SOMMAIRE DES MODIFICATIONS PROPOSÉES**

La CDCC propose de modifier la Règle B-6 en effectuant les changements suivants: a) modifier les définitions et mettre à jour la terminologie, b) octroyer davantage de discrétion à la direction de la Société, c) modifier les indicateurs servant à déterminer la liquidité des titres sous-jacents, d) ajout de nouvelles exceptions et e) ajout de critères d'éligibilité spécifiques aux titres de FNB.

### **A) Modifier les définitions et mettre à jour la terminologie**

Certaines définitions prévues à l'article B-601 doivent être modifiées afin de refléter les présentes conditions du marché, d'assurer la flexibilité de la Règle B-6 et de permettre l'ajout de titres de FNB comme biens sous-jacents aux options. Les définitions suivantes ont été soit ajoutées ou modifiées : « bourses canadiennes », « FNB », « SNP », « titre », « volume nord-américain » et « valeur des titres en circulation dans le public », et ce, afin de mieux refléter les conditions actuelles du marché canadien.

Le principal changement apporté à la terminologie de la Règle B-6 est l'ajout de parts (incluant les parts de FNB ou de fiducies de revenu) comme titres sous-jacents admissibles. En conséquence, le champ d'application de la Règle B-6 sera élargi pour inclure les options sur actions, les options sur titres de FNB et les options sur parts de fiducies de revenu.

**B) Octroyer davantage de discrétion à la direction de la Société**

Ces modifications permettront à la direction de la CDCC, plutôt qu'à son conseil d'administration, d'approuver un bien sous-jacent et des séries d'options additionnelles qui rencontrent les critères d'admissibilité prévus à l'article B-603, dotant ainsi la CDCC d'un mécanisme plus efficient pour s'adapter aux conditions dynamiques du marché.

**C) Modifier les indicateurs servant à déterminer la liquidité des titres sous-jacents**

Ces modifications permettront 1) d'utiliser un nouvel indicateur afin de calculer la valeur marchande du bien sous-jacent et 2) d'apporter les précisions nécessaires au calcul du volume.

1) La valeur des titres en circulation dans le public remplace désormais le critère de la capitalisation boursière afin de déterminer la valeur marchande d'un titre sous-jacent. L'utilisation de la capitalisation boursière à titre d'indicateur de liquidité peut conduire à une mauvaise évaluation de la liquidité d'un titre sous-jacent. Cet indicateur ne prend pas en compte les actions restreintes qui ne sont pas en circulation dans le public, telles des actions détenues par des initiés.

2) Des précisions ont été apportées à la règle afin de clarifier la méthode de calcul du volume nord-américain des titres sous-jacents. En fait, le volume des vingt (20) derniers jours ouvrables du trimestre précédant remplace le volume moyen mensuel. Le volume sur les SNP canadiennes et américaines a été ajouté à la définition du volume nord-américain.

De plus, un élargissement des seuils prévus aux articles B-603 et B-604 a été effectué afin de permettre à davantage de titres sous-jacents d'être admis.

**D) Ajout de nouvelles exceptions**

L'ajout des nouvelles exceptions permettra à la direction de la Société, dans des circonstances exceptionnelles : 1) d'approuver un bien sous-jacent qui ne rencontre pas les critères d'admissibilité, ou 2) d'approuver des séries additionnelles d'options déjà inscrites à la cote qui ne satisfont pas aux critères d'admissibilité de valeur des titres en circulation dans le public et de volume nord-américain.

De plus, un deuxième paragraphe a été ajouté au nouvel article B-605 qui prévoit que la Société a la discrétion d'approuver un titre comme titre sous-jacent en se basant sur des données courantes au lieu de se baser sur les données du trimestre précédant tel que requis par l'article B-603.

**E) Ajout de critères d'admissibilité spécifiques aux titres de FNB**

Ajout d'un nouvel article B-609 portant sur l'admissibilité des titres émis par des FNB. Cet article permettra à la Société d'approuver comme titre sous-jacent des titres émis par des FNB qui ne satisfont pas aux critères d'admissibilité prévus à l'article B-603. Les titres émis par le FNB doivent : 1) être inscrits à la cote d'une bourse canadienne, 2) avoir une valeur des titres en circulation dans le public égale ou supérieure à 20 millions CAD et 3) pouvoir être créés ou rachetés chaque jour ouvrable à un prix correspondant à la valeur liquidative.

De plus, l'article B-610 traitant des causes d'inadmissibilité pour les FNB a été ajouté.

## II. ARGUMENTATION

### A) Modifier les définitions et mettre à jour la terminologie

Les définitions suivantes prévues à l'article B-601 ont été mises à jour afin de refléter les conditions actuelles du marché : « bourses canadiennes », « bourse principale », « volume nord-américain » et « valeur des titres en circulation dans le public ». Les définitions de volume nord-américain et de valeur des titres en circulation dans le public, qui a remplacée la définition de « capitalisation boursière », ont été mises à jour afin de fournir une mesure plus exacte de la liquidité des biens sous-jacents.

Les définitions suivantes ont été ajoutées à l'article B-601 afin de refléter les conditions actuelles du marché et de permettre l'ajout de titres de FNB comme bien sous-jacent : « FNB », « SNP », « titre ». L'ajout des définitions « FNB » et « titre » était nécessaire pour refléter le champ d'application élargi de la Règle et l'ajout des titres de FNB à titre de biens sous-jacents admissibles. L'ajout de la définition de SNP était nécessaire considérant le volume d'opérations conclues sur les systèmes de négociation parallèles au sein du marché canadien des valeurs mobilières.

### B) Octroyer davantage de discrétion à la direction de la Société

Les chambres de compensation évoluent dans un environnement compétitif. Elles doivent être proactives dans leur gestion des affaires. Ainsi, la CDCC doit maintenir de bonnes pratiques de gestion des risques tout en limitant le temps nécessaire au lancement d'un nouveau produit dans le but de répondre aux besoins des participants.

La liste des options admissibles est publiée par la Société sur une base trimestrielle. Une fois les modifications en vigueur, si un titre satisfait aux critères d'admissibilité publiés au dernier trimestre, la Société pourra approuver ce titre comme bien sous-jacent sans obtenir au préalable le consentement du conseil d'administration. Considérant que le titre rencontre les critères d'admissibilité publiés au dernier trimestre, il est confirmé que ce dernier occupe le premier trente centiles de la valeur des titres en circulation dans le public et le premier trente centiles du volume moyen quotidien nord-américain.

### C) Modifier les indicateurs servant à déterminer la liquidité des titres sous-jacents

Les critères d'admissibilité et d'inadmissibilité de la CDCC sont inférieurs aux critères utilisés aux États-Unis. Le comité d'inscription à la cote de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») a suggéré à la CDCC d'élargir ses critères d'admissibilité des titres sous-jacents afin d'aligner ses pratiques avec celles des chambres de compensation et bourses ailleurs dans le monde.

#### Pratiques actuelles:

	<i>BOX</i>	<i>CDCC</i>	<i>Explications</i>
<i>Admissibilité du sous-jacent</i>	Section 3 Critères d'admissibilité des titres sous-jacents a) Le sous-jacent doit respecter les critères suivants afin de lister et transiger des options d'achat ou de vente : i) Le titre doit être enregistré et être un "titre NMS" tel que défini à la règle 600 de la réglementation NMS sous l'Exchange Act.  ii) le titre doit être caractérisé d'un	Le titre est inscrit à la cote d'une bourse canadienne	Dans les deux juridictions, les titres doivent être inscrits à la cote d'une bourse reconnue.

	<p>nombre suffisant d'action en circulation qui sont largement détenues et transigées.</p> <p>b) De plus, la Bourse peut de temps à autre établir des critères afin d'évaluer l'attrait d'inscrire à la cote des options. Plusieurs facteurs peuvent être considérés afin de déterminer de tels critères. Toutefois, le fait de rencontrer les dits critères ne signifie pas nécessairement que le sous-jacent sera automatiquement sélectionné. La Bourse tente de maintenir une variété entre les différents secteurs lorsque vient le temps de sélectionner de nouveaux sous-jacents. Malgré les critères ci-haut, aucun sous-jacent ne sera sélectionné à moins que:</p>		
<i>Capitalisation boursière</i>	<p>Le prix minimum de l'action est de 3\$ ou 7,50\$</p> <p>Nombre d'actions minimum détenues par le public: 7 millions</p>	<p>Le titre est inclus dans le premier quartile (montant revu à chaque trimestre). 85,6 millions (basé sur le troisième trimestre de 2010)</p>	<p>Le marché américain utilise une combinaison d'un prix minimum avec un nombre d'actions afin de déterminer la capitalisation boursière. La CDCC n'a toutefois pas de règle spécifique quant au prix minimum. Par contre, le comité d'inscription à la cote de la Bourse de Montréal a établi une procédure pour inscrire à la cote que des options sur des titres dont le cours est supérieur à 4\$.</p> <p>Avec les modifications proposées, la CDCC envisage d'utiliser la valeur des titres en circulation dans le public afin de mieux refléter la liquidité du titre sous-jacent. La CDCC n'utilise toutefois pas de nombre minimum d'actions.</p>
<i>Volume transigé</i>	<p>Le volume transigé (dans tous les marchés où le sous-jacent est transigé) est au minimum de 2 400 000 actions dans les douze (12) mois précédents.</p>	<p>Le titre est inclus dans le premier quartile (montant revu à chaque trimestre)</p> <p>Volume quotidien moyen nord-américain de 117 550 pour les 20 derniers jours ouvrables (basé sur le troisième trimestre de 2010).</p>	<p>Les deux marchés utilisent la notion de volume. Toutefois, la CDCC utilise le volume mensuel, donnant ainsi une plus grande flexibilité pour lancer des nouvelles options.</p>
<i>Prix du titre sous-jacent</i>	<p>Si le titre est désigné « covered securities »: le prix du sous-jacent pour les 5 derniers jours ouvrables doit être au moins de 3\$. Si le titre n'est pas désigné « covered securities », le prix de l'action pour la majorité des jours ouvrables durant les 3 derniers mois de calendrier doit être au moins de 7,50\$.</p>	N/A	<p>Veillez référer à la section sur la capitalisation boursière.</p>
<i>Principaux actionnaires</i>	<p>Le nombre d'actionnaires du sous-jacent doit être au moins de 2 000.</p>	N/A	<p>La CDCC utilise à la place le concept de la valeur des titres disponibles dans le public, ce qui est aussi une bonne approche pour quantifier la liquidité.</p>

<i>Liquidité du titre sous-jacent</i>	Le sous-jacent doit être caractérisé par un nombre substantiel d'actions en circulation et largement détenues et activement transigées.	N/A	Pas de provision à cet effet. Ce concept est repris en donnant plus de latitude à la direction de la CDCC et au conseil d'administration afin de lancer de nouvelles options.
<i>Normes réglementaires pour le titre sous-jacent</i>	L'émetteur respecte tous les critères inclus dans l'Exchange Act.	N/A	Veuillez référer à la section sur l'admissibilité du sous-jacent.

#### 1) Volume nord-américain:

La Société propose d'élargir ses critères d'admissibilité pour les titres sous-jacents en augmentant le seuil du premier quartile (25%) du volume nord-américain au premier trente centile (30%) du volume nord-américain. Le volume nord-américain des titres est calculé en tenant compte de tous les titres inscrits à la cote d'une bourse canadienne, et ce au dernier jour ouvrable du trimestre précédant. Le calcul du volume moyen quotidien nord-américain a été clarifié par souci de transparence. La CDCC utilise les 20 derniers jours ouvrables du trimestre précédant afin de calculer le volume moyen quotidien nord-américain.

#### 2) La valeur des titres en circulation dans le public est un meilleur indicateur de liquidité:

La CDCC propose de remplacer le critère du premier quartile (25%) de la capitalisation boursière par le premier trente centiles (30%) de la valeur des titres en circulation dans le public inscrits à la cote d'une bourse canadienne. La valeur des titres en circulation dans le public est un meilleur indicateur de la liquidité des titres et cette modification mènera à l'acceptation davantage de titres comme biens sous-jacents. En lien avec l'élargissement des critères d'admissibilité, il est anticipé que la liste des titres admissibles subisse une hausse de 25 %. Actuellement, la liste des titres admissibles est composée d'environ 400 titres.

Le modèle de gestion de risques de la CDCC n'est pas compromis malgré la hausse du nombre de titres admissibles comme biens sous-jacents. Le modèle de gestion de risques de la CDCC intègre un minimum de deux (2) jours de liquidation pour les options sur titres. En conséquence, l'augmentation du seuil prévu aux critères d'admissibilité du premier quartile (25%) au premier trente centiles (30%) de la valeur des titres en circulation dans le public inscrits à la cote d'une bourse canadienne, n'aura pas d'impact négatif sur le modèle de gestion de risques.

Afin d'harmoniser le contenu de la Règle, les seuils prévus pour les causes d'inadmissibilité ont été révisés. Ainsi, ils passent du premier tiers (33%) de la capitalisation boursière aux premiers quarante centiles (40 %) de la valeur des titres en circulation dans le public. Pour le volume nord-américain, le premier tiers (33%) du volume mensuel nord-américain est remplacé par le premier quarante centile (40%) du volume nord-américain.

### D) Ajout de nouvelles exceptions

Un nouvel article B-605, permettra à la direction de la Société, dans des circonstances exceptionnelles : 1) d'approuver un bien sous-jacent qui ne rencontre pas les critères d'admissibilité, ou 2) d'approuver des séries additionnelles d'options déjà inscrites à la cote qui ne satisfont pas aux critères d'admissibilité de valeur des titres en circulation dans le public et de volume nord-américain.

De plus, un deuxième paragraphe a été ajouté au nouvel article B-605 qui prévoit que la Société possède la discrétion d'approuver un titre comme titre sous-jacent en se basant sur des données

courantes au lieu de se baser sur les données du trimestre précédant tel que requis par l'article B-603.

En parallèle aux changements rapides et aux pratiques des bourses, la Société souhaite avoir la discrétion nécessaire pour approuver des titres sous-jacents. Cette modification permettra à la Société de conserver un bon équilibre entre le temps nécessaire à l'approbation d'un nouveau titre, la détermination des marges requises et les besoins des participants. Les chambres de compensation évoluent dans un environnement compétitif. Ces conditions exigent des chambres de compensation qu'elles soient davantage proactives dans leurs pratiques d'affaires.

### E) Ajout de critères d'admissibilité spécifiques aux titres de FNB

Les éléments clés justifiant l'ajout d'un article spécifique pour les titres émis par des FNB sont :

- Augmenter le nombre de titres émis par des FNB admissibles comme sous-jacent tout en maintenant un profil de risque adéquat;
- Diminuer les délais préalables à l'inscription à la cote d'une option sur titres émis par un FNB.

Ces nouvelles mesures permettront de répondre aux besoins des participants qui désirent avoir accès à un nombre plus important d'options sur titres émis par des FNB.

#### 1) Le marché des FNB

Le marché des FNB est en rapide expansion. Les actifs totaux ont bondis de 19,3 milliards en décembre 2008 à 33,3 milliards en septembre 2010. D'autres marchés ailleurs dans le monde ont aussi connus une hausse spectaculaire. Aux États-Unis, les actifs s'établissent maintenant à 840 milliards USD, en hausse de 76 % pour la période de Novembre 2008 à Septembre 2010.

Toutefois, lorsqu'on compare le pourcentage d'options disponibles au Canada et aux États-Unis, on constate une différence notable. Tel qu'illustré dans la table ci-dessous, la différence principale se situe dans les options sur les FNB sans effet de levier, où seulement 21,9% des FNB qui font l'objet d'options au Canada par rapport à 35,4% aux États-Unis.

Par conséquent, la modification que la CDCC veut apporter permettrait de restreindre cet écart. En proposant des critères de sélection adéquats, le risque d'étendre la sélection serait amoindri.

Segmentation des FNB au Canada et aux États-Unis						
Marché des FNB aux États-unis (au 3 septembre 2010)						
Type de FNB	Nombre de titres	%	Nombre de titres ayant des options	%	Taille du marché (en milliards de dollars américains)	%
FNB américains sans levier	800	84,03%	245	30,63%	807,70	96,16%
FNB américains avec levier	152	15,97%	92	60,53%	32,28	3,84%
Total – États-Unis	952	100,0%	337	35,40%	839,98	100,0%
Marché des FNB aux Canada (au 3 septembre 2010)						
FNB canadiens sans levier	121	81,2%	18	14,9%	32,11	93,64%
FNB canadiens avec levier	28	18,8%	12	42,9%	2,18	6,36%
Total – Canada	137	100,0%	30	21,9%	33,29	100,0%

Afin de déterminer la taille minimale des actions pour un FNB en particulier, la CDCC a considéré les 149 FNB inscrits à la cote du marché canadien. Les actifs varient entre 1,5M\$ (*HUC – Horizon Betapro Winter-Term*) à 11,4 milliards (*XIU - IShares S&P/TSX 60 Index Fund*). En excluant XIU, on constate que le deuxième FNB en importance est le XSB avec 1,9 milliards (*XSB - IShares DEX Short Term Bond*). Sur les 30 options actuellement inscrites à la cote de la Bourse de Montréal, le FNB avec le plus faible actif est HED HED - *Horizon Betapro S&P/TSX CA Energy* avec 18,9 millions d'actifs.

En conséquence, le seuil minimal de 20 millions d'actifs (en dollars canadiens) pour un FNB a été adopté. Le nouveau seuil est appliqué conjointement avec la présente règle B-6. Tel que prévu à l'article B-605, la direction de la Société aura la discrétion d'ajouter ou de refuser un FNB sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs.

Le critère exigeant qu'un titre émis par un FNB doit pouvoir être créé et racheté sur demande chaque jour ouvrable est nécessaire afin de donner à la Société la flexibilité de pouvoir acheter et vendre facilement un titre émis par un FNB si un membre était en situation de non-conformité ou de défaut. Cette caractéristique améliore la liquidité du FNB et est complémentaire au critère de la valeur minimale des titres en circulation dans le public.

## 2) Extrait de réglementation américaine traitant de FNB

Afin de déterminer l'admissibilité d'un titre émis par un FNB à titre de bien sous-jacent, la section suivante décrit les pratiques américaines:

	BOX	CDCC	Explications
ETFs criteria	<p>(A) <i>the Exchange-Traded Fund Shares either (1) meet the criteria and guidelines set forth in paragraphs (a) and (b) of this Section 3 above; or (2) the Exchange-Traded Fund Shares are available for creation or redemption each business day from or through the issuing trust, investment company, commodity pool or other entity in cash or in kind at a price related to net asset value, and the issuer is obligated to issue Exchange-Traded Fund Shares in a specified aggregate number even if some or all of the investment assets and/or cash required to be deposited have not been received by the issuer, subject to the condition that the person obligated to deposit the investment assets has undertaken to deliver them as soon as possible and such undertaking is secured by the delivery and maintenance of collateral consisting of cash or cash equivalents satisfactory to the issuer of the Exchange-Traded Fund Shares, all as described in the Exchange-Traded Fund Shares' prospectus; and</i></p> <p>(B) i. <i>any non-U.S. component</i></p>	<p>a) le titre est inscrit à la cote d'une bourse canadienne;</p> <p>b) la valeur des titres en circulation dans le public est égale ou supérieure à 20M CAD ;</p> <p>c) les titres peuvent être créés ou rachetés sur demande chaque jour ouvrable par le FNB pour un montant calculé en fonction de la valeur liquidative.</p>	<p>Tel que mentionné, le marché américain considère seulement les composantes du FNB si le sous-jacent ne rencontre pas les critères qualitatifs.</p> <p>Nous proposons d'utiliser un seuil minimal pour la valeur minimale des titres du FNB en circulation dans le public.</p>

	<p><i>securities of an index or portfolio of securities on which the Exchange-Traded Fund Shares are based that are not subject to comprehensive surveillance agreements do not in the aggregate represent more than 50% of the weight of the index or portfolio;</i></p> <p><i>ii. component securities of an index or portfolio of securities on which the Exchange-Traded Fund Shares are based for which the primary market is in any one country that is not subject to a comprehensive surveillance agreement do not represent 20% or more of the weight of the index;</i></p> <p><i>iii. component securities of an index or portfolio of securities on which the Exchange-Traded Fund Shares are based for which the primary market is in any two countries that are not subject to comprehensive surveillance agreements do not represent 33% or more of the weight of the index.</i></p> <p><i>iv. For Commodity Pool ETFs that engage in holding and/or managing portfolios or baskets commodity futures contracts, options on commodity futures contracts, swaps, forward contracts, options on physical commodities, options on non-U.S. currency and/or securities, the Exchange has entered into a comprehensive surveillance sharing agreement with the marketplace or marketplaces with last sale reporting that represent(s) the highest volume in such commodity futures contracts and/or options on commodity futures contracts on the specified commodities or non-U.S. currency, which are utilized by the national securities exchange where the underlying Commodity Pool ETFs are listed and traded.</i></p>		
--	---	--	--

### III. MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX RÈGLES DE LA CDCC

Les modifications proposées à la règle B-6 de la CDCC pour l'admissibilité des biens sous-jacents sont :

L'article B-601 Définitions a été modifié afin d'incorporer le terme « SNP » et de remplacer la définition de « capitalisation boursière » par « valeur des titres en circulation dans le public ». Une définition portant sur les « FNB » a été ajoutée afin de permettre l'ajout des articles B-609 et B-610. De plus, la définition de « bourses canadiennes » a été simplifiée afin de tenir compte de toutes les

places boursières au Canada et aux États-Unis, les « SNP » et de l'évolution constante des marchés boursiers. Des modifications de forme ont aussi été apportées.

L'article B-602 Approbation à l'égard d'un bien sous-jacent et l'article B-603 (1) a été modifié afin de remplacer le mot « Conseil » par « Société ».

Les articles B-602 Approbation à l'égard d'un bien sous-jacent et B-603 paragraphe 1) Critères d'admissibilité des titres sous-jacents aux options ont été modifiés afin de remplacer le mot « Conseil » par « Société ». Cette modification a été effectuée afin de permettre à la direction de la CDCC d'approuver des titres sous-jacents qui rencontrent les critères d'admissibilité définis dans les Règles. Les procédures actuelles relativement à l'approbation par le Conseil d'administration de la CDCC sont redondantes et inefficaces.

L'article B-603 alinéa 1) b) Critères d'admissibilité des titres sous-jacents aux options a été modifié afin d'inclure le premier trente pourcent (30%) de la valeur des titres en circulation dans le public sur les bourses canadiennes à la place du premier quartile (25%) de la capitalisation boursière des actions cotées sur les bourses canadiennes. Ce changement permettra à la Bourse de répondre plus adéquatement aux demandes d'ajout de nouvelles classes d'options de la part des participants, tout en permettant aux pratiques de la CDCC d'être davantage enlignées sur les pratiques des autres bourses et chambres de compensation dans le monde.

L'article B-603 alinéa 1) c) Critères d'admissibilité des titres sous-jacents aux options a été modifié pour clarifier que le critère du volume est calculé à partir du volume quotidien nord-américain du bien sous-jacent pour les vingt (20) derniers jours ouvrables et non à partir du volume mensuel au dernier jour ouvrable du trimestre précédent. Cette modification est une simple précision des procédures actuelles. Cet article a aussi été modifié afin d'élargir le critère d'admissibilité en rehaussant le seuil au premier trente pourcent (30%) pour le volume nord-américain pour les vingt (20) derniers jours ouvrables du trimestre précédent.

L'article B-604 Causes d'inadmissibilité des titres sous-jacents aux options a été modifié afin de mettre à jour le seuil prévu aux causes d'inadmissibilité à quarante pourcent (40%) pour les critères de volume nord-américain et pour la valeur des titres en circulation dans le public .

L'article B-605 Exceptions a été ajouté pour permettre, dans des circonstances exceptionnelles à la CDCC d'approuver un titre sous-jacent même si celui-ci ne satisfait pas aux critères d'admissibilité prévus à l'article B-603. De plus, un deuxième paragraphe a été ajouté au nouvel article B-605 qui prévoit que la Société a la discrétion d'approuver un titre comme titre sous-jacent en se basant sur des données courantes au lieu de se baser sur les données du trimestre précédant tel que requis par l'article B-603.

L'article B-609 Critères d'admissibilité des titres de FNB comme biens sous-jacents aux options a été ajouté afin de préciser les critères d'admissibilité pour les titres émis par des FNB.

L'article B-610 Causes d'inadmissibilité des titres de FNB comme biens sous-jacents aux options a été ajouté afin de différencier les causes d'inadmissibilité pour les titres émis par des FNB par rapport aux autres titres.

#### IV. OBJECTIFS DES MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX RÈGLES DE LA CDCC

Les objectifs des modifications proposées à la Règle B-6 sont:

- A. Établir clairement la méthode de calcul du volume nord-américain d'un bien sous-jacent.
- B. Assurer une uniformité avec les pratiques actuelles relativement à l'utilisation de la valeur des titres en circulation dans le public comme indicateur de liquidité d'un titre.
- C. Établir des exceptions accordant une discrétion à la Société pour agir dans des circonstances exceptionnelles.
- D. Assurer l'efficacité du processus d'approbation lorsqu'un titre rencontre les critères d'admissibilité dans des circonstances normales en permettant à la direction de la CDCC d'approuver le titre comme bien sous-jacent.
- E. Élargir les critères afin d'augmenter la liste des titres admissibles à titre de bien sous-jacent et établir un traitement différent pour les titres émis par un FNB.

#### V. INTÉRÊT PUBLIC

Les modifications à la Règle B-6 de la CDCC sont proposées afin de mettre à jour les critères d'admissibilité pour les titres sous-jacents et afin de répondre à l'évolution rapide des marchés financiers, en attribuant davantage de discrétion à la direction de la CDCC. Les modifications proposées permettront aussi à la CDCC d'adopter des critères d'admissibilité et des causes d'inadmissibilité spécifiques aux titres émis par des FNB.

#### VI. PROCESSUS

Les modifications réglementaires proposées sont soumises au conseil d'administration de la CDCC pour approbation. Une fois les modifications approuvées, elles seront transmises à l'Autorité des marchés financiers conformément au processus d'autocertification, de même qu'à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) pour information. La CDCC publiera les modifications réglementaires proposées ainsi que le document d'analyse pour une période de sollicitation de commentaires de 30 jours.

#### VII. RÉFÉRENCES

##### Documents annexés

- Règle B-6 Options sur actions

##### Sources

- [http://www.bostonoptions.com/box\\_regulations/PDF/BOX\\_RULES.pdf](http://www.bostonoptions.com/box_regulations/PDF/BOX_RULES.pdf);
- <https://www.ise.com/assets/documents/OptionsExchange/legal/rules/rules.pdf>;

## RÈGLE B-6 OPTIONS SUR ACTIONS/TITRES

La présente règle B-6 s'applique aux options de style américain et européen où le bien sous-jacent est une catégorie d'actions (« actions ») ou une catégorie de parts (« parts »). Dans la présente règle B-6, ces options sont appelées « options sur actions/titres ».

Modifié 1/91, 03/02, 04/03, 00/00

### Article B-601 Définitions

~~Malgré~~Nonobstant l'article A-102, les expressions suivantes relatives aux options sur actions/titres ont la signification suivante :

« bien sous-jacent » — actions/titres qui satisfont aux critères décrits dans la présente règle.

« bourses canadiennes » — la Bourse de Toronto ~~et~~, la Bourse de croissance TSX ~~et la Bourse nationale canadienne.~~

« bourse principale » — pour une journée donnée, la bourse principale ~~où l'action, en terme de volume d'opérations tel que déterminé par la Société, sur laquelle un titre donné~~ est inscrite. ~~L'action. Le titre~~ peut également être inscrite à la cote d'autres bourses, par contre il ne peut y avoir qu'une seule bourse principale.

« capitalisation boursière » — ~~la capitalisation du bien sous-jacent calculée selon la formule suivante : le nombre d'actions ordinaires en circulation, qui est déterminé par la bourse principale, multiplié par le cours de clôture sur cette bourse.~~

« FNB » : fonds négociés en bourse dont les titres sont inscrits à la cote d'une bourse canadienne.

« valeur des titres en circulation dans le public » — la valeur des titres en circulation dans le public est calculée selon la formule suivante : eu égard à un titre spécifique pour une journée donnée, le nombre d'unités de ce titre qui sont en circulation et disponibles pour négociation dans le public multiplié par le cours de clôture de ce titre sur la bourse principale.

« quotité de négociation » — 100 actions/titres du bien sous-jacent, sauf à moins d'indication contraire.

« SNP » — système de négociation parallèle tel que défini dans le Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché.

« titre » - action ou part.

« volume nord-américain » — signifie, pour l'application des dispositions en matière d'admissibilité et d'insuffisance d'inadmissibilité des options, s'entend, notamment, sur titres, le total du volume de négociation sur les Bourse de Montréal (la Bourse), Bourse de Toronto (TSX), Bourse de croissance TSX (TSX.crois.), le « New York Stock Exchange » (NYSE), l'« American Stock Exchange » (AMEX) et le « National Association of Securities Dealers Automated Quotations » (NASDAQ) toutes les bourses canadiennes et américaines et sur tous les SNP canadiens et américains où les titres sous-jacents sont négociés.

Modifié 4/91, 9/98, 04/03, 04/08, 00/00

### Article B-602 Approbation à l'égard d'un bien sous-jacent

- 1) Les ~~actions visées~~titres visés par les options sur titres émises par la Société doivent être ~~approuvées~~approuvés par ~~le Conseil la~~ Société en se fondant sur les critères énoncés à l'article B-603 des règles.
- 2) ~~Seule une~~Une seule classe d'options ~~est sur titres sera~~ est sur titres sera approuvée à l'égard ~~d'une Société d'un~~ émetteur, sauf si ~~le Conseil la~~ Société juge nécessaire ou souhaitable l'inscription temporaire de classes d'options additionnelles.

Modifié 4/91, 4/98, 9/98, 00/00

### Article B-603 Critères d'admissibilité des ~~actions sous-jacentes~~titres sous-jacents aux options

- 1) Pour ~~savoir déterminer~~ déterminer si des ~~actions devraient~~titres peuvent être admises comme bien sous-jacent à une option sur ~~actions, le Conseil~~titres, la Société, dans le cas où l'article B-~~605606~~ ne s'applique pas, doit s'assurer, avant d'approuver leur inscription comme bien sous-jacent, que les ~~actions~~titres satisfont à tous les critères suivants :
  - a) ~~l'action~~le titre est inscrite à la cote d'une bourse canadienne;
  - b) la ~~capitalisation boursière de l'action~~valeur du titre en circulation dans le public se situe dans ~~le premier quartile (25 %)~~les premiers trente centiles (30 %) de la valeur totale des titres en circulation dans le public qui sont inscrits à la cote de toutes les bourses canadiennes au dernier jour ouvrable du trimestre précédent. La Société publiera la limite précise en dollars;
  - c) ~~le la moyenne quotidienne du~~ le la moyenne quotidienne du volume nord-américain ~~mensuel des opérations~~ mensuel des opérations sur ~~l'action se situe dans le premier quartile (25 %)~~le titre, pour les vingt (20) derniers jours ouvrables du trimestre précédent, se situe dans les premiers trente centiles (30 %) du volume nord-américain des titres inscrits à la cote de toutes les bourses canadiennes au dernier jour ouvrable du trimestre précédent. La Société publiera la limite précise.

Modifié 4/91, 6/91, 9/98, 04/08, 00.00

### Article B-604 ~~Critères d'insuffisance des actions~~ Causes d'inadmissibilité des titres ~~sous-jacentes-~~jacents aux options

- 1) ~~1) Sous réserve des dispositions de l'alinéa (2) du présent article l'article B-604-605,~~ aucune nouvelle série d'une classe d'options sur ~~actions~~titres déjà inscrite à la cote ne sera admise à la négociation si l'un des événements suivants se produit à l'égard du bien sous-jacent :
  - a) ~~le titre l'action~~ n'est plus inscrite à la cote d'une bourse canadienne;
  - b) ~~la capitalisation boursière de l'action~~ b) la valeur du titre en circulation dans le public se situe en dessous de celle des titres faisant partie ~~du premier tiers (33 %) de ceux qui sont inscrits à la cote de toutes les bourses canadiennes au dernier jour ouvrable du trimestre précédent. La Société publiera la limite précise en dollars;~~
  - e) ~~des premiers quarante centiles (40 %) de la valeur totale des titres en circulation dans le volume nord-américain mensuel des opérations sur l'action se situe en dessous de celui des titres faisant partie du premier tiers (33 %) de ceux~~ public qui sont inscrits à la cote de toutes

~~B-~~

~~B-24~~

les bourses canadiennes au dernier jour ouvrable du trimestre précédent. La Société publiera la limite précise en dollars;

- c) la moyenne quotidienne du volume nord-américain sur le titre, pour les vingt (20) derniers jours ouvrables du trimestre précédent, se situe en dessous des premiers quarante centiles (40 %) du volume nord-américain des titres inscrits à la cote de toutes les bourses canadiennes au dernier jour ouvrable du trimestre précédent. La Société publiera la limite précise.

Modifié 3/89, 4/91, 6/91, 9/98, 04/08, 00/00

### Article B-605 Exceptions

1) Dans des circonstances exceptionnelles et dans l'intérêt de maintenir un marché équitable et ordonné ou pour la protection des investisseurs, la Société peut accepter de compenser des séries additionnelles d'options sur des biens sous-jacents qui respectent un ou plusieurs des critères décrits à l'alinéa (1) du présent article B-604 peut :

- a) approuver un titre qui ne satisfait pas aux critères d'admissibilité prévus aux alinéas b) et c) du paragraphe B-603 1) comme titre sous-jacent à une option sur titres;
- b) approuver l'inscription à la cote des séries additionnelles d'options sur titres, malgré les causes d'inadmissibilité prévues à l'article B-604, si le titre sous-jacent est inscrit à la cote d'une bourse canadienne;

2) la Société peut approuver comme titre sous-jacent un titre qui par ailleurs ne satisfait pas aux critères d'admissibilité prévus à l'article B-603 en ce qui a trait au trimestre précédent mais qui satisfait aux critères d'admissibilité prévus à l'article B-603 pour le trimestre en cours.

00/00

### Article B-605 – Méthode d'évaluation de l'effet des modifications de la cote officielle des actions sur l'admissibilité de celles-ci sur le marché des options sur actions

### Article B-606 Effet des changements corporatifs sur l'admissibilité des titres sous-jacents aux options sur titres

1) **Acquisition d'une ~~société~~entité** inscrite en bourse par une ~~société~~entité nouvellement constituée

Si une société qui vient de s'établir Si une entité nouvellement constituée acquiert une ~~société~~entité déjà inscrite en bourse, les antécédents boursiers et autres de la ~~société devancière~~entité ~~acquise~~ peuvent être utilisés pour analyser l'admissibilité des ~~actions~~titres de la nouvelle ~~société~~entité sur le marché des options comme il est prévu à l'article B-603.

2) **Nouvelle ~~raison~~dénomination sociale**

La modification de la ~~raison~~dénomination sociale d'une ~~société~~entité n'a aucun effet sur l'admissibilité au marché des options des émissions de titres déjà inscrits en bourse. Toutes les statistiques et tous les antécédents ~~de la société devancière~~antérieurs à la modification de la ~~dénomination sociale de l'entité~~ continuent de s'appliquer au bien sous-jacent de ~~la~~cette entité ~~sous sa~~ nouvelle ~~société~~dénomination sociale.

B-

B-25

### 3) **Substitution d'une inscription**

Si un titre coté en bourse est modifié à la suite d'une fusion ou d'une acquisition au cours de laquelle il y a émission ou acquisition ~~d'actions inscrites de titres inscrits~~ en bourse, ~~on procède la Société procédera~~ au réexamen de l'admissibilité ~~sur le au~~ marché des options ~~sur titres~~ de toutes les émissions inscrites en bourse touchées par la modification en question. ~~La~~ **Aucune** décision de changer le statut ~~sur le marché des d'admissibilité aux~~ options ~~d'une émission inscrite d'un bien sous-jacent inscrit~~ en bourse ne sera prise ~~qu'une fois l'offre ou la transaction terminée tant que ce changement corporatif n'aura pas été complété~~. Ce réexamen se déroule généralement comme ~~suit suit~~ :

- a) (i) ~~soit il est confirmé par la~~ Société **s'assurera** que chacune des ~~sociétés devancières entités parties à ce changement corporatif~~ est inscrite sur une bourse canadienne; **ou**
- (ii) soit, sur réception d'un avis de ~~la~~ modification ~~de la situation d'une société corporative~~ ou après la date de clôture d'une offre d'achat ~~d'actions, il est confirmé par la Société qu'au de titres, la Société s'assurera que les titres d'au~~ moins une des ~~sociétés devancières a entités impliquées dans le changement corporatif sont un bien sous-jacent à~~ des options inscrites sur une bourse ~~participante, et si que~~ ces options ~~sont classées par la Société comme sujettes à un retrait de la cote, il est confirmé qu'elles n'ont pas atteint ou dépassé la date à partir de laquelle aucune nouvelle série ne peut être inscrite et aussi le bien sous-jacent à ces options, soit parce que la Société a décidé de~~ ne doit pas être considéré comme inadmissible sur le marché des options ~~conformément plus les inscrire à la cote ou parce que le bien sous-jacent à ces options est devenu inadmissible au marché des options en vertu de~~ l'article B-604 ~~des règles de la Société de la présente Règle;~~
- b) ~~il est confirmé par la~~ Société **s'assurera** que, antérieurement à la fusion ou à l'acquisition au cours de laquelle il y a émission ou acquisition ~~d'actions inscrites de titres inscrits~~ en bourse, la somme de la ~~capitalisation boursière des sociétés devancières satisfait aux critères énoncés au sous alinéa B-604(1)(valeur des titres en circulation dans le public des entités parties au changement corporatif satisfait aux critères énoncés à l'alinéa b) des règles du~~ **paragraphe B-603(1);**
- c) ~~il est confirmé par la~~ Société **s'assurera** que **les titres de** la nouvelle ~~société entité~~ résultant de la modification ~~est inscrites sont inscrits~~ sur une bourse canadienne;
- d) ~~il est confirmé par la~~ Société **s'assurera** que la nouvelle ~~société entité~~ résultant de la modification satisfait aux critères énoncés ~~au sous alinéa B-604(1)(à l'alinéa b) des règles du~~ **paragraphe B-603(1).**

#### ~~4) —~~ **Nouvelles actions**

### 4) **Nouveaux titres**

Si ~~de nouveaux titres sont créés en vue de compléter~~ une fusion ou une acquisition ~~au cours de laquelle il y a émission ou acquisition d'actions impliquant l'émission ou l'acquisition de titres inscrits en bourse donne lieu à la création de nouvelles actions,~~ le rapport entre les ~~anciennes et les nouvelles actions ancien et les nouveaux titres~~ déterminera ~~la nature de l'inscription de ces actions par la Société (si les nouveaux titres seront considérés par la Société comme faisant l'objet d'une inscription de substitution, d'une première inscription ou d'une inscription supplémentaire).~~ En règle générale, si la nouvelle émission est la seule émission ordinaire de ~~la société l'entité,~~ elle sera considérée comme une

substitution. Autrement, l'émission sera considérée par la Société comme une première émission ou une émission supplémentaire.

Modifié 9/98, 12/98, 04/03, 00/00

#### **Article B-~~606~~607 Livraison en bonne et due forme d'~~actions~~de titres**

Aux fins des présentes, un certificat représentant des ~~actions~~titres n'est réputé avoir été livré en bonne et due forme que lorsque la forme sous laquelle il a été livré constitue une livraison en bonne et due forme conformément aux règlements et règles de toutes les bourses.

Modifié 1/89, 03/02, 04/03, 00/00

#### **Article B-~~607~~608 Livraison d'~~actions~~de titres après la date ex-dividende**

- 1) Lorsqu'un avis de levée d'options est dûment soumis à la Société avant la date ex-dividende (établie par la bourse où le bien sous-jacent est ~~été~~inscrit à la cote) visant une ~~répartition~~distribution qui entraîne un rajustement conformément aux règles, le membre livreur doit effectuer la livraison conformément à ce rajustement, à moins que celui-ci ainsi que le membre receveur et la Société n'en conviennent autrement.
- 2) Lorsqu'un avis de levée d'options est soumis à la Société dans la forme prescrite avant la date ex-dividende visant une ~~répartition~~distribution qui n'entraîne pas de rajustement conformément aux règles, et que la livraison du bien sous-jacent s'effectue trop tard pour permettre au membre receveur de transférer le bien sous-jacent à son nom et de toucher ainsi le produit de la ~~répartition~~distribution, le membre livreur, au moment de la livraison, doit établir un ~~chèque~~ paiement à l'ordre du membre receveur ~~égal~~ au montant de la ~~répartition~~distribution, payable le jour de paiement de la ~~répartition~~distribution.
- 3) Lorsqu'un bien sous-jacent est inscrit à la cote de plus d'une bourse et que des dates ex-dividende différentes sont fixées par les bourses, la date la plus rapprochée sera réputée être la date ex-dividende aux fins d'application du présent article B-~~607~~608.

Modifié 4/88, 6/88, 4/91, 9/91, 03/02, 04/03, 00/00

#### **Article B-609 Critères d'admissibilité des titres de FNB comme biens sous-jacents aux options**

- 1) Nonobstant les critères d'admissibilité prévus à l'article B-603, pour déterminer si des titres émis par un FNB devraient être admis comme bien sous-jacent à une option sur titres, la Société peut approuver leur inscription comme bien sous-jacent, si les titres émis par un FNB satisfont à tous les critères suivants :
  - a) le titre est inscrit à la cote d'une bourse canadienne;
  - b) la valeur des titres en circulation dans le public est égale ou supérieure à 20M CAD ;
  - c) les titres peuvent être créés ou rachetés sur demande chaque jour ouvrable par le FNB pour un montant calculé en fonction de la valeur liquidative.
- 2) Les titres de FNB admis comme biens sous-jacents aux options conformément au paragraphe 1), ne sont pas sujets aux causes d'inadmissibilité prévues à l'article B-604.

00/00

B-

B-27

**Article B-610 Causes d'inadmissibilité des titres de FNB comme biens sous-jacents aux options**

- 1) Sous réserve des dispositions de l'article B-605, aucune nouvelle série d'une classe d'options sur titres de FNB déjà inscrite à la cote en vertu de l'article B-609 ne sera admise à la négociation si l'un des événements suivants se produit à l'égard du bien sous-jacent :
- a) le titre n'est plus inscrit à la cote d'une bourse canadienne;
  - b) les titres cessent d'être créés ou rachetés sur demande chaque jour ouvrable par le FNB pour un montant calculé en fonction de la valeur liquidative.

00/00

## 7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

## 7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.